

# Les connecteurs temporels du français

textes réunis par  
Estelle Moline, Dejan Stosic  
et Carl Vetter



# Les connecteurs temporels du français

# CAHIERS CHRONOS 15

*Collection dirigée par*      *Carl Vettters (Université du Littoral – Côte d'Opale)*

*Directeur adjoint:*            *Patrick Caudal (CNRS – Université Paris 7)*

*Comité de lecture:*            *Anne-Marie Berthonneau (Université de Lille 3)*  
                                         *Andrée Borillo (Université de Toulouse-Le Mirail)*  
                                         *Anne Carlier (Université de Valenciennes)*  
                                         *Renaat Declerck (KULAK-Courtrai)*  
                                         *Walter De Mulder (Université d'Artois)*  
                                         *Patrick Dendale (Université de Metz)*  
                                         *Ilse Depraetere (KUB - Bruxelles)*  
                                         *Dulcie Engel (University of Swansea)*  
                                         *Laurent Gosselin (Université de Rouen)*  
                                         *Emmanuelle Labeau (Aston University)*  
                                         *Véronique Lagae (Université de Valenciennes)*  
                                         *Sylvie Mellet (CNRS - Université de Nice)*  
                                         *Arie Molendijk (Université de Groningue)*  
                                         *Catherine Schnedecker (Université de Metz)*  
                                         *Liliane Tasmowski-De Ryck (Université d'Anvers - UIA)*  
                                         *Marleen Van Peteghem (Université de Lille 3)*  
                                         *Co Vet (Université de Groningue)*  
                                         *Carl Vettters (Université du Littoral - Côte d'Opale)*  
                                         *Svetlana Vogeeler (Institut Libre Marie Haps - Bruxelles)*  
                                         *Marcel Vuillaume (Université de Nice)*

Ce volume est une réalisation de l'équipe de recherche "Modalités du Fictionnel"  
de l'Université du Littoral - Côte d'Opale.

# Les connecteurs temporels du français

textes réunis par

Estelle Moline, Dejan Stosic et  
Carl Vetters



Amsterdam - New York, NY 2006

Cover design: Pier Post

Le papier sur lequel le présent ouvrage est imprimé remplit les prescriptions de "ISO 9706:1994, Information et documentation - Papier pour documents - Prescriptions pour la permanence".

The paper on which this book is printed meets the requirements of "ISO 9706:1994, Information and documentation - Paper for documents - Requirements for permanence".

ISBN: 90-420-1889-5

©Editions Rodopi B.V., Amsterdam - New York, NY 2006

Printed in The Netherlands

## Table des matières

|                                               |                                                                                                                |         |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Estelle Moline<br>Dejan Stosic<br>Carl Vetter | Introduction                                                                                                   | i-iii   |
| Bernard Combettes                             | La formation des locutions<br>conjonctives temporelles : le cas<br>de <i>dès que</i>                           | 1-19    |
| Walter De Mulder                              | <i>Maintenant</i> : un connecteur <i>token-</i><br>réflexif ?                                                  | 21-38   |
| Anne Le Draoulec                              | De la subordination à la connexion<br>temporelle                                                               | 39-62   |
| Estelle Moline                                | <i>Et comme minuit allait sonner, ...</i><br>Pour en finir avec la partition<br>temporelles <i>vs</i> causales | 63-90   |
| Violaine Paillard<br>Corinne Rossari          | <i>Après tout</i> : une forme de<br>temporalité énonciative                                                    | 91-104  |
| Patrick Caudal<br>Carl Vetter                 | Les temps verbaux : des<br>connecteurs qui s'ignorent ?                                                        | 105-137 |

*Page laissée blanche intentionnellement*

## Introduction

Estelle MOLINE

Université du Littoral – Côte d'Opale

Dejan STOSIC

Université d'Artois

Carl VETTERS

Université du Littoral – Côte d'Opale

Ce recueil réunit six articles qui ont été présentés à la journée d'études Grammatica consacrée aux connecteurs temporels du français, organisée à l'Université d'Artois le 25 mai 2005 par Estelle Moline et Dejan Stosic. Ces articles présentent différents aspects de la sémantique et de la pragmatique des connecteurs temporels dans une perspective synchronique et diachronique.

L'article de Bernard Combettes étudie les connecteurs temporels en adoptant une perspective diachronique. Plus particulièrement, l'auteur aborde le problème de l'alternance *que / ce que* dans la constitution des locutions conjonctives temporelles en ancien français en analysant en détail le cas de *dès (ce) que*. Selon l'hypothèse avancée par l'auteur, grâce à la présence du démonstratif, qui permet d'introduire un repère temporel et d'insister sur les limites du procès, les locutions en *ce que* (ex. *après ce que, depuis ce que*) sont essentiellement utilisées dans le domaine de la temporalité, alors que les formes correspondantes en *que* prennent généralement en charge l'expression de certains autres aspects du procès décrit (l'itération, l'éventualité, etc.), voire de certaines relations autres que temporelles, par exemple la relation de causalité (cf. *du moment que*). L'analyse en diachronie du fonctionnement de la locution *dès (ce) que* illustre bien cette opposition fondamentale entre les deux séries de locutions conjonctives ainsi que de nombreuses conséquences qui en découlent et qui ont considérablement influencé leurs évolutions ultérieures respectives. En s'appuyant sur un corpus d'exemples attestés dans des textes de genres différents, l'auteur met bien en évidence le fait qu'il s'agit d'une dichotomie imparfaite et fluctuante, les locutions en *que* apparaissant souvent dans les mêmes contextes que celles en *ce que*. L'étude se situe dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation et envisage aussi



bien les aspects formels que les aspects sémantiques et pragmatiques de l'évolution en question.

Dans son article, Walter De Mulder étudie l'adverbe *maintenant* à la fois dans ses emplois temporels et non temporels et se propose de montrer que cet élément peut être considéré comme une expression token-reflexive, c'est-à-dire comme une expression qui exige d'identifier le référent à partir d'éléments du contexte d'énonciation. Partant des travaux existants sur *maintenant*, l'auteur examine d'abord ses emplois temporels à travers sa combinaison avec le présent, des temps du passé et des temps du futur. Si, en combinaison avec le présent, *maintenant* fait souvent référence au moment de l'énonciation, avec d'autres temps il renvoie plutôt au moment où un énonciateur conçoit la situation décrite. La notion de token-réflexivité semble tout aussi bien s'appliquer aux emplois non temporels de *maintenant*, plus précisément, là où l'adverbe permet de relier deux contenus propositionnels. Pour ce type d'emploi aussi, la référence au contexte et aux connaissances validées au moment de l'énonciation jouent un rôle crucial dans l'interprétation du connecteur *maintenant*. L'analyse aboutit à la conclusion que le sens de base de *maintenant* peut être défini à l'aide de la notion de token-réflexivité.

Anne Le Draoulec s'intéresse au glissement de la subordination temporelle à la connexion temporelle. En effet, l'auteur constate que certains subordonnants temporels, introducteurs d'une proposition présupposée, peuvent également remplir le rôle de connecteurs, et introduire une proposition assertée. L'exemple de *quand* dit inverse illustre cet emploi de connecteur assumé par le subordonnant temporel. L'auteur s'intéresse ensuite à deux autres subordonnants, *jusqu'à ce que* et *avant que*, et montre que ces deux morphèmes peuvent également remplir le rôle d'un connecteur, *i.e.* introduire une proposition non pas présupposée, mais bien assertée. Puis, elle décrit les facteurs favorisant une telle interprétation. L'auteur signale enfin qu'il existe de nombreux cas d'indétermination, les deux interprétations pouvant apparaître simultanément.

Estelle Moline s'interroge sur la question de savoir s'il est ou non pertinent de distinguer en français deux morphèmes homophones *comme*, l'un temporel, l'autre causal, ou si au contraire il s'agit d'un seul et même élément, un circonstanciel au sens large, dont l'interprétation éventuellement causale ou temporelle résulte non pas de facteurs linguistiques *stricto sensu*, mais de connaissances pragmatiques au sens large du terme, *i.e.* de connaissances largement partagées relatives au monde dans lequel nous vivons. L'auteur examine les principaux arguments régulièrement avancés pour opposer deux constructions distinctes, et montre que, malgré l'existence

d'un faisceau d'indices linguistiques influant sur l'interprétation, ces caractéristiques ne sont pas spécifiques au morphème *comme*, mais relèvent plus généralement de la subordination temporelle. L'auteur propose donc d'analyser les structures circonstancielles en *comme P* comme constituant un continuum, et non pas deux sous-catégories distinctes de subordonnées.

Corinne Rossari et Violaine Paillard s'intéressent à l'expression *après tout*. Après avoir constaté que ce terme est susceptible d'entrer dans différentes configurations, sans que sa valeur sémantique ne semble modifiée, les auteurs rappellent les différentes analyses qui ont été proposées pour décrire le morphème. Pour leur part, elles décrivent *après tout* comme reliant deux énonciations, comme étant un connecteur effectuant une opération de révision, et elles précisent les modalités selon lesquelles cette procédure de révision s'établit. Dans la majorité des cas, les deux énonciations que relie *après tout* apparaissent dans l'énoncé. Il arrive néanmoins qu'*après tout* articule une énonciation sur une énonciation absente. Ainsi, les auteurs préconisent-elles l'unicité fonctionnelle du morphème.

L'article de Patrick Caudal et Carl Vetters avance que les temps verbaux jouent un rôle analogue à celui des connecteurs temporels dans la structuration du discours. Leur analyse s'appuie sur l'idée que les différents usages des temps verbaux doivent être étudiés dans une perspective monosémique, car les auteurs estiment qu'à la source de leur polyfonctionnalité se trouve une profonde unité, celle de *points de vue illocutoires* exprimant l'attitude communicative de l'énonciateur quant à un contenu propositionnel donné. Grâce à ce contenu illocutoire, les temps verbaux jouent un rôle déterminant dans le calcul des actes de langage permettant de relier un énoncé à un contexte discursif. Et pour Patrick Caudal et Carl Vetters, ce rôle est à bien des égards comparable à celui que jouent les connecteurs temporels. Ils étudient les différents usages de quelques temps verbaux français (passé simple, imparfait, passé composé, notamment), dans le but de montrer comment ils sont déterminés par une unique sémantique (fondamentalement liée à l'attitude de l'énonciateur face à son énoncé) et comment ils entrent en interaction avec le contexte et le co-texte. Ils montrent comment le fonctionnement des temps verbaux se rapproche notamment des fonctions relevant du domaine des actes de langage.

*Page laissée blanche intentionnellement*

# La formation des locutions conjonctives temporelles : le cas de *dès que*

Bernard COMBETTES  
Nancy 2 et UMR-ATILF

## 1. Introduction

Le mouvement général, caractéristique du passage d'un système à déclinaison à un système dans lequel le marquage des fonctions s'opère par d'autres moyens que les indices morphologiques, qui conduit au remplacement de certaines formes par des constructions analytiques, se traduit, parmi bien d'autres manifestations, par le développement des expressions habituellement dénommées « locutions conjonctives ». La création, en face des conjonctions simples, caractéristiques du système latin, d'un ensemble de marqueur plus complexes, en général combinaisons d'éléments divers – substantifs, adverbes, prépositions, démonstratifs, participes présents – avec la forme *que*, constitue une bonne illustration de l'opération de grammaticalisation ; le changement de catégorie syntaxique s'accompagne en effet de modifications sémantiques et pragmatiques qui sont le résultat de la réanalyse effectuée par les locuteurs. C'est dans ce cadre d'analyse que nous aborderons la question des locutions conjonctives temporelles, en traitant un problème spécifique, celui de l'alternance *que / ce que* dans la constitution de ce type de locutions. On constate en effet, dès l'ancien français, la présence de deux variantes se différenciant seulement par l'emploi du démonstratif *ce* et conduisant à la création de séries telles que : *avant (ce) que*, *après (ce) que*, *depuis (ce) que*, etc., dans lesquelles la forme pronominale sera peu à peu éliminée.

### 1.1. L'opposition *que / ce que*

Si nous ne nous intéressons ici qu'aux locutions contribuant à l'expression de la temporalité, en étudiant le cas particulier de *dès que*, cela ne doit pas faire oublier que les formes linguistiques analysées et le phénomène d'alternance *que / ce que* relèvent en réalité d'une problématique générale qui ne peut être limitée à ce champ sémantique particulier. La variation *que / ce que* dans les locutions conjonctives, point sur lequel ont déjà porté quelques études, tant en diachronie qu'en synchronie (cf. Pierrard 1993, 1995 ; Soutet 1992), concerne en effet non seulement d'autres sous-catégories de subordonnées circonstancielles (on rappellera par exemple la concurrence *sans que / sans ce que*, ou la présence de *parce que* à côté de *pour (ce) que*), mais également

les propositions complétives, qui opposent la forme simple *que* et les locutions à *ce que* et *de ce que*. Devant ce type de phénomène, qui se présente de façon transversale, recouvrant diverses catégories de la subordination, il semble pertinent de distinguer deux niveaux d'analyse, deux champs d'observation : d'une part les facteurs qui s'appliquent au système général des marqueurs de subordination, de la structuration de l'ensemble des conjonctives, d'autre part le rôle des sous-systèmes que constitue chacune des classes de subordonnées. D'un point de vue diachronique, on peut faire l'hypothèse que les deux niveaux sont en liaison étroite, les règles générales trouvant leur application dans des constructions particulières, mais les microsystèmes jouant également leur rôle, en favorisant ou en freinant les grandes tendances du mouvement d'ensemble. Il convient donc de justifier le choix des expressions temporelles, choix qui pourrait sembler discutable dans la mesure où il est question de morphosyntaxe ; il serait légitime de considérer comme catégories pertinentes des regroupements plus formels, tels que les opère la dichotomie habituelle qui sépare complétives et circonstancielles, par exemple. Notre étude se place toutefois, du point de vue méthodologique, dans le cadre fourni par les théories de la grammaticalisation, et, quelle que soit la conception de cette notion, large ou restreinte, que l'on adopte, une de ses caractéristiques importantes est de ne pas séparer les propriétés formelles des constructions et les aspects sémantiques et pragmatiques. C'est d'ailleurs le propre de l'opération de réanalyse, définitoire de la grammaticalisation, que de mettre en jeu ces différents niveaux de l'analyse linguistique ; une interprétation différente d'une forme ou d'une structure donnée, dans le cas, par exemple où une structure libre est perçue comme une locution, s'accompagne d'une modification dans le domaine du contenu, qu'il s'agisse de sémantique grammaticale au sens strict, ou de la valeur pragmatique, textuelle, des unités. Comme nous essayerons de le montrer, l'alternance *que* / *ce que*, si elle peut être traitée à un niveau général, n'en a pas moins des caractéristiques particulières lorsqu'il est question des expressions temporelles, dont le fonctionnement diffère de celui des causales ou des finales, par exemple. Une étude générale, prenant en compte le rôle et le poids des diverses subordonnées dans le changement qui a conduit à l'état du français moderne, sera nécessaire pour qu'il soit possible d'avoir une vue complète de la formation et de l'évolution des marqueurs, mais elle ne sera envisageable qu'une fois réalisée la description des différents sous-systèmes.

## 1.2. Origine des deux structures

La variation que nous nous proposons d'observer, si elle apparaît dans la plupart des locutions créées par le français, continue toutefois une situation qui remonte à la période latine ; l'association du premier élément de la

locution, qu'il s'agisse d'une forme adverbiale, d'une préposition, d'un syntagme prépositionnel, avec la forme *que* / *ce que* constitue, dans la majorité des cas, une innovation du français, mais la possibilité de combiner un démonstratif avec *que* est un héritage du latin. Rappelons rapidement l'origine de ces deux structures concurrentes. Parallèlement à la série des conjonctions simples (*ut, cum*), le système morphosyntaxique du latin présente déjà deux autres structures concurrentes, la première reposant sur la corrélation entre une unité d'ordre adverbial et le subordonnant *quam* (*priusquam, postquam, antequam*), la deuxième constituée d'un syntagme prépositionnel à fonction circonstancielle formé d'un pronom démonstratif suivi d'une subordonnée en *quod* (*ab eo quod, ex eo quod*). Cette dernière catégorie, qui apparaît essentiellement en latin tardif, n'a pas pour valeur fondamentale de traduire des valeurs temporelles, même si certains emplois de *ex eo quod* au sens de « à partir de cela, à savoir que ..., depuis que » sont attestés (cf. Herman 1963 : 80). Le tour corrélatif, quant à lui, pourrait être rapproché des structures comparatives ; on remarquera par exemple que *priusquam* est formé sur une forme de comparatif (*prius* = *antérieur*), qui peut se trouver séparé du deuxième élément *quam* : *neque prius fugere desisterunt quam ad flumen Rhenum ... pervenerunt*, César (*Ils ne s'arrêtèrent pas avant d'avoir atteint le Rhin*), cité par Ernout & Thomas (1969 : 368). Ce sont ces deux possibilités que l'ancien français va développer, la première correspondant aux formes en *que*, la seconde aux locutions en *ce que*. Sans qu'il soit possible de déterminer de façon claire, faute de documentation, s'il y a vraiment continuité, du latin tardif aux débuts du français, ou s'il y a (re)création de la plupart de ces expressions complexes, on doit toutefois constater que la double série de formes est bien attestée en ancien français : ainsi, dans les exemples suivants, les adverbes *ainz* (*avant*), *avant*, sont-ils en corrélation avec *que* pour traduire la relation d'antériorité entre deux propositions :

- (1) Mais *ainz* fu la novele dite / Au chastel *que* il i venissent (*Yvain*)  
Mais avant la nouvelle fut dite au château qu'ils y viennent
- (2) La mer seroit *avant* tarie / *Qu'ele* fust de cel mal garie (*Renart*)  
La mer serait tarie avant qu'elle fût guérie de ce mal

On rappellera que cette dépendance peut également être marquée par *comme*, ce qui autorise le parallèle avec les tours comparatifs :

- (3) les ymages que Lancelos avoit portretes *tandis comme* il demora leanz (*Mort Artu*)  
les images que Lancelot avait dessinées quand il séjourna là

Moins fréquemment attesté, commence à se développer l'autre type de locution ; l'introduction du démonstratif *ce* exigeant la présence d'une préposition, les formes à valeur strictement adverbiale ne sont pas acceptées dans ce schéma : *tant*, *tandis*, *(en)dementres* (pendant ce temps), qui fonctionnent fondamentalement comme adverbes, n'entrent pas dans des séquences qui seraient : \**tant ce que*, \**tandis ce que*, etc., mais relèvent du tour corrélatif : *tant que*, *tandis que*, *endementres que*. En revanche, lorsqu'il s'agit des prépositions « pures », comme *à* ou *en*, qui ne peuvent entrer dans les structures corrélatives (\**à que*, \**en que*), c'est la construction avec démonstratif (*à ce que*, *en ce que*) qui s'impose :

- (4) *A ce que* li uns l'autre encontre / Sagremors sa lance peçoie (*Graal*)  
 Au moment que l'un rencontre l'autre, Sagremort brise sa lance
- (5) Li rois revint en sa tente : et *en ce qu'*il fu revenuz, uns vellez vint devant lui (*Mort Artu*)  
 Le roi revient dans sa tente : et quand il fut revenu, un valet vint au devant de lui

L'existence de formes qui sont dotées d'un double statut, appartenant, selon les contextes, à la catégorie de l'adverbe ou à celle des prépositions, entraîne ainsi des variantes du type : *avant que* / *avant ce que*, *depuis que* / *depuis ce que*, etc. Comme dans bon nombre d'autres domaines, l'analogie joue un rôle important et il n'est pas surprenant de rencontrer quelques cas qui viennent enfreindre cette régularité et cette symétrie ; c'est ainsi que la forme *dès que*, que l'on n'attendrait pas en face de *dès ce que*, étant donné la nature prépositionnelle de *dès*, a sans doute subi l'influence d'expressions comme *depuis (ce) que* ou *après (ce) que*. Ici encore, seule une étude générale de l'ensemble des marqueurs pourrait essayer de rendre compte de ce type de phénomène.

### 1.3. Caractéristiques générales de l'opposition *que* / *ce que*

Avant d'illustrer le fonctionnement de cette opposition *que* / *ce que* par l'examen d'une locution particulière, il convient de considérer quelles hypothèses générales on peut faire sur ce type d'évolution et sur ses principales tendances. La prise en compte de l'origine latine et de la situation en ancien français, telle que nous venons de la décrire, permet en effet de délimiter des facteurs de changement. La différence entre les deux locutions doit être recherchée dans les aspects sémantiques qui sont étroitement liés aux propriétés morphosyntaxiques de chacune des expressions. Dans le cas des tours d'origine corrélatifs, la relation temporelle s'établit entre les prédicats, les contenus de chacune des propositions : ce sont ces contenus qui sont mis, directement, pourrait-on dire, dans des rapports de succession

d'antériorité, de postériorité, sans qu'il y ait délimitation d'un point de repère particulier qui constituerait, comme le fait par exemple un circonstant temporel, une limite précise, un point de départ ou d'aboutissement. Il n'en va pas de même lorsque intervient le pronom démonstratif ; dans ce cas, la relation entre prédicats, si elle est toujours sous-jacente, dans la mesure où le démonstratif a une fonction cataphorique, étant en coréférence avec la subordonnée qu'il introduit, est toutefois concurrencée ou pour le moins complétée par un autre rapport. La présence du démonstratif semble en effet donner à la locution la possibilité de marquer le moment qui sert de repère à la relation temporelle, de traduire plus nettement les limites des procès concernés ; les locutions en *ce que*, comme *après ce que*, *depuis ce que*, pourraient ainsi être paraphrasées par : *après le moment où*, *depuis le moment où*, etc. On ne peut négliger ici l'importance des tours prépositionnels (*après ce*, *depuis ce*, *après* + *SN*, *depuis* + *SN*, etc.), très fréquents, qui ont souvent pour fonction d'indiquer le point de départ de la relation de succession, ou le point d'aboutissement. De cette opposition fondamentale – une plus grande insistance sur les limites des procès dans le cas de *ce que* – découlent quelques conséquences qui jouent un rôle dans l'évolution : le démonstratif, impliquant, en quelque sorte, la prise en compte d'un moment dans la dimension temporelle, va de pair avec ce qu'on pourrait appeler la traduction pure et simple de la chronologie ; la prise en compte d'autres caractéristiques des procès, qu'il s'agisse de l'itération, de la généricité, de l'éventualité, mettant l'accent sur le type de prédicat plutôt que sur les délimitations de périodes particulières, favorisera au contraire le choix des formes en *que*. Les formes verbales sont évidemment concernées par cette répartition, et il n'est pas étonnant de rencontrer une systématisation de l'emploi du passé simple après les locutions en *ce que*, l'aspect global, délimité, allant dans le même sens que l'indication de « ponctualité » donnée par la locution. La différence de fonctionnement des deux types d'expressions est également perceptible lorsqu'il s'agit de ce qui constitue un élargissement des valeurs chronologiques. Dans certains contextes, en effet, les locutions sont utilisées pour renvoyer à des relations qui dérivent du domaine de la temporalité, la principale d'entre elles étant la relation de causalité ; des expressions comme *puisque*, *alors que*, *du moment que*, sont de bons exemples de la grammaticalisation, à des degrés divers, de cette évolution. Dans la mesure où les relations entre les contenus propositionnels l'emportent alors sur l'indication du repère temporel, le démonstratif ne s'impose pas et ce sont les formes en *que* qui se trouvent privilégiées. Il ne faudrait cependant pas conclure trop rapidement que l'on est en présence d'une dichotomie et que les emplois et les valeurs se répartissent de façon régulière et exclusive entre les deux familles de locutions. L'observation des corpus fait apparaître une nette dissymétrie, les formes en *que* pouvant entrer dans les mêmes contextes que les expressions en *ce que* et remplissant ainsi la fonction de tour non



marqué. C'est cette problématique que nous allons illustrer à présent, en prenant comme exemple le cas de la locution *dès (ce) que*, nous limitant à la période du moyen français, qui apparaît, du moins pour ce type de locutions temporelles, comme particulièrement importante et décisive dans le processus de grammaticalisation.

## 2. Le cas de *dès (ce) que*

C'est sans doute avec cette expression que l'on perçoit le mieux l'importance qu'il convient d'apporter aux types de textes. Le lien étroit qui rattache *dès que* à des domaines autres que la temporalité, qu'il s'agisse de la causalité ou de la justification, conduit en effet à distinguer nettement, pour essayer de cerner ses valeurs, les textes narratifs (oeuvres de fiction, chroniques, histoire) et l'ensemble des textes argumentatifs et informatifs, même si ces dichotomies ont souvent un aspect trop simplificateur et si le type d'un texte particulier est évidemment loin d'être homogène. C'est en effet dans les premiers qu'il est possible de s'interroger sur l'alternance *que / ce que* au plan strictement temporel ; dans les autres cas, on ne s'étonnera pas de trouver un grand nombre d'occurrences de *dès que* qui ne renvoient plus à la temporalité, mais à des liaisons logiques. Comme on peut s'y attendre, la forme comportant le démonstratif *ce* se maintient dans les contextes où il s'agit de traduire la chronologie pure. Il est donc difficile de tenter une datation de l'évolution sans prendre en compte la typologie textuelle ; ainsi, une mise en parallèle trop rapide des œuvres de Machaut et de Commynes pourrait-elle s'avérer trompeuse : Machaut apparaîtrait en effet comme plus « moderne » que Commynes, dans la mesure où il n'utilise pratiquement que *dès que*, alors que l'historien fait alterner les deux expressions concurrentes, avec toutefois une nette préférence pour *ce que* (48 occurrences en face de 29 *que*). En réalité, la comparaison n'est pas aussi simple à établir, car *dès que* chez Machaut n'a pour ainsi dire jamais la valeur chronologique stricte, alors que Commynes joue davantage sur toute l'étendue des possibilités, de la relation temporelle aux valeurs énonciatives. On peut donc constater une implantation forte et ancienne d'un *dès que* non temporel, ou, du moins, à plus ou moins nette connotation logique, valeur attendue, en raison de la forme même qui explicite, en quelque sorte, la liaison des deux contenus propositionnels connectés. Là où *dès ce que*, correspondant à *dès le moment où*, entraîne une relation temporelle – rappelons que les emplois de la construction *dès* + SN vont également dans ce sens – *dès que* ne met pas en avant cette référence au moment, mais établit une relation entre les deux propositions concernées, qu'il s'agisse du plan de l'énoncé ou de celui de l'énonciation. Nous retrouvons ici les grandes tendances, rapidement évoquées plus haut, du fonctionnement général du couple *que / ce que*. Considérons par exemple quelques extraits de corpus de textes non narratifs,

qui ne présentent que fort peu d'occurrences des valeurs temporelles. Nous remarquerons au passage qu'il n'est pas étonnant que les textes poétiques soient ici bien représentés, le moyen français n'offrant guère d'exemples de poésie narrative, mais se caractérisant par des œuvres où les aspects moralisants, et plus généralement, le commentaire, l'emportent sur la narration, même si celle-ci n'est évidemment pas totalement absente.

## 2.1. Valeurs non temporelles de *dès que*

De nombreux contextes permettent en effet une interprétation qui correspondrait à celle du français moderne *du moment que*, *puisque*, avec des enchaînements qui s'opèrent sur des actes de parole et non plus sur des contenus propositionnels. On remarquera que *dès que* a suivi une évolution identique à celle qui a conduit *puisque* des valeurs temporelles de postériorité aux emplois de connecteur, mais que ce mouvement n'a pas abouti. Ainsi, dans l'exemple suivant, serait-il difficile de donner à la locution un sémantisme qui traduirait la chronologie :

- (6) Car point n'i a male façon, *Dès qu'on* ne puet, par bien ouvrer, Ce qu'on a perdu recouvrer. (Machaut, 1349)  
 Car il n'y a point mauvaise manière, *dès qu'on* ne peut, en agissant bien, retrouver ce qu'on a perdu.
- (7) Li roys respondi doucement: « C'est bien amé certainement, *Dès qu'il* est adès vrais amis A moy qui suis ses anemis ». (id.)  
 Le roi répondit : « C'est assurément vraiment aimer, *dès qu'il* est un véritable ami, pour moi qui suis son ennemi ».

### 2.1.1. L'expression de la causalité

Parmi les contextes fréquemment représentés, il faut relever, dans la proposition qui entre en relation avec la subordonnée, ceux qui présentent une modalité, comme par exemple l'obligation ou la négation ; le jeu de ces marques, qui contrarient l'interprétation chronologique de l'énoncé dans la mesure où les deux propositions ne relèvent pas du même univers de discours, peut être renforcé par une discordance temporelle. C'est le cas dans :

- (8) *Dès qu'il* fu miens par tel maniere, Loër le doy a lie chiere... (id.)  
*Dès qu'il* fut mien de telle façon, je dois le louer en me montrant joyeux...

où l'enchaînement du présent *doy* sur le passé simple *fu* montre bien que le lien entre les deux propositions ne renvoie pas à la temporalité, et se rapproche bien davantage des valeurs de *puisque* en français moderne. Un

phénomène identique survient avec les propositions de forme négative. Dans l'extrait suivant, le prédicat principal (*pas ne doy chassier*) apparaît comme une conséquence logique du contenu de la subordonnée, cette valeur l'emportant sur celle d'une succession temporelle :

- (9) Et samble qu'en signe d'amour Vueille dire en sa reclamour: « *Dès que* mes sires par ci chace, *Pas ne doy chacier* sus sa chace ». (id.)

Dès que mon seigneur chasse ici, je ne dois pas chasser sur sa chasse.

Le passage qui suit présente l'intérêt de faire alterner *dès que* et *puisque*, qui semblent renvoyer à une relation identique ; on notera, dans chacune des deux phrases, l'emploi du futur (*iray*, *soustenray*) dans la proposition « principale », alors que les subordonnées relèvent du domaine du réalisé, avec le passé composé *suis entrez* et le présent *est* ; ici encore, la justification énonciative prend le pas sur la traduction de la chronologie :

- (10) Eins iray tout outre la voie du fait, *puisque* j'y suis entrez. *Dès que* mes jugemens outre Est de moy, je le soustenray, Tant com soustenir le porray. (id.)

Mais j'irai outre la voie du fait, puisque j'ai commencé. Dès que mon jugement outre est de moi, je le soutiendrai, aussi longtemps que je pourrai le soutenir.

Dans bon nombre de cas, la valeur temporelle de *dès que* demeure bien présente, mais le contenu des propositions connectées montre que la valeur de causalité – il est vrai assez naturellement liée à celle de succession – est rarement absente ; même si la relation temporelle est bien à la source du rapport logique entre les deux propositions, l'accent semble mis, dans la plupart des cas, sur la liaison de la cause et de la conséquence. Dans les énoncés suivants, typiques de cet enchaînement, le contenu du prédicat principal (*aimer de très bonne amour*, *ne rien redouter*, *aimer loyalement*) apparaît nettement comme une conséquence des prédicats secondaires subordonnés, la spécificité sémantique de *dès que* renforçant par ailleurs le lien logique :

- (11) Dont je croy bien certainement Que de très bonne amour l'amoit, *Dès qu'en* son cuer le reclamoit. (id.)

Je crois bien, de façon certaine, qu'elle l'aimait d'un grand amour, dès qu'elle l'évoquait en son cœur.

- (12) Ce sont dui oisel moult hardis, *Dès que* d'Amours sont esbaudis, Qui ne doubtent pluie, ne vent. (id.)

Ce sont deux oiseaux très hardis, dès qu'ils sont réjouis d'Amour, qui ne craignent ni la pluie ni le vent.

- (13) Et il qui l'aimme loiaument Volentiers devers li se trait, Paisiblement et tout a trait, *Dès qu'il a le cuer amoureux.* (id.)  
 et lui qui l'aime loyalement, se tourne volontiers vers elle. Paisiblement et d'un seul mouvement dès qu'il a le cœur amoureux.

La relation demeure dans le domaine propositionnel, sans qu'il y ait, comme dans les exemples que nous avons cités plus haut, de renvoi particulier à la dimension énonciative, l'accent étant mis sur le lien de causalité qui unit les deux parties de l'énoncé. Le contenu de la subordonnée introduite par *dès que* est d'ailleurs très souvent celui d'un prédicat orienté vers le sujet, qu'il s'agisse de renvoyer à une pensée, à un savoir, à une perception ; un changement dans ces diverses catégories entraîne des conséquences dans le comportement de l'agent. C'est le cas, par exemple, dans les passages suivants, d'un type très fréquemment représenté, où une modification du savoir (*il sot, il en eut les nouvelles, ilz veïrent*) a pour résultat immédiat une nouvelle conduite, un nouvel état :

- (14) Et *dès qu'ilz veïrent* la guerre encommancée et le roy à Rome, ilz envoièrent leurs ambaxadeurs partout pour faire aliance contre le roy. (Commynes, 1489)  
 et dès qu'ils veulent commencer la guerre ... ils envoient leurs ambassadeurs
- (15) Et *dès qu'il en eut les nouvelles*, print la maladie. Car lors se tint à deceü du mariage de sa fille. (id.)  
 et dès qu'il en eut les nouvelles, il tomba malade ...

### 2.1.2. L'aspect itératif

Un autre contexte important doit être relevé, contexte qui peut apparaître dans des textes non narratifs, ainsi que dans les passages de commentaire à l'intérieur des œuvres narratives. La valeur de *dès que* ne correspond plus aux effets de causalité ou de justification que nous venons d'évoquer, mais semble relever du strict domaine temporel, ce qui devrait laisser attendre l'emploi de *dès ce que*. Faut-il parler de variation libre lorsque les locutions ne traduisent que la succession immédiate ? Comme cela est souvent le cas pour les locutions temporelles en *que*, il paraît nécessaire de prendre en considération les caractéristiques aspectuelles des formes verbales concernées, en l'occurrence ici l'aspect ponctuel du procès et, surtout la valeur d'unicité qui lui est fréquemment attachée. Tout se passe en effet comme si le démonstratif, par la référence qu'il établit avec la notion de « moment », allait de pair non seulement avec la ponctualité, mais également avec la désignation d'un événement unique appartenant au monde du réel. Les aspects itératifs, généralisants, paraissent ainsi conduire à l'emploi de *dès que*, beaucoup moins contraignant sur ce point. Dans un ouvrage comme le

*Livre de chasse* de Gaston Phébus (1387), les conseils, et, plus généralement, les informations et les constatations concernant la chasse et l'élevage sont habituellement exprimés dans le système du futur ou, plus rarement, du présent, et la forme *dès que* est d'une utilisation constante :

- (16) Et doit avoir darriere un biau prael ou quel le souleill se voye tout le jour,  
*des qu'*il se lievera jusques atant qu'il se couchera. (Phebus, 1387)  
et il doit y avoir un beau pré, dans lequel le soleil se voit toute la journée,  
dès qu'il se lèvera jusqu'au moment où il se couchera.
- (17) Et, qui veult bien afaitier son limier, il le doit prendre et tenir aveques soy  
*des qu'*il aura un an et fere les autres choses que j'ay dessus dites. (id.)  
et celui qui veut dresser son limier, il doit le garder près de lui dès qu'il aura  
un an ...
- (18) Et l'endemain, *des qu'*il sera cler jour, il doit retourner a ses brisiees et  
requerir son cerf. (id.)  
et le lendemain, dès qu'il fera jour, il doit retourner à ses brisées ...
- (19) mes, *des qu'*il l'aura feru, il doit mettre l'espieu soubz l'aisselle et bouter  
bien fort. (id.)  
mais, dès qu'il l'aura frappé, il doit mettre l'épieu sous l'aisselle et frapper  
bien fort.

On remarquera, dans ces divers exemples, que n'apparaissent pas les valeurs circonstancielles non temporelles signalées plus haut, la subordonnée renvoyant uniquement à la temporalité : le rapport établi est chronologique et les événements ne s'engendrent pas les uns les autres. Il faut souligner aussi que les procès des formes verbales introduites par *dès que* sont relativement divers : changement d'état (16), début d'un état (17, 18), accompli correspondant à un état (19). Qu'il s'agisse de formes simples ou de formes composées, les valeurs aspectuelles, en particulier celles de l'accompli ou du non accompli, ne paraissent pas devoir être prises en compte, le contexte itératif neutralisant, en quelque sorte, le rôle des autres caractéristiques. Le même phénomène survient dans les énoncés qui renvoient au passé :

- (20) Sa premiere oeuvre, *dès qu'il* estoit levez, estoit de servir Dieu. (Pisan, 1404)  
sa première activité, dès qu'il était levé, était de prier Dieu.
- (21) à l'opposite, *dès qu'*il cuydoit estre asseur, se mectoit à mescontenter les  
gens par petitiz moyens qui peu luy servoient. (Commynes, 1489)  
à l'inverse, dès qu'il pensait être en sécurité, il se mettait à mécontenter les  
gens ...
- (22) Et, *dès que* les Anglois s'approchoient de la porte, ilz veoyent ceste assiette.  
(id.)

et, dès que les Anglais s'approchaient de la porte, ils voyaient cette installation.

Le présent, de « vérité générale » ou « d'habitude », obéit évidemment à la même tendance ; on remarquera, dans les deux exemples suivants, la différence aspectuelle qui distingue les formes verbales (perfectivité de *naître*, imperfectivité de *connaître*), mais qui n'intervient pas dans le choix de *dès que* :

- (23) Ne vient mort en toutes maisons, à laquelle, *dès que* nous naissons, nous y met nature terme ? (Pisan, 1416)
- (24) *dès que* nous congnoissons que c'est mal, laissons nous mener par ceste sainte inspiration et nous vainquerons l'ennemy et sa temptation. (Fillastre, 1472)

## 2.2. La forme *dès ce que*

Face à ces emplois de *dès que*, qu'en est-il de la forme avec démonstratif ? Durant la période qui nous intéresse ici, on doit constater que *dès ce que* se trouve limité à certains textes, alors que *dès que* paraissait mieux réparti, signe sans doute de son caractère non marqué et de la disparition progressive de son concurrent. Nous nous attacherons plus particulièrement au cas de Commynes qui utilise plus fréquemment *dès ce que* que *dès que*, bien que son texte ait été composé à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. Il faut donc essayer de définir s'il s'agit là d'un effet de variation libre ou si certains facteurs influençant le choix peuvent être mis en avant. Une centaine d'années plus tôt, à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, un auteur comme Oresme utilise systématiquement, à une exception près, la locution *dès ce que*, qu'il s'agisse de la valeur « ponctuelle », renvoyant à l'unicité de l'événement :

- (25) car le ciel dure et persevere *des ce que* il fu fait tel comme il est sanz empirer. (Oresme, 1370)
- car le ciel dure et continue dès qu'il fut fait, tel qu'il est sans se détériorer.
- (26) *des ce que* Dieu crea les cielz, Il ordena et deputa angels qui ainsi les moevent. (id.)
- dès que Dieu créa les cieux, il envoya les anges qui les animent ainsi.

ou également des valeurs générales, pour lesquelles on attendrait *dès que* :

- (27) *Des ce que* l'enfant est né, il se delicte a goustier le lait de sa nourrisse. (id.)
- dès que l'enfant est né, il prend du plaisir à goûter le lait de sa nourrice.
- (28) *des ce que* nous sommes engendrés et que nous avons vie, tantost nous oions continuelment ce son. (id.)

dès que nous sommes engendrés et que nous avons vie, aussitôt nous entendons continuellement ce son.

ou encore de contextes hypothétiques, qui favoriseront plus tard l'emploi de *dès que* :

- (29) Et se cest homme aloit tout droit vers le pole artique et passast outre tout droit vers les antipodes, le soleil et les estoilles leveroient a sa senestre et coucheroient a sa destre *des ce que* il seroit notablement outre le pole. (id.)  
et si cet homme allait tout droit vers le pôle (...) le soleil et les étoiles se lèveraient à sa gauche et se coucheraient à sa droite dès qu'il serait nettement au-delà du pôle.

On notera toutefois l'exemple suivant, dans lequel *dès que* apparaît avec les caractéristiques que nous avons décrites plus haut : l'aspect imperfectif du prédicat passif *être formé* et, en conséquence, la continuité qui s'établit par rapport au procès principal (*nous avons*) constituent autant de facteurs qui entraînent le choix de *dès que* :

- (30) ... Platon, qui disoit que nous avons les sciences et les vertuz de nature *des que* nous sommes fourmés. (id.)  
Platon, qui disait que nous avons les sciences et les vertus de façon naturelle dès que nous sommes formés.

Dans le premier tiers du XV<sup>ème</sup> siècle, Alain Chartier, s'il emploie *dès que* avec les valeurs attendues dans des passages de commentaire, pour renvoyer aux relations de causalité, de justification, ou de généralisation, utilise par deux fois *dès ce que* pour introduire des procès nettement délimités, cette valeur aspectuelle paraissant l'emporter sur la liaison logique induite par la chronologie (*il suffit qu'il arrive malheur ... pour que ...*) :

- (31) *des ce qu'*il meschiet aux chetiz, on leur met sus que c'est par leurs dessertes. (Chartier, 1429)  
dès qu'il arrive quelque chose de fâcheux aux faibles, on leur dit que c'est de leur faute.
- (32) On nourrit lez jeunes seigneurs ez delices et a la fetardise. *Des ce qu'*ilz sont naiz, c'est a dire *dez qu'*ilz apprennent a parler, ilz sont a l'escole de gouliairdise et de villez parollez. (id.)  
on élève les jeunes seigneurs dans les délices et les fêtes. Dès qu'ils sont nés, c'est-à-dire dès qu'ils apprennent à parler, ils sont à l'école des viles paroles.

Ce dernier exemple est particulièrement intéressant, car il présente les deux formes dans le même énoncé ; la variation ne semble pas entièrement libre, dans la mesure où les types de procès sont d'ordre différent et où nous retrouvons à nouveau l'opposition perfectif / imperfectif. Comme on le voit,

ce n'est pas l'aspect itératif qui entre ici en jeu comme facteur pertinent, mais davantage les caractéristiques sémantiques des procès dénotés. Il en va de même dans le texte de Jean de Buel, où il est possible d'opposer :

- (33) Et, *dès ce qu'il* sault aux champs, il doit avoir l'espée au poing et n'espargnier ne amy ne enemyz. (Jean de Buel, 1461)  
et *dès qu'il* bondit en champ, il doit avoir l'épée au poing ...

énoncé dans lequel *dès ce que* souligne la limitation du procès, et :

- (34) Car, *dès que* vous approucherés des ennemis, ilz sauldront à pié, et, eulx à pié et vous à cheval, chargerés sur eulx. (id.)  
car, *dès que* vous approcherez des ennemis, ils s'élanceront à pied ...

où le procès *approcher* apparaît comme nettement moins borné, moins limité. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, *dès que* constitue, du moins à cette période, le tour non marqué, qui peut se rencontrer dans des contextes où l'on attendrait la locution avec démonstratif. Citons ainsi l'énoncé suivant, tiré du même texte, qui doit être rapproché de l'exemple (33) ; l'aspect délimité du procès du verbe *apparaître*, renforcé par l'emploi du passé simple, n'interdit pas la présence de *dès que*, alors que ne se présente pas le cas de figure inverse, qui tolérerait *dès ce sue* à la place de *dès que* :

- (35) Et, au matin, *dès que* le jour apparust, il ouyt messe et saillist aux champs. (id.)  
et, au matin, *dès que* le jour parut, il entendit la messe et partit au combat.

Le texte de Commynes offre l'exemple d'un usage particulièrement intéressant, ne serait-ce que par l'abondance des exemples, les emplois de *dès ce que* étant loin d'être minoritaires ; la fréquence des occurrences et l'équilibre numérique qui s'établit entre les deux formes ne peuvent cependant pas être considérés comme des facteurs décisifs et il est nécessaire d'examiner en détail les contextes particuliers dans lesquels fonctionnent les locutions. Comme on peut s'y attendre, la locution avec démonstratif se maintient bien lorsqu'il s'agit de traduire la simple succession chronologique, sans qu'il y ait l'expression d'une relation de causalité entre les prédicats ainsi reliés. C'est le cas, par exemple, dans :

- (36) *Dès ce que* le roy Edouard fut en terre, il tira droit à Londres, car il avoit plus de deux mil hommes tenans son party dedans les franchises. (Commynes, 1489)  
*dès que* le roi Edouard accosta, il se dirigea vers Londres ...
- (37) et tous mengent leur pain en peyne et sueur, comme Nostre Seigneur leur promist *dès ce qu'il* fit l'homme. (id.)



et tous mangent leur pain avec peine et sueur, comme Notre Seigneur le leur a promis dès qu'il fit l'homme.

Dans bon nombre de cas, comme dans les extraits d'autres auteurs que nous avons cités plus haut, un lien de cause à conséquence se trouve instauré entre les propositions, mais le démonstratif semble se maintenir pour souligner l'immédiateté de l'enchaînement temporel. On remarquera de plus que la subordonnée ouvre l'énoncé, avec valeur nettement thématique, relevant ainsi du paradigme des circonstants de type *dès* + SN :

- (38) il print le dueil si grand que, *dès ce qu'il* en sceût les nouvelles, il tomba malade et bien tost après mourut. (id.)  
 il fit un deuil si grand que, dès qu'il en sut les nouvelles, il tomba malade ...
- (39) *Dès ce que* le mal le print, perdit la parole. (id.)  
 dès que le mal le prit, il perdit la parole.

Quelques énoncés semblent ne pas obéir à ces tendances générales ; un examen attentif des contextes permet cependant de relever certaines caractéristiques qui peuvent justifier l'utilisation de *dès ce que*. Ainsi, dans deux extraits qui présentent un imparfait ou un passé composé marquant le procès comme habituel et un présent à valeur gnomique :

- (40) en toutes les batailles qu'il avoit gaignées, *dès ce qu'il* venoit au dessus, il montoit à cheval et croyoit que l'on saulvast le peuple. (id.)  
 dans toutes les batailles qu'il avoit remportées, dès qu'il avait l'avantage, il montait à cheval et criait que l'on sauve le peuple.
- (41) et *dès ce que* une foiz ilz ( = les grands) ont dit et fondé leurs raisons soubz quelque couleur pourquoy les tiennent, chascun des leurs suyt leurs langages (id.),  
 et dès qu'ils ont dit et fondé une fois leurs raisons avec quelque prétexte de les tenir, chacun des leurs acceptent leurs propos.

peut-on noter la présence d'un circonstant prépositionnel (*en toutes les batailles*), l'emploi de l'expression *une foiz*, la position thématique de la subordonnée, qui sont autant de facteurs susceptibles de favoriser l'interprétation temporelle de la locution et, par là-même, le choix de *dès ce que*. Nous citerons également l'extrait suivant, où le contexte de présent à valeur générale ainsi que la fonction rhématique de la subordonnée laisseraient attendre la forme sans démonstratif :

- (42) ceste vie est miserable et briefve et ce n'est riens des grandz ny des petitz, *dès ce qu'ilz* sont mortz. (id.)  
 cette vie est misérable et brève et il ne reste rien des grands ni des petits dès qu'ils sont morts.

C'est sans doute, ici encore, l'importance de la relation chronologique, que l'on pourrait paraphraser par « dès le moment précis où », « immédiatement après que », qui impose la forme avec démonstratif ; le contenu de la subordonnée n'entre pas en ligne de compte, du moins en tant qu'il pourrait être présenté comme une cause du prédicat principal, l'accent étant mis sur la rapidité du changement d'état et non sur les états eux-mêmes.

L'expression *dès que*, même si elle n'est pas plus représentée que *dès ce que*, remplit bien la fonction d'une forme non marquée ; elle entre en effet dans des contextes identiques à ceux que nous venons de citer, qu'il s'agisse de la simple valeur temporelle :

- (43) *Dès que* mynuyt fut passé, se commencèrent à armer ceulx qui en estoient, et avant jour furent arméz. (id.)  
dès que minuit fut passé, ceux qui en étaient commencèrent à s'armer ...
- (44) *Dès que* ledict duc fut desarmé, appella ung secretaire et fist escrire unes lettres (id.),  
dès que ledit duc fut désarmé, il appela un secrétaire et fit écrire une lettre.

ou de l'expression de la causalité :

- (45) Et *dès qu'*ilz veïrent la guerre encommencée et le roy à Rome, ilz envoïèrent leurs ambaxadeurs partout pour faire aliance contre le roy. (id.)  
et, dès qu'ils virent la guerre commencée et le roi à Rome, ils envoyèrent leurs ambassadeurs ...
- (46) Et *dès qu'*il en eut les nouvelles, print la maladie. Car lors se tint à deceü du mariage de sa fille. (id.)

Ce dernier exemple pourrait être mis en parallèle avec (38), qui contient un enchaînement exactement identique pour la présentation de faits du même ordre. Les contextes qui renvoient à l'expression de procès habituels ou itératifs, en particulier avec des formes verbales à l'imparfait, si l'on excepte (40) que nous avons commenté plus haut, appellent cette forme *dès que* :

- (47) Tousjours avoyent de coustume le roy et le duc de Bourgongne, *dès que* l'yver venoit, de faire trêve pour six moys ou pour ung an ou plus. (id.)  
le roi et le duc de Bourgogne avaient toujours pour habitude, dès que l'hiver venait, de faire une trêve ...
- (48) car en temps de trêves, luy tenoit les meilleures parolles du monde, mais, *dès que* le debat commençoit, il luy estoit ennemy capital. (id.)  
car pendant les trêves, il lui tenait les meilleurs propos du monde, mais dès que les hostilités commençaient, il était son principal ennemi.
- (49) Et estoit nostre façon de proceder que, *dès que* nous estions arrivéz au logis dudit duc, il venoit au devant de nous. (id.)

et notre façon de procéder était telle que dès que nous étions arrivés au logis du duc, il venait au devant de nous.

La spécificité de *dès que* se laisse bien percevoir lorsque les énoncés font référence au domaine de l'avenir, du possible ; il peut s'agir, dans le cas de l'utilisation du conditionnel, « futur du passé », de passages de discours rapporté, comme dans :

- (50) Le duc dist que (...) *dès que* ce bruyt seroit en l'ost, tout se mectroit en fuytte. (id.)  
le duc dit que (...) *dès que* cette rumeur serait dans le camp, tous prendraient la fuite.
- (51) Et luy devoit dire aussi comme ledict duc envoyeroit de notables ambassadeurs devers le roy *dès qu'*il seroit saisy de ce qu'il demandoit. (id.)  
et il devait lui dire aussi comment ledit duc enverrait des ambassadeurs auprès du roi *dès qu'*il serait informé de ce qu'il demandait.
- (52) ... les parolles que le herault d'Angleterre luy avoit dictes, qui fut qu'il ne faillist point à envoyer querir ung sauf conduyt, *dès qu'*il seroit passé la mer. (id.)  
les paroles que le héraut d'Angleterre lui avait dites, qui étaient qu'il ne manquât pas d'envoyer chercher un sauf-conduit *dès qu'*il aurait passé la mer.

Dans ces deux derniers exemples, on soulignera la valeur de rhème propre de la subordonnée, position qui accentue, en quelque sorte, la relation de causalité : le contenu des prédicats et leur mise en relation l'emporte ici sur l'expression de la chronologie. Dans un exemple isolé, mais qui montre bien le fonctionnement de *dès que*, l'emploi des formes de subjonctif plus-que-parfait place le procès dans le cadre du non réalisé :

- (53) Car, *dès que* ledict duc eust veü la declaration, il se fust retiré de son entreprise, par quoy ce qu'il luy advint ne luy fust point advenu. (id.)  
car *dès que* ledit duc aurait vu la déclaration, il se serait retiré de son entreprise, et ce qui lui arriva ne lui serait point arrivé.

Comme pour les contextes au conditionnel, l'éloignement des valeurs temporelles, le lien, plus étroit encore que celui de la causalité, qui réunit les deux propositions formant l'énoncé hypothétique, constituent des facteurs qui semblent interdire l'utilisation de la locution avec démonstratif et qui permettent à *dès que* d'être l'élément non marqué dans l'opposition.

### 3. Conclusion : l'expression *dès que* comme tour non marqué

Cette situation que présente le texte de Commynes, à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, peut donc être considérée comme le reflet d'un mouvement qui donne à *dès que* la prédominance sur son concurrent qui se trouvait utilisé dans des contextes plus limités et plus spécifiques. Il conviendrait d'attacher une attention particulière, dans cette évolution, aux emplois de *dès que* qui témoignent du passage à une valeur strictement chronologique et ainsi d'une perte des valeurs énonciatives que nous avons pu illustrer plus haut. Dans la mesure où ces emplois « circonstanciels », autres que temporels, caractéristiques de *dès que*, entrent pour partie dans la neutralisation des traits aspectuels, des oppositions telles que borné / non borné n'apparaissent plus comme pertinentes et la spécificité temporelle de *ce que* n'a plus la fonction qu'elle a pu jouer auparavant. Il reste toutefois que le champ des valeurs de *dès que* ne demeure pas aussi large et que certains contextes font bien apparaître comment s'opère cet effacement progressif des liaisons logiques et énonciatives qui s'établissaient entre les propositions. Comparons par exemple les deux passages suivants :

- (54) L'iaue benoite preste aray Si qu'afin que mal ne nous face Je li jetteray sur la face *Dès qu'il* venra. (*Miracle*, 1352)  
je tiendrai prête l'eau bénite, et afin qu'il ne nous fasse nul mal, je ka lui jetterai au visage *dès qu'il* viendra.
- (55) Treschier sire, par verité, *Dès qu'il* sot qu'aviez a li guerre. Il se parti de ceste terre. (*Miracle*, 1370),  
Cher seigneur, en vérité, *dès qu'il* sut que vous lui faisiez la guerre, il partit de cette terre.

dans lesquels l'accomplissement des prédicats *venir* et *savoir* entraîne la réalisation des prédicats principaux, respectivement *je jetterai* et *il partit*, et où on peut noter une opposition aspectuelle entre *venir* et *savoir*, opposition qui se trouve neutralisée dans un tel contexte destiné à traduire la causalité, et les énoncés suivants, d'un type fréquemment représenté dans la prose narrative :

- (56) Et, au matin, *dès que* le jour apparust, il ouyt messe et saillist aux champs. (Bueil, 1461)  
et au matin, *dès que* le jour apparut, il entendit la messe et partit au combat.
- (57) Et *dès que* nous fusmes hors de la maison, avecques deux ou trois torches, trouvasmes aucunes autres torches et veïsmes gens qui se combattoient. (Commynes, 1489),  
et *dès que* nous fûmes hors de la maison avec deux ou trois torches, nous trouvâmes d'autres torches allumées et nous vîmes des gens qui se battaient,

énoncés qui ne présentent pas une relation de causalité aussi perceptible, la subordonnée fonctionnant davantage comme un cadre temporel, et dans lesquels l'opposition aspectuelle (*apparus / fûmes hors*) se trouve également neutralisée et n'entre pas comme facteur déterminant dans le choix de l'expression. Il semble ainsi possible de faire l'hypothèse que c'est le fonctionnement de *dès que* dans des contextes où les valeurs circonstancielles autres que celles qui relèvent de la temporalité l'emportent sur le sémantisme premier de la locution qui entraîne la moindre importance accordée aux caractéristiques aspectuelles, et qui, par là-même, permet à cette expression de traduire et de correspondre alors au tour non marqué.

La description qui vient d'être proposée du fonctionnement de *dès (ce) que* et des facteurs qui ont pu intervenir dans l'évolution de la locution demeure forcément limitée. D'une part, en effet, il paraît indispensable de vérifier, par l'étude des autres locutions conjonctives de temps, si des tendances semblables sont mises en œuvre dans l'opération de grammaticalisation. Même si une locution comme *après (ce) que* a des caractéristiques communes, du point de vue sémantique, avec *dès que*, rien ne prouve que le jeu des valeurs autres que temporelles soit identique pour les deux expressions ; les différences sont d'autant plus sensibles qu'il s'agit de locutions qui marquent l'antériorité ou la simultanéité, qui se prêtent évidemment à d'autres effets discursifs. Dans tous les cas, toutefois, il semble pertinent de s'intéresser aux rôles respectifs joués par les oppositions aspectuelles et par le transfert des valeurs temporelles aux autres domaines circonstanciels. Il conviendrait d'autre part, dans une approche plus syntaxique, de déterminer la spécificité des diverses sous-catégories de subordonnées et de définir dans quelle mesure le système des complétives « indirectes » dans la généralisation qu'il entraîne des marqueurs à *ce que* et *de ce que*, a pu également influencer en la favorisant la régularisation du système des locutions introduisant les subordonnées circonstancielles.

## Références

- De Dardel, R. (1983). *Esquisse structurale des subordonnants conjonctionnels en roman commun*, Genève : Droz.
- Ernout, A. ; Thomas F. (1969). *Syntaxe latine*, Paris : Klincksieck.
- Herman, J. (1963). *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin : Akademie-Verlag.
- Imbs, P. (1956). *Les propositions temporelles en ancien français*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- Pierrard, M. (1993). A propos des hypothèses concernant la valeur de *ce* dans les subordonnées introduites par *ce que*, *Actes du XXème Congrès de Linguistique romane*, Tome I : 591-602.

- Pierrard, M. (1995). Système et histoire du système : l'évolution de *ce que* introducteur de subordonnées, *Langue Française* 107 : 111-124.
- Soutet, O. (1992). *Etudes d'ancien et de moyen français*, Paris : PUF.
- Wunderli, P. (1980). Le système des démonstratifs en moyen français, *Romania* 101 : 1-34.

*Page laissée blanche intentionnellement*

# *Maintenant* : un connecteur token-réflexif ? \*

Walter DE MULDER

Université d'Anvers

## 1. Introduction

L'adverbe *maintenant* est traditionnellement classé parmi les expressions déictiques : il renvoie à un élément de la situation d'énonciation, en l'occurrence au moment de l'énonciation. La même interprétation résulte de la définition de *maintenant* comme symbole indexical transparent (Kleiber 1986 : 20)<sup>1</sup> : *maintenant* signale que le référent doit être identifié par le truchement d'un élément du contexte de son énonciation, mais précise en outre de quel type de référent il s'agit, à savoir le moment où est prononcée l'occurrence de *maintenant*. Ces définitions de *maintenant* posent pourtant problème lorsqu'on étudie les emplois de *maintenant* dans lesquels il est combiné avec des temps du passé ou du futur. Peut-on prétendre que *maintenant* renvoie dans ces emplois au moment de l'énonciation ? Par ailleurs, Nef (1980) distingue deux types d'usage de *maintenant*, les usages temporels, illustrés par (1), et les usages non temporels, illustrés par (2) :

- (1) *Maintenant* il pleut.
- (2) Julie et Marcel se voient souvent ces temps-ci. *Maintenant*, ça ne veut pas dire qu'ils sortent ensemble.

Existe-t-il donc un *maintenant* temporel et un *maintenant* non temporel ? Nef (1980 : 162) a noté que « le caractère déictique est commun aux deux '*maintenant*' » ; ses observations nous serviront ici de point de départ pour notre propre analyse, l'objectif étant de répondre aux questions posées ci-dessus et plus particulièrement à la question de savoir si le sens de base de *maintenant* peut être défini à l'aide de la notion de token-réflexivité. Nous commencerons par l'analyse des emplois temporels et, à l'instar de Nef, nous étudierons *maintenant* lorsqu'il se combine avec le présent, avec des temps du passé et avec des temps du futur.

---

\* Nous tenons à remercier Nelly Flaux et Dany Amiot pour leur commentaires et leurs suggestions fort utiles.

<sup>1</sup> La notion de « symbole indexical transparent » de Kleiber reprend celle de « déictique direct » de Vuillaume (1980).



## 2. *Maintenant* : les emplois temporels

### 2.1. *Maintenant* + temps présent

#### 2.1.1. *Maintenant* : une expression token-réflexive transparente

Dans ses emplois temporels, illustrés entre autres par l'exemple (1) ci-dessus, *maintenant* sert à « relativiser » la vérité de la proposition au moment de l'énonciation (Nef 1986 : 197). L'adverbe dénote un intervalle d'une durée variable, qui est largement déterminée par des éléments du contexte ; la seule restriction que le sens de *maintenant* semble comporter est que l'intervalle doit comprendre le moment de l'énonciation. Dans les exemples suivants, l'interprétation la plus probable nous semble être ponctuelle :

- (3) a. *Maintenant* Pierre atteint le sommet de la côte. (Nef 1980 : 147)
- b. *Maintenant* je suis en train de courir. (Le Clézio, *Le Chercheur d'or*, cité par Jollin-Bertocchi 2003 : 27)

On comprend pourquoi : (3a) exprime un accomplissement et *maintenant* situe dans le temps le point culminant de cet accomplissement ; (3b) comporte la locution *être en train de*, qui exprime l'aspect sécant et présente l'action comme étant en cours. Si la phrase exprime un état, *maintenant* peut désigner le premier moment auquel cet état est validé, comme en (4),

- (4) *Maintenant* Mao est mort. (Nef 1980 : 147),

mais *maintenant* peut aussi renvoyer à une période plus longue :

- (5) Nous vivons *maintenant* dans l'aile nord de la maison, dans les seules pièces épargnées par le cyclone. (Le Clézio, *Le Chercheur d'or*, cité par Jollin-Bertocchi 2003 : 27)

Enfin, dans l'exemple (6), *maintenant* désigne un intervalle qui contient une série de situations qui se répètent :

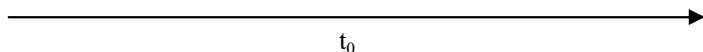
- (6) *Maintenant* Marie vient tous les soirs. (Nef 1980 : 147)

De nouveau, l'interprétation finale est déterminée par la combinaison de l'adverbe avec des éléments contextuels, à savoir le mode d'action du verbe, le temps présent et l'expression adverbiale *tous les soirs*.

Dans ces emplois, où il se combine avec le présent, *maintenant* renvoie au moment de l'énonciation ou à un intervalle qui le comprend, ce qui confirme l'idée selon laquelle *maintenant* serait une expression déictique. L'adverbe est en outre une expression *token-réflexive*, c'est-à-dire une expression qui exige d'identifier le référent à partir d'éléments du contexte d'énonciation. Kleiber (1983, 1986) précise que *maintenant* est une expression *token-réflexive transparente*, c'est-à-dire une expression qui

### 2.1.2. L'effet « contrastif »

```
0000000000000000000000000000111111111111111111111111
```



(7) Je travaille à Sollac *maintenant*,

ne suggère pas seulement que le locuteur ne travaillait pas à Sollauparavant : il fait aussi comprendre que le locuteur a eu d'autres emplois ; de même, l'énoncé (8) suggère que l'arrivée à Metz « s'inscrit dans une série d'étapes, lors d'un voyage organisé par exemple » (Péroz 1998 : 83) :

(8) Nous arrivons *maintenant* à Metz <sup>2</sup>.

Dans ces deux exemples, la rupture se comprend donc par rapport à un arrière-plan composé de situations validées avant le moment d'énonciation ; *maintenant* y suppose à la fois rupture et continuité. En revanche, selon Péroz (1998 : 83), l'opposition P / non-P paraît la seule possible dans l'exemple (9), où *maintenant* est antéposé :

(9) *Maintenant*, tu sauras pourquoi tu pleures !

Cet exemple montre aussi que si *maintenant* implique d'une part une rupture avec le contexte en vigueur avant l'occurrence de *maintenant*, il implique de l'autre également continuité avec la situation d'énonciation et les éléments qu'elle peut comporter, surtout lorsqu'il est antéposé <sup>3</sup>.

### 2.1.3. *Maintenant* : foyer

Le fait de renvoyer explicitement au moment de l'énonciation à l'aide de *maintenant* et de l'introduire explicitement dans notre conceptualisation de la situation permet également d'expliquer pourquoi *maintenant* peut jouer le rôle de foyer (« focus ») dans la structure informationnelle de la phrase, comme l'a fait remarquer Vet (1980 : 110). Ce linguiste note qu'il ne devrait pas y avoir de différence entre (10a) et (10b), si la seule fonction de *maintenant* était de signaler, tout comme l'indicatif présent, que la situation dénotée est validée au moment de l'énonciation :

- (10) a. Pierre mange.  
b. Pierre mange *maintenant*.

Or (10b), mais pas (10a), peut s'employer comme réponse à la question (11) :

(11) Est-ce que Pierre mange à huit heures ?

On comprend pourquoi : en (10b), *maintenant* s'oppose à l'indication temporelle à *huit heures*, et joue le rôle de foyer (« focus ») dans la phrase,

<sup>2</sup> Péroz (1998 : 85) conclut d'exemples comme celui-ci que *maintenant* a « un fonctionnement complexe où  $T_0$  localise p et où, en même temps,  $T_0$  se distingue de  $t_1$  par cela même qu'il localise p ». Bref, p aiderait à spécifier  $T_0$ . La combinaison de *maintenant* avec un temps présent suffit pourtant pour nous faire comprendre qu'on renvoie à un intervalle comportant le moment d'énonciation. A notre avis, p n'intervient qu'au moment où il s'agit de déterminer exactement les frontières de l'intervalle auquel renvoie *maintenant*.

<sup>3</sup> Sur ce point, voir Péroz (1998 : 92-95).

l'idée selon laquelle il existe un intervalle pendant lequel Paul mange étant présumée (Vet 1980 : 110).

#### 2.1.4. Conclusion provisoire : *maintenant*, une expression *token-réflexive* transparente ?

L'idée selon laquelle *maintenant* est un *token-réflexif* transparent permet d'expliquer plusieurs effets de sens associés à l'emploi de cet adverbe. Il nous semble toutefois qu'elle doit être revue si l'on tient compte des emplois dans lesquels *maintenant* se combine avec un temps du passé.

### 2.2. *Maintenant* + temps du passé

#### 2.2.1. *Maintenant* + imparfait

Selon la plupart des auteurs, *maintenant* se combine plus facilement avec l'imparfait qu'avec le passé simple<sup>4</sup>. Nef (1980 : 147) cite les exemples suivants de *maintenant* + imparfait :

- (12) La mer avait *maintenant* plus d'importance que le rivage. (V. Woolf, *La Promenade au phare*, trad. Lanoire, cité par Nef 1980 : 147)
- (13) Elle regardait *maintenant* la marche qui conduisait au salon. (ibid., cité par Nef 1980 : 147)
- (14) L'ombre du hêtre recouvrait *maintenant* l'emplacement de la terrasse future. (M. Duras, *L'Après-midi de Monsieur Andesmas*, cité par Nef 1980 : 147)

Il est évident que *maintenant* ne renvoie plus au moment de son énonciation dans ces exemples. L'adverbe s'oppose par là à l'expression *en ce moment*, qui semble pourtant à première vue avoir une valeur tout à fait comparable : « *en ce moment* est si fortement lié au moment de la parole qu'il ne peut s'employer, comme *maintenant*, pour indiquer un moment décalé par rapport au moment de parole » (Nøjgaard 1993 II, 353)<sup>5</sup>.

- (15) \* Il était heureux *en ce moment*<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Klum (1961 : 199-200) défend l'idée selon laquelle *maintenant* ne se combine jamais avec le passé simple. Toutefois, Nef (1980) propose un exemple qu'il a construit lui-même et Vuillaume (1990), Jouve (1990) et Noël (1996 : 169-173) citent des exemples attestés. Nous ne considérerons pas ici les combinaisons de *maintenant* avec le passé composé, dans lesquels *maintenant* exprime un passé proche ou active la valeur accomplie du verbe (Jollin-Bertocchi 2003 : 27).

<sup>5</sup> Voir également, à ce propos, Vet (1980 : 120).

<sup>6</sup> Nous citons cet exemple avec le jugement de Nøjgaard. Selon cet auteur, Klum n'aurait relevé que trois imparfaits sur 42 exemples.

Dans ces emplois décalés ou « translatés », l'identification du référent de *maintenant* dépend toujours d'éléments présents dans le contexte de l'énonciation, sans qu'il faille en conclure, pourtant, que l'adverbe devient une expression anaphorique, comme on peut le constater lorsqu'on essaie de remplacer *maintenant* par *alors*. L'usage de *maintenant* a pour effet de signaler que les événements sont (re)présentés par un être discursif doté d'une conscience et que son usage implique un point de vue ; nous dirons donc qu'il exige l'identification d'un énonciateur<sup>7</sup>. Cet effet est particulièrement clair lorsque *maintenant* est combiné avec l'imparfait : dans ce cas, l'adverbe renvoie au moment temporel associé à un centre « allocentrique » (Damourette et Pichon 1911-1936, V, Klum 1961 : 164). En outre, *maintenant* a toujours une valeur « contrastive » dans ces emplois : Nef (1980 : 147) note en effet que l'adverbe exprime « une opposition entre deux intervalles, l'un où la proposition n'est pas réalisée et l'autre où elle l'est » - tout comme c'était le cas dans (1), (3) et (4). Bref, *maintenant* est toujours une expression *token*-réflexive transparente, mais le référent dénoté n'est pas le moment de l'énonciation, mais le moment associé à une (re)présentation de la situation de la part d'un énonciateur.

Si *maintenant* désigne le moment même auquel la situation est censée être (re)présentée pour un énonciateur, comme si elle se déroulait sous ses yeux, il s'ensuit que cette situation est présentée de façon sécante. Cela permet de comprendre pourquoi *maintenant* se combine sans problème avec l'imparfait, alors qu'il ne s'emploierait pas avec un passé simple, qui présente les événements sous l'aspect global. Cette idée est confirmée par l'inacceptabilité de l'exemple suivant :

(16) # *Maintenant* les couvertures le gênèrent. (Nef 1980 : 148)

Nous montrerons toutefois dans le paragraphe suivant que la combinaison *maintenant* + passé simple n'est pas tout à fait exclue.

### 2.2.2. *Maintenant* + passé simple

Selon Nef (1980 : 148), la différence essentielle entre (16) d'une part, et (12), (13) et (14) de l'autre, concerne les prédicats : *avoir*, *regarder*, *recouvrir* sont des verbes imperfectifs habituels ou continuels ; *gêner* par contre est perfectif. Il suffit, à son avis, d'ajouter à *gêner* un verbe dont l'interprétation est imperfective, pour que la combinaison *maintenant* + passé simple

<sup>7</sup> Nous empruntons évidemment ce terme à Ducrot (1984) ; nous définirons l'énonciateur comme un être discursif mis en scène par le locuteur, sans nous demander, toutefois, si notre usage est tout à fait fidèle à l'usage qu'en fait Ducrot.

devienne plus acceptable. Tel serait le cas dans (17), qui exprime l'aspect inchoatif et présente donc un procès en train de commencer :

- (17) *Maintenant* les couvertures commencèrent à le gêner.

Même au passé simple, *commencer* exprime selon Nef un procès continu et progressif ; l'interprétation de (17) est de ce point de vue comparable aux exemples (12), (13) et (14). L'exemple (17) n'enfreint donc pas la règle générale selon laquelle « *maintenant* (temporel) ne pourrait se combiner librement avec un aspect (...) perfectif » (Nef 1980 : 148).

L'hypothèse de Nef est confirmée par Jouve (1990) et Noël (1996), qui analysent quelques exemples de la combinaison passé simple + *maintenant* dans *Au château d'Argol* de Julien Gracq. Considérons l'extrait suivant :

- (18) Certes, il avait pu s'imaginer par avance quels pourraient être – quels ne pourraient pas être – les sentiments de Heide pour Albert, mais indépendamment d'une curiosité peut-être seulement maladive, *il crut deviner maintenant* à sa conduite un plus déroutant motif, dont l'éclat retentit dans son cerveau avec les élancements de la fièvre. [...] et *il sentit maintenant* – et la pleine conscience lui sembla battre son front comme l'aile même de la folie – qu'il l'avait lui-même amenée à Albert pour la plonger au sein de leur vie double [...]. (Gracq, *Au Château d'Argol*, p. 35)

A la suite de Jouve (1990), Noël (1996 : 171) note que dans tous les contextes où Gracq combine *maintenant* avec le passé simple, les verbes renvoient à des procès psychologiques. En mettant ces verbes imperfectifs au passé simple, il faut, comme le notent Vet (1994 : 11) et de Swart (1995 : 108), imposer une borne aux états (psychologiques) qu'ils dénotent, ce qu'on fait généralement en interprétant ces procès de façon inchoative – comme en (17). *Maintenant* peut alors renvoyer au moment de la transition, ce qui est compatible avec l'idée selon laquelle *maintenant* signale qu'on passe d'un moment où la situation n'est pas validée à un moment (ou une période) où elle est validée.

La possibilité de combiner *maintenant* avec le passé simple dans les exemples cités ci-dessus s'explique aussi par le fait qu'on y trouve des verbes psychologiques qui suggèrent l'accès à un point de vue ou une subjectivité, tout comme *maintenant* lui-même. Il faut noter, toutefois, que la subjectivité exprimée par la combinaison passé simple + *maintenant* n'est probablement pas identique à celle qu'exprime la combinaison imparfait + *maintenant* : le passé simple présente les événements de l'extérieur, du point de vue du narrateur, et non de l'intérieur, du point de vue d'un énonciateur ; c'est donc toujours, en dernier lieu, le narrateur qui parle, même s'il parle, comme le dit Vuillaume (1998 : 198), « avec les mots de son personnage ». *Maintenant* renvoie donc au moment où parle le « il » sujet de *crut*, mais ce moment de

parole est inscrit dans le récit et il est présenté « de l'extérieur » par le narrateur<sup>8</sup>.

Vuillaume (1990) cite encore des exemples comme (19), dans lesquels *maintenant* se combine également avec le passé simple :

- (19) Il [Negoro] avait été le témoin de l'irrésistible mouvement de colère du jeune novice, lorsque Harris lui avait appris la mort de Mrs. Weldon et du petit Jack. Negoro, lâche coquin, ne se fût pas exposé à subir le même sort que son complice. Mais *maintenant*, en face d'un prisonnier solidement attaché des pieds et des mains, il *supposa* qu'il n'avait rien à craindre et il résolut de lui rendre visite. (J. Verne, *Un Capitaine de quinze ans*, ex. cité par Vuillaume 1990 : 31-32).

Or selon Vuillaume (1990 : 75), *maintenant* ne se combine pas vraiment avec le verbe dans cet exemple : le verbe s'inscrit dans la progression narrative, alors que l'adverbe renvoie à une fiction seconde dans laquelle le narrateur et le lecteur sont présentés comme témoins directs des événements racontés.

### 2.3. *Maintenant* + futur

L'exemple (20) montre que *maintenant* peut également se combiner avec le futur simple :

- (20) *J'attendrai maintenant* que vous m'écriviez ou que vous reveniez. (A. Camus, *La Chute*, cité par Klum 1960 : 250, et par Nef 1980 : 149)

*Maintenant* exprime en (20) le point initial d'un procès ; selon Nef (1980 : 149), il pourrait être remplacé par *à partir de t<sub>0</sub>* et le futur aurait en réalité plus ou moins la valeur d'un futur périphrastique. Selon Schrott (1997 : 361), toutefois, *maintenant* + futur périphrastique n'a pas tout à fait le même sens que *maintenant* + futur simple. Lorsqu'il est combiné avec le futur périphrastique, *maintenant* renvoie à un intervalle contigu au moment d'énonciation et peut être paraphrasé par *tout de suite*, comme il ressort de l'exemple suivant où la combinaison s'oppose à celle d'un futur simple avec *plus tard* :

- (21) Bon ! grommela Elisabeth. Alors, je n'irai pas. Mais qu'est-ce qui s'est passé entre vous ? Il t'a dit des méchancetés ?  
[...]  
Non, non, rien de tout ça, dit-elle. Je t'expliquerai plus tard. *Maintenant, nous allons finir de dîner*, bien sagement, ranger la vaisselle et, hop !, au dodo ... (Troyat, H., *Les Semailles et les moissons*, Vol. III, *La Grive*, p. 105, cité par Schrott 1997 : 362)

<sup>8</sup> Pour ces idées et pour des analyses plus détaillées, voir Hirsch (1980) et Tahara (2000).

Par contre, lorsqu'il se combine avec le futur simple, *maintenant* renvoie à un intervalle dont la frontière initiale coïncide avec le moment d'énonciation, mais qui s'étend indéfiniment dans le futur :

- (22) Le comte serra la main de mon père, et lui donna sa carte en disant : « Au cas où je serais absent, ceci vous servira de laissez-passer pour le concierge. Il *sera maintenant inutile* de suivre les berges : je vous prie de sonner à la grille du parc, et de traverser la propriété par l'allée centrale. Elle est plus courte que le canal. » (Pagnol, M., *Le Château de ma mère. Souvenirs d'enfance*, p. 161, cité par Schrott 1997 : 363).

Le futur simple exprime ici une répétition indéfinie : le père du narrateur reçoit du propriétaire d'un domaine l'autorisation de traverser celui-ci, chaque fois que sa famille devra passer par là (Schrott 1997 : 363) ; l'événement désigné n'est donc pas nécessairement contigu au moment d'énonciation et le futur simple s'impose. En outre, sous l'influence du futur simple, *maintenant* exprime surtout la rupture avec le contexte en vigueur jusqu'avant le moment de l'énonciation, il renvoie au début d'un nouvel état. Selon Schrott (1997 : 363), la différence d'interprétation serait évidente dans l'exemple suivant :

- (23) Ses larmes se tarirent net. Il resta encore un moment immobile, la tête dans ses bras repliés, puis, lentement, il se redressa. Lentement aussi il se retourna et il la vit, calme comme quand elle recevait un client, qui fixait sur lui un regard dur.  
– C'est terminé ? questionnait-elle comme il avait un dernier hoquet. *Maintenant vous (pourrez peut-être – allez peut-être pouvoir) me dire ce que vous voulez ?* (Simenon, G., *Le Voyageur de Toussaint*, p. 307, cité par Schrott 1997 : 363).

L'emploi du futur périphrastique et du futur simple a pour effet de focaliser d'autres éléments du sens de *maintenant* : l'imminence et la contiguïté avec le moment d'énonciation, lorsque *maintenant* est combiné avec le futur périphrastique ; la rupture et donc la postériorité et la virtualité, lorsque *maintenant* se combine avec le futur simple.

Péroz (1998 : 97-99) note que l'idée selon laquelle le moment d'énonciation constitue le moment initial du procès n'est plus vérifiée en (24) :

- (24) *Maintenant*, vous réussirez votre examen.

Dans cet exemple *maintenant* renvoie plutôt à la situation-repère à partir de laquelle la relation prédicative non encore validée peut être visée. Il propose la paraphrase suivante : « au point où nous en sommes (ou : grâce à mes explications), vous en savez assez pour réussir votre examen ». Comme il



ressort de cette paraphrase, lorsque *maintenant* est antéposé, l'événement dénoté est censé se situer dans le prolongement de la situation en vigueur à  $t_0$ . Ainsi l'énoncé sous (25),

- (25) *Maintenant*, les chasseurs paieront une amende. (Metz, Juin 96 cité par Péroz 1998 : 98),

peut selon Péroz être paraphrasé de la façon suivante : « grâce à la nouvelle loi, les chasseurs de loutres seront condamnés ». Dans cette paraphrase, la nouvelle loi est l'élément présent au moment de l'énonciation qui justifie l'idée selon laquelle la proposition sera validée dans le futur.

## 2.4. *Maintenant* temporel : une expression *token-réflexive* transparente

Il ressort de ce qui précède que *maintenant* est un adverbe *token-réflexif* : pour en identifier le référent, il faut se servir d'éléments du contexte d'énonciation. De surcroît, l'expression détermine *a priori* le type du référent visé ; c'est donc une expression *token-réflexive* transparente. Il devrait toutefois être clair que le référent n'est pas le moment de l'énonciation, mais le moment auquel un énonciateur (re)présente la situation dénotée. Le temps du verbe permet alors de décider si ce moment coïncide avec le moment de l'énonciation ou non : c'est en dernière analyse parce qu'il se combine avec le présent que *maintenant* renvoie à un intervalle qui comprend le moment de l'énonciation ; lorsqu'il se combine avec d'autres temps verbaux, cela n'est plus nécessaire. Il reste encore à déterminer si cette analyse de *maintenant* comme une expression *token-réflexive* est également valable pour les emplois non temporels de cet adverbe.

## 3. *Maintenant* non temporel (*maintenant<sub>nt</sub>*)

### 3.1. Annulation d'une implicature conversationnelle : *maintenant* = *ceci dit*

Dans ses emplois non temporels, *maintenant* marque selon Nef (1980 : 155) une relation (non temporelle) entre deux actes de langage. Pour cette raison, il ne prend plus en considération des phrases isolées, mais des séquences de phrases, comme en (2) (=26) :

- (26) Julie et Marcel se voient souvent ces temps-ci. *Maintenant*, ça ne veut pas dire qu'ils sortent ensemble. (Nef 1980 : 156)

En outre, *maintenant<sub>nt</sub>* opère sur une implication. Par conséquent, il ne saurait porter sur les actes de langage seuls ; il relie deux contenus propositionnels. Nef (1980 : 156) appelle les contenus propositionnels mis en relation A et B et propose de représenter le fonctionnement de *maintenant<sub>nt</sub>* de la façon

suivante (' $\vdash$ ' est le symbole de l'assertion ; ' $A \rightarrow B$ ' signifie que A entraîne B) :

|                   |            |
|-------------------|------------|
| $\vdash A$        | posé       |
| $A \rightarrow B$ | présupposé |
| <hr/>             |            |
| $? B$             | posé       |

Dans (26), A serait selon Nef '(se voir souvent) (un homme, une femme)' et B '(être amants) (un homme, une femme)'. L'implication serait 'cet homme et cette femme qui se voient beaucoup sont amants', mais Nef note qu'il s'agit d'une implicature conversationnelle, puisqu'elle peut être annulée. Ce genre de rapport implicite présupposé doit être accessible à l'interlocuteur, sinon la séquence comportant *maintenant<sub>nt</sub>* n'est pas acceptable. Ainsi l'énoncé (27),

(27) Cet homme s'est enrichi rapidement. *Maintenant* est-il honnête ?

n'est acceptable que si l'on accepte qu'il existe une implication 's'enrichir rapidement  $\rightarrow$  être honnête'<sup>9</sup> et (28),

(28) Cet homme est unanimement respecté. *Maintenant* est-il honnête ?

est acceptable parce qu'il existe une implication 'être respecté  $\rightarrow$  être honnête'. La fonction de *maintenant* est double dans ce genre d'énoncés, selon Nef (1980 : 157) :

- 1) il exprime un rappel anaphorique de ce qui précède ; c'est pourquoi *maintenant<sub>nt</sub>* est souvent suivi d'une pause : il est mis en relief ;
- 2) il agit sur l'implication  $A \rightarrow B$  ; la nature exacte de cette action ne peut pas facilement être décrite selon Nef, mais il note que l'énoncé précédé de *maintenant<sub>nt</sub>* vise à provoquer, en (26), la croyance en la non-nécessité de B et en (28), la croyance en l'impossibilité de B (Nef 1980 : 157)<sup>10</sup>.

Selon Nef (1980 : 156), *maintenant<sub>nt</sub>* peut alors être remplacé par *ceci dit* ou *s'ensuit-il que*. Ces expressions marquent également à la fois une reprise

<sup>9</sup> Les avis sont partagés : Nef (1980 : 157) pense que l'énoncé n'est pas approprié, mais les deux relectrices de l'article nous ont signalé qu'il ne leur pose aucun problème.

<sup>10</sup> En fait, il décrit la fonction de *maintenant<sub>nt</sub>* comme suit : « Il s'agit de provoquer chez le locutaire la croyance dans la possibilité de la réalisation ou l'impossibilité de la réalisation d'une proposition impliquée conversationnellement par l'assertion » (Nef 1980 : 157). Son analyse de (26) et (28) montre que *maintenant<sub>nt</sub>* peut ainsi signaler une opposition entre A et B.

anaphorique (*ceci*) et une opposition entre A et B. L'existence de cette valeur oppositionnelle est confirmée par l'observation selon laquelle *ceci dit* peut être suivi de *pour autant* :

- (29) *Ceci dit*, ça ne veut pas dire qu'ils sortent ensemble pour autant.

Or, si beaucoup de dictionnaires proposent en effet *ceci dit* comme paraphrase de *maintenant<sub>nt</sub>*, Nyan (1998 : 104-106), montre que ces expressions n'ont pas tout à fait la même valeur ; l'analyse de la différence entre les deux expressions lui permet alors de mieux cerner le fonctionnement de *maintenant<sub>nt</sub>*.

### 3.2. *Maintenant<sub>nt</sub>* : un synonyme de *ceci dit* ?

Considérons d'abord le rôle de *ceci dit* dans l'exemple suivant :

- (30) Cet été je m'enferme à la campagne pour travailler (=X) ; *ceci dit*, si vous avez envie de venir un week-end, faites-moi un mot (=Y).

Dans X, le locuteur affirme la règle de conduite qu'il va adopter ; dans Y, il signale qu'il veut bien faire une exception. Selon Nyan (1998 : 105), *ceci dit* illustre bien le fonctionnement de *ceci dit* : lorsqu'il emploie cette expression, le locuteur se présente comme signalant une exception, comme restreignant le degré de généralité de l'affirmation précédente. Aussi bien X que Y expriment alors le point de vue du locuteur, comme il ressort entre autres, selon Nyan (1998 : 106) du fait que *ceci dit* ne peut reprendre une idée qui vient d'être exprimée par l'interlocuteur, mais qui n'a pas été reprise dans X :

- (31) A : Ah, puisque vous avez vu ce film, est-ce qu'on peut y emmener les enfants ?  
B : ? Je l'ai trouvé absolument merveilleux ! *Ceci dit*, est-ce qu'on pourrait y emmener les enfants ? <sup>11</sup>

Dans ce contexte, *maintenant<sub>nt</sub>* est plus acceptable que *ceci dit*, selon Nyan (1998 : 104), parce que l'énoncé Y, introduit par *maintenant<sub>nt</sub>*, n'exprime pas nécessairement le point de vue du locuteur. Pour formuler de façon exacte la valeur de *maintenant<sub>nt</sub>*, Nyan compare *maintenant<sub>nt</sub>* en (33) et *mais* en (32) ; les deux énoncés sont en fait des réponses à la question « Parmi toutes ces maisons qui ont été conçues par Julia Morgan, est-ce qu'il en reste beaucoup ? » :

- (32) On en trouve (=X), *mais* elles sont assez rares (=Y).

<sup>11</sup> L'une des relectrices de cet article nous signale que l'énoncé ne lui pose aucun problème.

(33) On en trouve (=X), *maintenant*, elles sont assez rares (=Y).

Ducrot *et al.* (1980) ont proposé de décrire le fonctionnement de *mais* en (32) de la façon suivante : X introduit un argument ('on en trouve') en faveur d'une conclusion *r* ('vous en trouverez'), Y présente un argument ('elles sont assez rares') en faveur de la conclusion opposée *non-r* ('vous n'en trouverez pas'), et la conclusion finale est *non-r*. Bref, l'argument avancé dans Y a pour effet de neutraliser la force de l'argument avancé dans X et le locuteur adopte le point de vue exprimé dans Y.

En (33), par contre, le locuteur n'adopte pas vraiment la conclusion négative *non-r* et, donc, le point de vue exprimé par Y; il accepte la conclusion *r* qui se dégage de X, mais introduit dans Y un élément susceptible de remettre en question le lien entre X et *r*, sans adopter toutefois la conclusion *non-r* : il se contente d'introduire l'argument et c'est à l'allocutaire de décider s'il veut faire l'inférence que *non-r*. Cette analyse de Nyan (1998 : 99) implique que *maintenant<sub>nt</sub>* suppose un changement de point de vue : X exprime le point de vue du locuteur, mais cela n'est plus le cas dans Y<sup>12</sup>. Dans Y, le locuteur fournit un contexte alternatif, dans lequel il ne faut plus nécessairement accepter la conclusion *r*, qui était impliquée par X ; *maintenant<sub>nt</sub>* accomplit donc plutôt un acte de distanciation par rapport au point de vue présenté dans X (Nyan 1998 : 99).

Comment expliquer la capacité de *maintenant<sub>nt</sub>* à exprimer cet acte de distanciation ? A notre avis, cela n'est pas surprenant si on accepte l'idée selon laquelle *maintenant* est une expression *token-réflexive*<sup>13</sup> : ces expressions exigent toujours un retour au contexte de leur énonciation et impliquent, de ce fait même, une rupture avec le contexte en vigueur jusqu'au moment de leur énonciation. Si l'on identifie ici le contexte avec l'ensemble des présuppositions et des liens inférentiels qui sont associés à X, on comprend que *maintenant*, comme expression *token-réflexive*, puisse signaler une distanciation par rapport à ce contexte et par rapport au point de vue qui s'y exprime. *Maintenant<sub>nt</sub>* semble donc servir ici à rendre accessible un nouveau contexte<sup>14</sup>, comportant des connaissances qui sont considérées comme validées au moment d'énonciation de *maintenant* et qui peuvent servir de contre-arguments à ce qui est suggéré dans X. Le fait qu'il serve à introduire un nouveau contexte pourrait d'ailleurs expliquer pourquoi *maintenant<sub>nt</sub>* se met en général au début de l'énoncé : cela signale

<sup>12</sup> C'est parce que Y n'exprime pas le point de vue du locuteur que cet énoncé peut exprimer une concession, ou une supposition, selon Nyan (1998 : 104, 109).

<sup>13</sup> A l'opposé de Nef (1980 : 157), qui analyse cet usage plutôt comme une expression anaphorique (voir également Bertin 2001).

<sup>14</sup> Le terme de "contexte" est emprunté à Nyan; on pourrait évidemment faire appel à d'autres notions, comme celle d'espace mental (Fauconnier 1984).

« iconiquement » que le contenu de l'énoncé doit être inséré dans le nouveau contexte introduit par *maintenant<sub>nt</sub>*.

Résumons : *maintenant<sub>nt</sub>* est toujours un connecteur *token-réflexif*, mais sa valeur référentielle temporelle a été repoussée à l'arrière-plan : l'adverbe permet au locuteur de créer une remise en question de ce qui précède en rendant accessible un nouveau contexte. Il se comporte ainsi comme toute une série d'expressions (telles que *or* ou *donc*) qui ont perdu, lors d'un processus de grammaticalisation, leur sens temporel original pour exprimer des relations discursives <sup>15</sup>.

### 3.3. Annulation d'une implication d'une conditionnelle : *maintenant<sub>nt</sub>* = *en réalité* ou *seulement*

Dans les exemples suivants de Nef (1980 : 158), *maintenant<sub>nt</sub>* sert à annuler l'implication d'une conditionnelle :

- (34) S'il venait (=A), je serais heureux (=B). *Maintenant*, hélas, il ne viendra pas.  
 (35) S'il ne venait pas (=A), on pourrait bien s'amuser (=B). *Maintenant*, hélas, il faut travailler.

L'implication est contrefactuelle : A est contraire aux faits et B est posé comme une implication nécessaire (34) ou seulement possible (35) ; *maintenant<sub>nt</sub>* exprime un acte de négation ou de remise en question de B. Mais surtout, dans ces exemples, *maintenant<sub>nt</sub>* oppose au monde possible introduit dans la subordonnée hypothétique le monde actuel : « la fonction de *maintenant*, dans ce cas, est de ramener au monde actuel : l'implication  $p \rightarrow q$  est valide dans un monde possible, et *maintenant* p est vrai dans  $m_0$  » (Nef 1986 : 205-206). Dans cet emploi, *maintenant<sub>nt</sub>* n'est donc pas un index sur les temps, mais sur les mondes ; il sert explicitement à ramener au monde actuel et introduit donc un nouveau contexte par rapport à X, qui permet de remettre en question ce qui est dit auparavant. On peut donc être d'accord avec Nef (1986 : 207) pour dire que *maintenant<sub>nt</sub>* présente deux caractéristiques qu'on retrouve également dans *maintenant* temporel :

- *maintenant* temporel
  - ramène la référence à  $t_0$  ;
  - apporte une implication négative, dépendante du contexte, sur l'intervalle précédent  $t_0$  ;

<sup>15</sup> Pour le processus de grammaticalisation de *maintenant* et *or*, voir Bertin (2001).

- *maintenant* non-temporel
  - ramène « à la considération de ce qui est le cas »<sup>16</sup> ;
  - remet en question une présupposition ou une implicature.

Nous espérons avoir montré que ces caractéristiques découlent de la nature token-réflexive de *maintenant*.

### 3.4. *Maintenant* comme rectification illocutoire

Dans les exemples suivants, *maintenant* exprime selon Nef (1980 : 159) une « rectification illocutoire » :

- (36) Pierre a dit que Paul a volé dans la caisse. *Maintenant*, moi je n'en crois pas un mot.
- (37) Je pense que les petites filles c'est dangeureux. *Maintenant*, moi ce que je t'en dis c'est pour toi.

Le premier énoncé exprime un acte de discours ; le second, qui est introduit par *maintenant<sub>nt</sub>*, sert à apporter plus de précisions sur l'acte en question. Ainsi, en (36), le premier énoncé exprime une assertion. Le second précise alors qu'une des conditions de réussite de l'assertion n'est pas remplie (le locuteur ne croit pas ce qui est affirmé) ; par conséquent, le locuteur n'a fait que rapporter les mots de quelqu'un d'autre sans assumer ce qui a été dit. En (37), le second énoncé précise que ce qui est affirmé dans le premier est censé être avantageux à l'allocutaire, ce qui implique que le premier énoncé doit être interprété comme un conseil. L'énoncé introduit par *maintenant<sub>nt</sub>* sert donc à spécifier les conditions d'énonciation de l'énoncé précédent (Nef 1980 : 160). On notera toutefois que dans ces emplois, *maintenant<sub>nt</sub>*, tout comme *maintenant* temporel, agit sur l'énoncé précédent. Cela permet une fois de plus à Nef (1986 : 206) de formuler les points communs aux emplois de *maintenant<sub>nt</sub>* et *maintenant* temporel :

« Dans tous les cas que nous avons cités *maintenant* a pour fonction d'empêcher une proposition de s'intégrer à l'ensemble des présuppositions de l'allocutaire, en ramenant rigidement à ce qui est le cas, contre ce qui peut être dérivé par implicature, implication conditionnelle ou principe illocutionnaire. »

Cette valeur « oppositionnelle » n'est toutefois pas commune à tous les emplois de *maintenant<sub>nt</sub>*, puisqu'elle est absente dans l'emploi « explicatif » décrit par Péroz (1998 : 103).

---

<sup>16</sup> La formulation est celle de Nef (1986 : 207).

### 3.5. L'emploi « explicatif »

Dans l'exemple (38), Y entraîne normalement X :

- (38) Les gens ne sortent plus beaucoup, non (=X) ? *Maintenant*, il fait de plus en plus froid (=Y). (Péroz 1998 : 103)

Tout comme c'était le cas pour les emplois décrits sous 3.1., l'allocutaire doit être en mesure de trouver une relation inférentielle ; en (38), il s'agit de la relation 'il fait froid, donc les gens ne sortent plus'. Si cette relation devient moins accessible, par exemple parce qu'on a renversé l'ordre dans lequel X et Y sont présentés, la séquence devient moins acceptable :

- (39) ? Il fait de plus en plus froid, non ? *Maintenant*, les gens ne sortent plus beaucoup. (Péroz 1998 : 103)

Dans ce type d'emploi, *maintenant<sub>nt</sub>* n'a plus de valeur oppositive : à l'opposé de ce qui est affirmé par Nef ci-dessus, Y, qui s'emploie pour justifier X, sert plutôt à intégrer X dans les connaissances de l'allocutaire. On notera toutefois que *maintenant<sub>nt</sub>* s'emploie même dans ce type d'usage pour introduire un contexte comportant des connaissances validées au moment de l'énonciation de *maintenant<sub>nt</sub>*. Cela confirme que la valeur d'opposition ne fait pas partie du sens de *maintenant<sub>nt</sub>*, mais est une implicature contextuelle de cet adverbe.

## 4. Pour conclure

*Maintenant* est une expression *token-réflexive*, dans ses emplois temporels comme dans ses emplois non temporels. Dans ses usages temporels, il ne renvoie pas toujours au moment de l'énonciation : il semble plutôt renvoyer au moment où un énonciateur conçoit ou (re)présente la situation dénotée ; *maintenant* exprime de ce fait l'aspect sécant. S'il renvoie dans beaucoup de cas au moment de l'énonciation, c'est parce que la valeur de base que nous venons de décrire se combine avec des indications contextuelles et notamment avec le temps présent du verbe. Mais lorsqu'il se combine avec d'autres temps verbaux, *maintenant* ne renvoie pas invariablement au moment d'énonciation.

L'hypothèse selon laquelle *maintenant* est toujours une expression *token-réflexive* permet aussi, à notre avis, d'analyser les emplois non temporels de l'adverbe : il sert alors à signaler que la situation dénotée par l'énoncé qu'il introduit fait partie d'un contexte alternatif par rapport à celui en vigueur antérieurement, contexte qui contient une série de connaissances validées au moment de l'énonciation de *maintenant* et susceptibles de remettre en question les présupposés et les arguments introduits auparavant.

Cette contribution ne saurait être que l'amorce d'une véritable analyse : il faudra enrichir notre corpus d'exemples (notamment par des emplois non temporels et d'autres dans lesquels *maintenant* se combine avec le passé simple ou un temps futur), étudier de façon plus détaillée la façon dont le sens propre de *maintenant* se combine avec les différents facteurs contextuels (susceptibles d'expliquer, par exemple, l'emploi « explicatif » non-oppositionnel, analysé sans doute trop rapidement ici) et, surtout, préciser davantage le statut anaphorique ou *token-réflexif* de *maintenant*, notamment dans les emplois où *maintenant* se combine avec les temps du passé (et surtout avec le passé simple) et avec les temps du futur. En effet, le fait qu'il ne renvoie pas invariablement au moment de l'énonciation, mais à un moment de perspective ne pourrait-il pas mener tôt ou tard à l'effacement de la valeur déictique de *maintenant* ?

## Références

- Bertin, A. (2001). *Maintenant* : un cas de grammaticalisation ?, *Langue française* 130 : 42-64.
- Damourette J. ; Pichon, J. (1911-1936). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome V, Paris : d'Artrey.
- De Swart, H. (1995). Contraintes aspectuelles et réinterprétation contextuelle, *Sémiotiques* 9 : 89-115.
- Ducrot, O. et al. (1980). *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Fauconnier, G. (1984). *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris : Minuit.
- Fryd, M. (1991). Contribution à une étude formelle de *alors* et *maintenant*, *Travaux linguistiques du Cerlico* 3 : 129-142.
- Hirsch, M. (1980). Le style indirect libre : linguistique ou histoire littéraire ?, in A. Joly, (éd), *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille : PU Lille, 79-89.
- Jollin-Bertocchi, S. (2003). La polyvalence de l'adverbe *maintenant*, *L'information grammaticale* 97 : 26-30.
- Jouve, D. (1990). « Maintenant » et la deixis temporelle, in M.-A. Morel ; L. Danon-Boileau, (éds), *La deixis. Colloque en Sorbonne*, Paris : PUF, 355-363.
- Kleiber, G. (1983). Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs, *Le français moderne* 51/2 : 99-117.
- Kleiber, G. (1986). Déictiques, embrayeurs, « token-reflexives », symboles indexicaux, etc. : comment les définir ?, *L'information grammaticale* 30 : 4-22.



- Klum, A. (1961). *Verbe et adverbe. Etude sur le système verbal indicatif et sur le système de certains adverbes de temps à la lumière des relations verbo-adverbiales dans la prose du français contemporain*, Stockholm : Almqvist & Wiksell.
- Nef, F. (1980). Maintenant<sub>1</sub> et maintenant<sub>2</sub> : sémantique et pragmatique de « maintenant » temporel et non temporel, in J. David ; R. Martin, (éds), *La notion d'aspect*, Paris : Klincksieck, 145-166.
- Nef, F. (1986). *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*, Bern : Peter Lang.
- Noël, M. (1996). Un fait de style : *maintenant* dans *Au château d'Argol* de Julien Gracq, *Etudes de linguistique appliquée* 102 : 157-174.
- Nøjgaard, M. (1993). *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, Copenhague : Munksgaard, 3 vols.
- Nyan, T. (1998). *Metalinguistic operators with reference to French*, Bern : Peter Lang.
- Péroz, P. (1998). *Maintenant*, il y avait du temps. Invariance des opérations et instabilité des origines, *Le gré des langues* 13 : 80-111.
- Rabatel, A. (2001). La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels *mais, cependant, maintenant, alors, et* dans l'embranchage du point de vue, *Romanische Forschungen* 113 : 153-170.
- Schrott, A. (1997). *Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft*, Tübingen : Gunther Narr.
- Tahara, I. (2000). Le passé simple et la subjectivité, *Cahiers de linguistique française* 22 : 189-218.
- Vet, C. (1980). *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*, Genève : Droz.
- Vet, C. (1994). Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect, *Cahiers de grammaire* 19 : 1-17.
- Vuillaume, M. (1980). *La deixis en allemand*. Thèse d'état, Paris IV.
- Vuillaume, M. (1990). *Grammaire temporelle des récits*, Paris : Minuit.
- Vuillaume, M. (1998). Le discours indirect libre et le passé simple, in : S. Vogeeler ; A. Borillo ; C. Veters ; M. Vuillaume, (éds), *Temps et discours*, Louvain : Peeters, 191-201.

# De la subordination à la connexion temporelle

Anne LE DRAOULEC

ERSS, Université Toulouse-Le Mirail

## 1. Introduction

Cet article s'inscrit dans le prolongement d'une étude consacrée au caractère présuppositionnel des subordonnées temporelles (cf. Le Draoulec 1997). Il consistera à développer une idée déjà évoquée dans Le Draoulec (2003) : l'idée selon laquelle il existe certaines subordonnées temporelles ne présentant pas ce caractère présuppositionnel, et plus précisément, qu'il existe des cas où la conjonction de subordination prend le rôle d'un connecteur temporel. C'est cette première intuition, devenue de plus en plus forte, que je vais tâcher ici d'illustrer et d'argumenter.

Avant de focaliser mon étude sur le passage de subordination à la connexion temporelle, je vais cependant rappeler très rapidement ce qu'il faut entendre par « présupposition des subordonnées temporelles ». Cette propriété, très souvent mentionnée, pourrait être illustrée par chacun des exemples suivants :

- (1) Marie est partie quand / après que / dès que Pierre est arrivé.
- (2) Marie est partie avant que Pierre (n')arrive.
- (3) Marie est restée jusqu'à ce que Pierre arrive.

En (1), (2) ou (3), la présupposition engendrée par la subordonnée temporelle est toujours la même : « Pierre est arrivé ». Cette présupposition ne varierait pas davantage si la subordonnée apparaissait dans une autre position (si elle était, par exemple, antéposée plutôt que postposée).

Les définitions de la présupposition sont nombreuses, parmi lesquelles on peut distinguer : des définitions logico-sémantiques (en termes de valeurs de vérité) ; pragmatiques (en termes de déjà connu, ou supposé tel <sup>1</sup>) ; ou encore, plus proprement discursives (dans une perspective en particulier représentée par O. Ducrot 1991). Le critère de reconnaissance de la présupposition le plus souvent mis en avant est celui de la résistance à la négation, que l'on retrouve à la fois – quoiqu'avec un mode d'appréhension différent – dans les approches sémantiques et pragmatiques. En l'appliquant à

---

<sup>1</sup> Ainsi pour les exemples (1) à (3), il faut d'abord admettre la réalisation de l'événement *Pierre est arrivé* si l'on veut s'en servir comme repère temporel permettant de localiser l'événement ou état décrit dans la principale (*Marie est partie / restée*).

nos subordonnées temporelles, on vérifie ainsi que la mise sous forme négative de (1) laisserait subsister la présupposition que « Pierre est arrivé » :

- (4) Ce n'est pas vrai que Marie est partie quand / après que / dès que Pierre est arrivé.

Les difficultés posées par ce test sont à peu près aussi connues que l'est le test lui-même. Je ne m'y arrêterai pas, et vais tout de suite passer à la présentation du critère discursif sur lequel je m'appuierai tout au long de mon étude.

En faisant porter l'accent sur l'environnement construit par la présupposition, sur les possibilités de combinaisons qu'elle laisse ouvertes ou non, O. Ducrot propose une loi qu'il appelle « loi d'enchaînement » :

« Lorsque A est enchaîné, par une conjonction de coordination ou de subordination, ou par un lien logique implicite, à un autre énoncé B, le lien ainsi établi entre A et B ne concerne jamais ce qui est présupposé, mais seulement ce qui est posé par A et par B. » Ducrot (1991 : 81)

Ainsi, un exemple prototypique tel que

- (5) J'ai cessé de fumer ,

présupposant que « je fumais auparavant », et posant que « je ne fume pas actuellement », pourrait être suivi d'une explication du type de *parce que le prix des cigarettes a beaucoup trop augmenté*, ou par une conséquence comme *alors je vais faire des économies* (lesquelles portent sur le posé). Il serait en revanche impossible de donner une suite au présupposé, telle que *parce que les cigarettes ne coûtaient pas cher*, ou encore *et du coup j'ai eu des problèmes de santé*<sup>2</sup>.

On vérifie que cette loi s'applique au cas des subordonnées temporelles, dont le contenu ne donne pas lieu à enchaînement. Il serait ainsi très difficile, en (6), d'établir un lien de causalité explicite (avec le connecteur *en effet*) entre la situation présupposée de la subordonnée et la situation posée par l'énoncé qui suit :

- (6) Marie est partie en vacances dès qu'elle a obtenu des jours de congé supplémentaires. ? En effet, elle avait énormément travaillé sur un projet difficile.

---

<sup>2</sup> Avec une telle suite, la seule interprétation possible serait que mes problèmes de santé sont liés à ma privation actuelle de tabac – confirmant ainsi que le présupposé n'est pas ce sur quoi porte l'enchaînement.

Si l'on acceptait d'établir un lien de causalité avec le premier énoncé, ce serait uniquement avec la principale ou avec l'ensemble constitué par la principale **et** la subordonnée.

Il faut reconnaître qu'avec une subordonnée temporelle postposée, l'impossibilité d'enchaînement n'est pas aussi claire que ce n'était le cas avec l'utilisation d'un verbe aspectuel tel que *cesser* (cf. exemple 5) – du fait de la proximité de la subordonnée avec ce qui suit. Je n'ai cependant pu trouver, dans la base de données Frantext, aucun exemple d'un tel enchaînement sur une subordonnée temporelle introduite, à titre d'exemple, par *dès que* (du moins sur la structure d'exemples recherchés : une subordonnée en *dès que* suivie, dans un prochain énoncé, d'un connecteur tel que *en effet, car, donc*, etc.). En revanche, avec une subordonnée non temporelle, non présupposée, introduite par une conjonction comme *parce que*, tous les types d'enchaînement sont permis (sur la subordonnée aussi bien que sur la principale ou sur les deux). J'en proposerai ici un exemple relevé dans Frantext, où l'enchaînement se fait clairement sur la seule subordonnée :

- (7) On décida d'y aller [aux arènes de Bayonne], simplement parce que le mot arène avait sur Alban un pouvoir électrique. En effet, alors qu'on le préparait à sa première communion, Mme De Coantré avait donné à son petit-fils l'édition pour la jeunesse de *Quo Vadis*, et depuis ce temps Alban était Romain. (Montherland, *Les Bestiaires*)

En (7), le lien est évident entre « le pouvoir électrique » du « mot arène » sur Alban, et le fait qu'Alban se sente Romain.

En plus de l'examen du caractère régulièrement présuppositionnel des subordonnées temporelles, je m'étais intéressée (cf. Le Draoulec 1997) à l'étude de quelques cas particuliers. L'un de ces cas particuliers, généralement bien reconnu, est celui du phénomène de subordination « inverse » associé à certains usages de *quand* (ou *lorsque*), où le contenu de la subordonnée n'est pas présupposé mais asserté, comme en (8) :

- (8) Pierre dormait tranquillement, quand il fut réveillé par la sonnerie du téléphone.

C'est ce type de cas, où la subordination rejoint la connexion temporelle, qui fera l'objet de la présente étude.

Le passage de subordonnant à connecteur ayant déjà été bien étudié pour le *quand* dit « inverse », je n'aurai rien de bien original à ajouter sur la question : je me contenterai de donner quelques références, et de reprendre les points importants dont j'aurai besoin pour explorer la façon dont d'autres conjonctions seraient susceptibles de se prêter au même type de passage. Les conjonctions qui me semblent aptes à le faire sont *jusqu'à ce que* et *avant que* : je ne connais pas d'étude allant en ce sens, mais je vais m'efforcer de

montrer qu'elles peuvent, dans certaines circonstances, prendre un rôle de connecteur temporel<sup>3</sup>.

Je précise que la définition de « connecteur » temporel qui sera adoptée dans ce qui suit est une définition « minimale », dans laquelle le connecteur sera simplement caractérisé par sa propriété de relier deux propositions assertées. Je m'appuie en cela sur Vogeleer (1998 : 84), à propos de *quand* inverse :

« le quand inverse en est bien un [connecteur propositionnel], puisqu'il sert à relier deux propositions assertées. »

Il s'agit là d'une définition minimale, au sens où la perspective dans laquelle je me situe habituellement consiste à regarder comme connecteurs temporels les adverbes ou syntagmes adverbiaux qui, outre leur fonction d'établir une relation temporelle entre des énoncés (ou plutôt entre les situations décrites par ces énoncés), impliquent une relation logico-pragmatique entre ces mêmes énoncés – i.e. les adverbiaux temporels qui jouent un rôle au niveau des relations de discours<sup>4</sup>. Cet aspect de la question sera laissé entre parenthèses, et je ne préjugerai pas du rôle des conjonctions de subordination étudiées sur les relations de discours. Je m'efforcerai simplement de mettre en évidence la capacité de *jusqu'à ce que* et *avant que* à introduire une proposition assertée – au même titre que *quand*.

## 2. Un cas bien reconnu : celui de « *quand* inverse »

Beaucoup d'études ont été consacrées au phénomène, illustré par l'exemple (8) ci-dessus, du *quand*<sup>5</sup> inverse – « inverse » par référence au terme en usage dans les grammaires latines, avec la construction dite du « cum-inversum ». Parmi ces études peuvent être par exemple mentionnés Olsson (1971), Chétrit (1976), Borillo (1988), Maurel (1992), Declerck (1997), ou Vogeleer (1998).

<sup>3</sup> Le Draoulec (1997) propose un développement de certaines particularités de *jusqu'à ce que* et *avant que* vis-à-vis de la présupposition. Je ne vais cependant pas reprendre ces particularités, qui ne relèvent pas du même phénomène, ni ne concernent le type d'exemples qui seront étudiés ici.

<sup>4</sup> Cf. Bras, Le Draoulec & Vieu (2001) pour une étude, dans une perspective similaire, de *puis* et *un peu plus tard*, d'où il ressort que seul *puis* intervient directement sur l'établissement des relations de discours. L'analyse proposée se place dans un cadre formel, celui de la *Segmented Discourse Representation Theory*, ou SDRT (cf. Asher 1993), que nous ne reprendrons pas ici.

<sup>5</sup> J'utilise *quand* pour désigner en fait aussi bien *quand* que *lorsque*.

Dans la perspective classique telle qu'elle est représentée par Olsson (1971), la subordonnée introduite par *quand* reçoit une interprétation inverse si elle décrit

« un fait inattendu qui interrompt soudain l'action de la principale sans que le lecteur y soit préparé par ce qui précède ». (p. 80)

Et de fait, le caractère inattendu de l'action décrite dans la subordonnée, les effets tant de surprise que d'interruption, sont très souvent mis en évidence. Le caractère prééminent de la situation introduite, le rôle favorable joué par un usage contrasté du passé simple (dans la subordonnée) et de l'imparfait (dans la principale), ainsi que la nécessité d'une postposition de la subordonnée sont également bien reconnus. Mais ce qui va davantage nous intéresser, et qui est également bien reconnu (comme l'annonçait notre Introduction), est que non seulement le contenu de la subordonnée temporelle n'est pas présupposé, mais qu'il est asserté.

On peut mesurer la différence entre une subordonnée introduite par un *quand* inverse et une subordonnée en *quand* « normale » (i.e. avec présupposition), en comparant les exemples (9) et (10) :

(9) Quand Mathilde appela à l'aide, Julien était perdu dans ses rêves.

(10) Julien était perdu dans ses rêves, quand Mathilde appela à l'aide.

En (9), où la subordonnée temporelle est antéposée, l'interprétation inverse est exclue : la subordonnée est présupposée, et joue son rôle canonique de localisation temporelle. En (10), avec une subordonnée postposée, cette interprétation de simple localisation temporelle est encore possible. Mais la postposition de la subordonnée autorise également une interprétation inverse : dans cette dernière interprétation, la situation ponctuelle (au passé simple) que décrit la subordonnée est comprise comme venant interrompre de façon inattendue le cours d'une situation présentée (par l'imparfait) en déroulement.

La postposition de la subordonnée n'est pas suffisante à l'interprétation inverse, mais elle lui est nécessaire, pour que l'ordre des propositions soit iconique de l'ordre dans lequel les situations se sont déroulées : sans ce rapport iconique, il n'y aurait pas de « suspense », et donc pas d'effet de surprise possible. Il faut également noter que dans le choix de l'interprétation, l'intonation devrait constituer un critère décisif : l'interprétation inverse s'accompagne, selon Maurel (1992 : 76), d'une intonation « suspensive » sur la principale. Ce type de paramètre ne peut évidemment être pris en compte qu'à l'oral ; mais à l'écrit, le détachement (représenté par une virgule) de la subordonnée va dans le même sens.

Il reste à préciser ce que signifie le rôle de connecteur pris par *quand* dans l'interprétation inverse. En fait, une difficulté supplémentaire apparaît dans la mesure où il y a très souvent une ambiguïté dans les termes mêmes qui sont utilisés – et peut-être plus particulièrement en anglais, avec le terme de « *connective* ». Ainsi, O. Heinämäki (1974) parle de « *temporal connectives* » pour désigner des conjonctions de subordination temporelle utilisées de façon classique, c'est-à-dire introduisant des subordonnées temporelles présupposées. À l'inverse, G. Sandström (1993), à propos des subordonnées en *when* classiques, insiste sur le fait qu'il ne faut pas parler de « *temporal connective* », dans la mesure où

« [...] *when* is not assumed to relate two clauses of equal standing, but to mark one clause as an adverbial, to be used in the interpretation of the other. » (p. 182)

“*quand* ne relie pas deux propositions de statut égal, mais marque l'une des propositions comme un adverbial, qui est utilisé dans l'interprétation de l'autre proposition.”

Si l'on traduit « *connective* » par « connecteur », le *quand* canonique n'a pas un rôle de connecteur, il permet simplement de construire un adverbial de localisation temporelle. Et ce *quand* canonique s'oppose au *quand* non canonique, i.e. inverse, qui lui introduit véritablement une proposition assertée, et non pas présupposée.

Commençons par nous intéresser au caractère non présuppositionnel de la subordonnée introduite par *quand* dans une interprétation inverse. De façon évidente, la construction va à l'encontre de l'idée de connaissance commune, de ce qui serait « déjà admis ». Et sur le plan discursif, ce caractère non présuppositionnel peut être mis en évidence par l'application du test de non-enchaînement sur les présupposés. L'enchaînement ne pose en effet aucun problème avec un *quand* inverse, comme on peut le voir en (11)<sup>6</sup> :

- (11) Julien était perdu dans ses rêves, quand Mathilde appela à l'aide. Il bondit aussitôt à son secours.

En (11), *Il bondit aussitôt à son secours* est compris sans difficulté comme une conséquence de *Mathilde appela à l'aide*.

Quant à la dimension assertive de la subordonnée, elle est soulignée (entre autres) par Maurel (1992), Lambrecht (1994), Declerck (1997) ou Vogelee (1998). Selon Vogelee (1998 : 84), c'est même « la caractéristique essentielle du *quand* inverse », puisqu'elle est nécessaire à l'émergence de

<sup>6</sup> Inversement, il faudrait préciser que la possibilité d'enchaînement témoigne de ce que l'interprétation est bien une interprétation inverse (cf. plus haut, où il apparaissait que, hors contexte, deux interprétations distinctes pourraient être attribuées à l'exemple (10)).

l'effet de surprise qu'on a déjà caractérisé comme un effet de sens majeur. On peut d'ailleurs remarquer que la subordination inverse s'accompagne très souvent d'adverbes tels que *soudain*, *tout à coup*, *brusquement*, etc., comme en (12) :

(12) Julien était perdu dans ses rêves, quand soudain Mathilde appela à l'aide.

Mais l'effet de surprise n'est pas seul à témoigner de la dimension assertive de la subordonnée. Cette dimension se révèle également par le rôle que joue la subordonnée dans l'avancement de la narration. Pour comprendre ce rôle, il faut comparer les subordonnées en *quand* inverse avec les subordonnées temporelles classiques, ayant une fonction de localisation. Selon C. Hamann (1989), ce type de subordonnée dont le contenu est présupposé est doté d'un temps de référence qui lui-même est présupposé : ce qui implique, selon elle, qu'il s'agit d'un temps de référence « subsidiaire », jouant un rôle secondaire – c'est-à-dire que la subordonnée temporelle ne permet pas d'avancement du temps de référence. Une proposition assertée, en revanche, possède un temps de référence « courant », doté d'une pertinence narrative. Or justement, le temps de référence d'une proposition subordonnée introduite par un *quand* inverse est un temps de référence courant, il a une pertinence narrative dans le déroulement de l'action : et c'est là un élément supplémentaire pour affirmer qu'il s'agit bien d'une proposition assertée. On peut d'ailleurs noter que R. Declerck (1997 : 161), insistant sur le fait que la situation introduite « appartient à l'avant-plan de la narration », et « fait avancer l'action », préfère parler de *quand* « narratif ».

Une dernière précision sur le terme d'« inverse » : selon J.-P. Maurel (1992 : 76), il y a inversion de la subordination au sens où, dans l'énoncé global, c'est la seconde séquence, syntaxiquement subordonnée, qui revêt le caractère énonciatif « principal », « majeur ». C'est-à-dire que l'inversion correspond à l'inversion, au niveau énonciatif, de ce qui est désigné comme principal ou secondaire au niveau syntaxique<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Notons que l'analyse de J.-P. Maurel ne porte pas uniquement sur *quand* inverse, mais également sur des constructions apparentées du type de 'A peine était-on sorti, qu'il se mit à pleuvoir' (p.76), ou encore sur la classe des relatives « continuatives » (ou « de postériorité »), comme dans « Il ouvrit la porte, qu'il referma aussitôt » (p.78). L'analogie entre subordonnées introduites par *quand* inverse et subordonnées relatives continuatives est d'autant plus forte que *quand* est, dans tous les cas, analysé syntaxiquement par J.-P. Maurel comme un relatif.



On soulignera enfin que le rôle de connecteur de *quand* est comparable à celui d'un adverbe comme *soudain*, dont on a vu qu'il accompagne très souvent *quand* inverse, mais qui pourrait également le remplacer<sup>8</sup> :

- (13) Julien était perdu dans ses rêves. Soudain, Mathilde appela à l'aide.

### 3. *Jusqu'à ce que* et *avant que* entre subordination et connexion

Nous allons maintenant explorer la possibilité, pour des subordonnées postposées introduites par *jusqu'à ce que* ou *avant que*, de perdre leur valeur présuppositionnelle et de prendre une valeur assertive. Il s'agit de subordonnées qui expriment la postériorité (ou la coïncidence-postériorité pour *jusqu'à ce que*) de la situation qu'elles décrivent par rapport à celle qui est décrite par la principale. L'hypothèse que je propose est que *jusqu'à ce que* et *avant que* peuvent jouer un rôle de connecteur temporel, comme on vient de le voir pour *quand* inverse. Il me semble en effet que l'expression de la postériorité – et à partir du moment où la position respective de la principale et de la subordonnée correspond à l'ordre de déroulement des situations – permet l'installation d'une relation de succession temporelle entre deux propositions assertées, sans présupposition du contenu de la subordonnée.

#### 3.1. *Jusqu'à ce que*

Prenons pour première illustration l'exemple (construit) suivant :

- (14) Julien {avait foi / a longtemps eu foi} en Mathilde, jusqu'à ce qu'un beau jour il découvre qu'elle se moquait de lui.

La subordonnée introduite par *jusqu'à ce que* ne joue pas, en (14), son rôle habituel de localisation temporelle de la principale. Là encore, il est facile de mettre en évidence le caractère non présuppositionnel de la subordonnée, qui se prête facilement à l'enchaînement. Ainsi, (14) pourrait être sans difficulté continué par « Du coup, il décida de ne plus la voir » (enchaînement qui porte bien sur le contenu de la subordonnée).

L'exemple suivant, attesté dans la base de données Frantext, constitue un bel exemple d'enchaînement sur une subordonnée en *jusqu'à ce que* – dont la valeur non présuppositionnelle apparaît, de ce fait même, de façon flagrante :

<sup>8</sup> Cf. là encore Vogelee (1998), qui note que « *soudain* est employé dans des conditions analogues à celles du *quand* inverse » (p. 93).

- (15) Je continuais ainsi [de parler], pauvrement désinvolte, jusqu'à ce que soudain elle éclatât en sanglots. J'aurais dû essayer de la rassurer, de lui faire de nouvelles promesses. Je n'en avais plus la force et elle n'en aurait pas été dupe. (Memmi, *Agar*).

En (15), « j'aurais dû essayer de la rassurer » est une continuation claire de « soudain elle éclatât en sanglots ».

Je répète que je ne connais pas d'étude mentionnant ce type d'exemple où des subordonnées introduites par *jusqu'à ce que* (ou *avant que*, comme on va le voir plus tard) ne seraient pas présupposées. Et l'on peut comprendre que ce type d'utilisation n'ait jusqu'à présent pas retenu l'attention au même titre que *quand* inverse. En effet, il ne déclenche pas l'effet de sens remarquable par lequel *quand* inverse se distingue : s'il y a un effet de surprise dans les exemples (14) ou (15), cet effet n'est pas proprement lié au fonctionnement de *jusqu'à ce que*, mais à la nature de l'adverbial temporel qui l'accompagne (*un beau jour, tout à coup*).

Il reste à déterminer si les subordonnées en *jusqu'à ce que* non présupposées ont également la propriété de soutenir une assertion. Et pour cela, il faut se demander ce que l'on entend précisément par « assertion » pour une subordonnée temporelle. Car dans les études portant sur *quand* inverse, l'absence de présupposition semble immédiatement aller de pair avec le caractère assertif du contenu de la subordonnée. Or la valeur assertive n'est pas si évidente à définir. Pour une meilleure compréhension de ce qu'il faut entendre par « assertion », je renvoie à une analyse de G. Green (1996) sur la distinction entre principale et subordonnée. G. Green montre qu'il existe des subordonnées présentant certaines caractéristiques, en particulier illocutoires, qui peuvent être assertées. Mais je ne vais pas reprendre ici cette analyse, et je me contenterai de comparer nos exemples de subordonnées introduites par *jusqu'à ce que* avec le phénomène qu'on a vu qualifier, à propos de *quand*, de subordination inverse.

Je répète qu'on n'a pas l'effet de surprise qui allait dans le sens du caractère assertif généralement admis pour *quand* inverse ; il n'est pas non plus évident de dire, avec *jusqu'à ce que*, que la subordonnée syntaxique est énonciativement « principale » au sens de Maurel (1992). Pourtant, l'intuition éveillée par les exemples (14) et (15) est que si la subordonnée n'est pas dotée d'un poids énonciatif plus fort que celui de la principale syntaxique, elle semble au moins être sur le même plan que la principale, et permettre aussi bien qu'elle un avancement du temps de référence. Ce qui revient à dire que la subordonnée n'apparaît pas comme un simple constituant temporel. Pour mieux mettre en évidence son caractère assertif, je vais m'appuyer sur une analyse proposée par C. Fuchs (1992), à propos d'un type de subordonnées non temporelles : les subordonnées introduites par *encore que*.

C. Fuchs établit une distinction entre ce qu'elle appelle articulations énonciative et prédicative. En illustration de l'articulation prédicative sont cités les exemples (16) et (17) :

- (16) Encore qu'il soit de condition modeste, il n'est pas sans posséder un petit capital. Cité par le *Dictionnaire de la Langue Française*, Bordas (Fuchs 1992 : 104)
- (17) Il n'est pas sans posséder un petit capital, encore qu'il soit de condition modeste. (*Ibid.* : 104)

Avec l'articulation prédicative, on reste dans le domaine de la présupposition (le contenu de la subordonnée est présupposé). *Encore que* prend alors une valeur distinguée par Fuchs comme « concessive » (paraphrasable par *bien que*). Le choix est possible entre des constructions illustrant l'ordre subordonnée avant principale, i.e.  $Q < P$  (comme en (16)), ou l'ordre principale avant subordonnée ( $P < Q$ , comme en (17)). C. Fuchs précise que la permutation de l'ordre des propositions entraîne des différences liées à des questions de thématisation – mais au moins une telle permutation est possible.

En revanche, l'articulation énonciative n'admet que l'ordre *P encore que Q*, avec cette fois une valeur dite « adversative ». C'est le cas en (18) :

- (18) Mais le paquebot est encore préférable. Encore que les paquebots soient source de mélancolie (comme chacun sait). M. Charolles (Fuchs 1992 : 99)

Dans ce type d'exemple, selon C. Fuchs (1992 : 99) « la proposition Q fait l'objet d'une **assertion**<sup>9</sup> à part entière », qui introduit une « **modulation** sur l'assertion de P ». Et c'est ce qui explique l'impossibilité d'inverser l'ordre des propositions :

« Du fait de ce caractère de **modulation rétroactive** sur P, il est impossible avec cette valeur dite adversative de *encore que* d'inverser l'ordre des propositions P et Q. » (Fuchs 1992 : 100)

Ce que vient confirmer l'inacceptabilité<sup>10</sup> d'un exemple comme (19) :

- (19) \* Encore que les paquebots soient source de mélancolie (comme chacun sait). Mais le paquebot est encore préférable... (Fuchs 1992 : 100)

C. Fuchs parle dans ce cas d'« autonomie énonciative » de l'assertion de Q, dont une autre très belle illustration est fournie par un exemple emprunté à Montherlant :

<sup>9</sup> En gras dans le texte.

<sup>10</sup> Rendue plus évidente encore par la présence du *Mais*.

- (20) La façon désinvolte dont vous parlez de la mort de votre père, dans votre lettre, m'a outré, encore que je la comprenne ; exactement : je la comprends et je suis outré. (Fuchs 1992 : 100)

L'autonomie énonciative de la proposition subordonnée apparaît de façon flagrante dans la glose donnée à la fin de l'extrait – glose admirable (pour nous du moins) de souci linguistique, puisque le contenu de la subordonnée est repris par une assertion, dans une phrase indépendante.

Cette notion d'autonomie énonciative va m'être particulièrement utile pour mon étude. La condition qui en est donnée par Fuchs (1992 : 98) consiste en « une ponctuation forte (ou une pause à l'oral) entre *P* et *encore que Q* ». A l'écrit, la ponctuation la plus forte est représentée par le point, comme dans l'exemple (18) ; mais la coupure peut être également assurée par une virgule, un tiret, ou la mise entre parenthèses. Il faut souligner que même avec une séparation par un point, C. Fuchs continue de considérer *encore que Q* comme une subordonnée : elle parle dans ce cas de « subordination interphrastique » (p. 94) (i.e. la subordonnée constitue une phrase à part entière).

Ces éléments d'analyse vont maintenant pouvoir me servir à une meilleure appréhension de ces cas pour lesquels je voudrais montrer que la subordonnée introduite par *jusqu'à ce que* n'a pas son rôle habituel de localisation temporelle de la principale ; qu'au contraire les deux propositions font chacune l'objet d'une assertion, et sont ainsi dotées d'une même « autonomie énonciative » au sens de Fuchs (1992). En premier lieu, on retrouve la même exigence sur l'ordre des propositions : la principale doit apparaître avant la subordonnée. Et dans nos exemples également, l'analyse selon laquelle il y a assertion est favorisée par la séparation par la ponctuation<sup>11</sup> (une virgule en (14) comme en (15)). Un autre élément que la ponctuation peut être enfin mentionné, qui là encore nous amène à faire un petit détour par *encore que*. Selon Fuchs (1992 : 99), il est très facile d'insérer, juste après *encore que*, des adverbes de phrase modulant l'assertion de la principale : des expressions comme « à bien y réfléchir », « tout compte fait », etc. Et si l'on revient maintenant au cas de *jusqu'à ce que* : dans nos exemples, le fait que *jusqu'à ce que* soit suivi d'un adverbial temporel (*un beau jour, tout à coup*) contribue très certainement à accentuer la coupure, le détachement (et par conséquent l'autonomie énonciative) des deux propositions. Et cela ne vaut pas seulement pour des adverbiaux allant dans le sens de la surprise : le même rôle pourrait être tenu par un adverbial temporel n'exprimant pas d'idée de surprise, par exemple *en janvier 2004*, en (21) :

- (21) Julien a longtemps eu foi en Mathilde, jusqu'à ce qu'en janvier 2004, il découvre qu'elle se moquait de lui.

<sup>11</sup> Comme c'était en fait déjà le cas avec *quand* inverse.

S'il n'y a pas de coupure par un adverbial, comme en (22),

- (22) Julien a longtemps eu foi en Mathilde, jusqu'à ce qu'il découvre qu'elle se moquait de lui.

l'analyse selon laquelle la proposition subordonnée est assertée (en raccourci, je parlerai d'« analyse assertive ») – cette analyse devient beaucoup plus difficile à défendre. Elle semble dépendre de la suite donnée à l'énoncé : en présence d'une suite semblable à celle que j'avais imaginée pour l'exemple (14) (« Du coup, il décida de ne plus la voir »), on pourrait maintenir qu'il y a assertion. Mais l'analyse de l'exemple (22), tel quel, reste indécidable (je reviendrai plus tard sur cette question de l'indécidabilité). Sinon, pour favoriser l'analyse assertive, il faudrait qu'il y ait une coupure beaucoup plus nette, avec la présence d'un point devant *jusqu'à ce que* (c'est-à-dire qu'il y ait ce que Fuchs désigne par « subordination interphrastique »). Dans ce cas, la présence d'un adverbial temporel semble s'avérer moins nécessaire, comme en (23) :

- (23) Julien a longtemps eu foi en Mathilde. Jusqu'à ce qu'(un beau jour) il découvre qu'elle se moquait de lui.

L'exemple (24) (attesté, cette fois), sans adverbial après *jusqu'à ce que* mais avec un point devant, irait dans le même sens :

- (24) Et si cette ville n'était qu'une jolie toile d'araignée construite par la CIA pour coincer Truman ? Le doute est entretenu par de joyeuses fausses pistes. Jusqu'à ce que la lumière se fasse. Une lumière de carte postale, douceâtre, orangée. Mais une lumière qui fait mal.  
Car la morale de *The Truman Show*, abyssale, fait froid dans le dos, [...] (*Télérama*, 8-14 mai 2004)

De plus en (24), la suite porte sur la subordonnée, ce qui vient encore conforter l'analyse assertive.

Le problème qui se pose cependant avec *jusqu'à ce que*, est que la subordonnée ne donne pas lieu à deux interprétations aussi clairement distinctes que ce n'était le cas pour *encore que*, avec une valeur adversative *vs* concessive. Avec *jusqu'à ce que*, la valeur proprement temporelle ne change pas. Ce qui se joue est plus subtil, puisque seule change la question de l'autonomie énonciative : il n'y a plus simplement localisation temporelle, mais participation de la subordonnée à l'avancement de la narration.

Je me suis efforcée de réunir tous les éléments possibles pour montrer que le contenu de la subordonnée est asserté dans mes exemples avec *jusqu'à ce que* ; et donc, d'après la définition adoptée en Introduction, que le subordonnant a une parenté avec le rôle d'un connecteur. Pour mettre en évidence le rôle de connecteur de *jusqu'à ce que*, on ne choisira plus la

comparaison avec *soudain* (comme on l'a fait pour *quand* inverse), mais avec un connecteur temporel tel que *puis* (ou *et puis*). Ainsi, (14) se laisserait paraphraser par :

- (25) Julien a longtemps eu foi en Mathilde. (Et) puis un beau jour, il a découvert qu'elle se moquait de lui.

Le parallélisme de fonctionnement reste sémantiquement imparfait, dans la mesure où *puis*, pas plus qu'aucun connecteur temporel, ne permet d'exprimer le sens (attaché à *jusqu'à ce que*) de prolongement de la première situation jusqu'au moment où la seconde advient (cf. ce que j'ai appelé « coïncidence-postériorité »). Mais cette réserve ne remet pas en cause la légitimité de la comparaison sur le plan énonciatif.

Je dois malgré tout reconnaître que les cas de subordonnées en *jusqu'à ce que* se prêtant à une analyse assertive ne sont pas toujours très clairs ; et surtout, je n'ai pu en relever que très peu d'exemples attestés. On va voir maintenant qu'avec *avant que*, c'est-à-dire quand il s'agit d'exprimer la simple postériorité, la parenté entre subordonnant et connecteur devient beaucoup plus évidente. J'ai d'ailleurs trouvé beaucoup plus d'exemples avec *avant que*, ou plutôt, avec *avant de* : de fait, on va voir que l'interprétation assertive semble plus disponible lorsqu'il y a continuité du sujet (et de ce fait, réduction infinitive de la subordonnée).

### 3.2. *Avant que / de*

Les possibilités offertes par *avant que* ou *avant de* d'introduire une subordonnée à valeur assertive sont assez similaires à celles que l'on a vues pour *jusqu'à ce que*. Je répète que le phénomène paraît cependant beaucoup plus massif et régulier, et que j'en ai relevé de nombreuses occurrences au fil de diverses lectures.

Le style journalistique<sup>12</sup>, en particulier, semble s'être fait une spécialité de ce type d'utilisation de *avant que / de*, où le subordonnant joue le rôle que pourrait jouer un connecteur de succession temporelle. C'est le cas par exemple en (26) (extrait d'une biographie rapide de Marie-Noëlle Lienemann) :

- (26) Entretemps, « Marie-No », comme l'appellent ses amis, dénonce la candidature « anesthésiante » de Mitterrand à la présidentielle de 1988, avant de fonder, en 1991, la gauche socialiste, avec Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon. La même année, elle s'en prend à l'intervention française dans

<sup>12</sup> Que je ne chercherai pas à bien définir : mes exemples seront puisés aussi bien dans des quotidiens que dans des revues, des magazines de cinéma, etc.

le Golfe et à la corruption de certains élus du PS. En 1994 paraît Coup de gueule contre la technocratie [...]. (*Libération*, 20 août 2002)

En (26), les divers éléments de la biographie apparaissent sur le même plan. Et en particulier, dans le premier énoncé, les deux événements présentés en succession (« dénoncer la candidature de Mitterrand », « fonder la gauche socialiste ») semblent avoir le même statut : le second n'est pas perçu comme participant à la localisation du premier. « *avant de fonder* » permet un avancement de la narration similaire à celui qu'exprimerait *puis elle fonde*, ou *ensuite elle fonde*.

Les facteurs favorisant pour l'interprétation d'une narration en progression sont, comme c'était le cas pour *jusqu'à ce que*, le détachement ponctuationnel des propositions principale et subordonnée, et le fait qu'il n'y ait pas de permutation de l'ordre possible. La ponctuation peut correspondre à une virgule, comme en (26) ; mais on peut également trouver des exemples avec une séparation par un point, et dans ce cas l'interprétation assertive est encore plus flagrante. C'est le cas de l'exemple (27), où l'on retrouve le phénomène de subordination interphrastique, et où la subordonnée ainsi détachée apparaît très clairement au même niveau que les autres épisodes :

- (27) Dans le pays où ils sont prisonniers, le garçon [...] poussera le rugissement de la liberté et fera lever un ouragan. Avant de s'évader par les chemins de la neige, de soleil et de vent, et de rebâtir son village, où les lions revenus signeront le retour de la paix... Autant d'épisodes magiques, de rebondissements merveilleux, qui font décoller le film au-dessus des nuages, vers les grands espaces de la légende... (*Journal du cinéma Utopia*, 3-30 septembre 2003 – à propos du film *L'enfant Lion*)

Un autre facteur favorisant (et propre, cette fois, à *avant*) est que la continuité de l'action soit assurée par la conservation du sujet (avec réduction infinitive de la subordonnée). Enfin, l'autonomie énonciative de la subordonnée semble également favorisée, comme c'est le cas en (26), par la présence d'un adverbial temporel : « , *en 1991*, ». Le rôle d'un tel adverbial est cependant différent de celui qu'il avait pour *jusqu'à ce que*. Il ne suit plus immédiatement la conjonction de subordination, comme il le faisait en (14), (15) ou (21). Et surtout, sa présence est moins cruciale que pour nos exemples avec *jusqu'à ce que* : plutôt que de renforcer la coupure entre les deux propositions, n'aurait-il pas plutôt le rôle de prendre en charge la localisation temporelle ? Ce qui est sûr, c'est que la valeur assertive de la subordonnée reste claire dans des exemples qui sont dépourvus de la présence de tels adverbiaux : c'est le cas en (27), où le subordonnant est précédé d'un point, mais également dans un exemple comme (28), où il n'est précédé que d'une virgule, ou même en (29), dépourvu de toute ponctuation avant *avant de* :

- (28) John O'Neill, un agent du FBI, a enquêté pendant huit ans sur le réseau terroriste Al-Qaïda, avant d'être poussé à la retraite. (*Télérama*, 6-12 septembre 2003 – résumé de documentaire)
- (29) Le porte-parole a commencé par se réjouir au nom du gouvernement avant de se raviser et signifier s'être exprimé en son nom personnel. Puis, dans la soirée, le gouvernement s'est finalement félicité. (*Libération*, 11 octobre 2003 – à propos du prix Nobel décerné à l'Iranienne Shinin Ebadi)

L'exemple (29) présente un enchaînement explicite sur la subordonnée, avec le connecteur temporel *puis* (« *Puis, dans la soirée, le gouvernement s'est finalement félicité* ») – enchaînement qui permet de maintenir l'analyse assertive malgré l'absence de ponctuation devant « *avant de se raviser et signifier s'être exprimé en son nom personnel* ».

Et l'exemple (28) (qui apparaît en fait en fin d'article) laisserait imaginer des possibilités d'enchaînement similaires, par exemple : *Car les autorités ne voulaient pas entendre parler de la menace que constituait Ben Laden*.

Il faut noter que le procédé, s'il est particulièrement bien représenté dans la presse, en dépasse largement les frontières. J'en donnerai quelques exemples, relevés cette fois dans deux romans (policiers), et que j'ai retenus pour la participation manifeste de la subordonnée à la progression de la narration :

- (30) Oleg l'empoigna à bras-le-corps, comme prévu. Et le précipita par-dessus bord, avant de remettre le moteur en route. L'hélice traça aussitôt son sillon, fouettant la masse inerte de l'eau en une longue traînée mousseuse qui se dilua, absorbée par l'indolence des flots obscurs. (Thierry Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*)
- (31) Charlie gigota, [...]. Il ouvrit un œil, le referma, à plusieurs reprises, avant de se décider à consulter sa montre. Il était plus de midi. Il se leva, sortit de son repaire, [...] (Thierry Jonquet, *Moloch*)
- (32) La trouille au ventre, il [Rovère] se plaqua contre le mur de pierre meulière de la façade et s'approcha d'un soupirail, d'où le cri semblait avoir jailli. Il souleva le battant de tôle rouillée et couvert de mousse qui l'obstruait, avant de braquer le faisceau de sa torche droit vers les profondeurs de la cave. Il aperçut un type aux cheveux ébouriffés, vêtu d'un survêtement, et qui, aveuglé par le faisceau de la torche, se couvrit le visage de ses deux mains. (Thierry Jonquet, *Moloch*)

Dans chacun de ces exemples, l'événement décrit dans la subordonnée s'inscrit dans une séquence d'événements, où il donne lieu aussi bien qu'un autre à l'enchaînement.

Si ce n'est pas une preuve en soi d'accumuler les exemples, cette accumulation renforce le besoin d'une hypothèse (telle que celle de



« l'articulation énonciative ») permettant de rendre compte de la particularité de tous ces cas où la subordonnée n'est pas présupposée.

Il est temps cependant de reconnaître que tous les exemples de subordonnées à valeur assertive mentionnés jusqu'à présent sont en fait des exemples de constructions infinitives, supposant une identité de sujet (i.e. des exemples avec *avant de*). J'avais souligné dès le départ que la conservation du sujet, dans une subordonnée infinitive, est un facteur favorable à l'analyse assertive. Or pour l'instant, je n'ai pas présenté un seul exemple contenant une subordonnée introduite par *avant que*. Et il devient légitime de se demander si la construction infinitive favorise simplement, ou est nécessaire à l'interprétation assertive.

La construction infinitive est tellement prégnante dans mes exemples que le rôle de la continuité de sujet mériterait une étude approfondie (que je n'ai pas entreprise ; je ne proposerai que quelques premiers éléments de compréhension). Il ne s'agit cependant pas d'une condition nécessaire de l'interprétation assertive – ce que je me contenterai d'illustrer en produisant au moins un exemple attesté comportant une, et même en l'occurrence deux subordonnées introduites par *avant que*, avec changement de sujet, et enchaînement sur le contenu des subordonnées :

- (33) Au début cela aurait dû être la chronique heureuse d'un tournage, la matière d'un bonus sur le futur DVD d'un grand film à succès... Au début, seulement... avant que tout ne disparaisse, avant que les sept plaies d'Égypte ne s'abattent sur Terry Gilliam et sur son rêve le plus démesurément fou. Alors cette caméra innocente qui aurait dû, dans l'idéal, n'être là que pour les instants de grâce et de joie, devint le témoin impuissant d'une débâcle. (*Journal du cinéma Utopia*, 3-30 septembre 2003 – à propos du film *Lost in la Mancha*).

En (33), les subordonnées « *avant que tout ne disparaisse, avant que les sept plaies d'Égypte ne s'abattent sur Terry Gilliam et sur son rêve le plus démesurément fou* » retiennent un aspect de localisation temporelle, au sens où elles précisent et insistent sur « *Au début, seulement...* ». Mais l'analyse assertive, selon laquelle ces mêmes subordonnées participent à la progression de la narration, est assurée par l'enchaînement auquel elles donnent lieu : « *Alors cette caméra innocente [...]* ».

Il s'avère ainsi que l'analyse assertive n'implique pas impérativement que soit conservé le même sujet, dans une construction infinitive. Cette construction restant cependant, et de très loin, la plus courante, je vais essayer d'en proposer quelques premiers éléments d'explication.

La conservation du sujet correspond souvent à la conservation d'une même thématique, d'un même « topique de discours » : ce qui favorise l'installation d'un certain type de relation, appelée relation de « Narration » dans une théorie du discours telle que celle de N. Asher (1993), la SDRT

(*Segmented Discourse Representation Theory*). Je renvoie, pour une étude de *puis* comme connecteur impliquant la relation de Narration, à Bras, Le Draoulec & Vieu (2001). Je ne vais pas reprendre cette analyse, mais il y aurait certainement une comparaison intéressante à faire entre le rôle de *puis* et celui de *avant de* dans ce type de configuration où il y a conservation du topique de discours. Et pour le cas précis de *avant de*, si une relation de Narration s'installe entre deux constituants (principale et subordonnée) apparaissant sur le même plan, il y a toutes les chances qu'on puisse enchaîner sur le second constituant, i.e. la subordonnée temporelle : ce qui donne lieu à une succession d'épisodes sur une même thématique.

Il faut prendre garde cependant que la relation de Narration n'exige pas la conservation du sujet. Ce qu'a de particulier l'exemple (33), c'est qu'en plus d'une relation de Narration, il présente également une relation de Contraste. Je renvoie là encore à l'analyse de *puis*, qui est apparu comme particulièrement compatible avec la relation de Contraste<sup>13</sup>. Le Contraste, en (33), correspond à une rupture, un tournant dans la succession des événements ; et c'est sur ce tournant que se fait l'enchaînement. Remarquons d'ailleurs que dans l'exemple (29), avec une subordonnée infinitive, on avait déjà une relation de Contraste : car cette relation peut s'établir aussi bien avec changement de sujet (comme en (33)), que sans changement (comme c'était le cas en (29), avec un Contraste entre « *se réjouir au nom du gouvernement* » et « *se raviser et signifier s'être exprimé en son nom personnel* »).

Si l'on fait une comparaison avec *jusqu'à ce que*, on peut remarquer que c'est plutôt dans un type similaire de configuration (avec relations de Narration et de Contraste entre principale et subordonnée) qu'émerge l'interprétation assertive : il y a d'abord une situation qui dure, puis survient une rupture, laissant place à une situation antagoniste. Ainsi en (33), *avant que* pourrait être facilement remplacé par *jusqu'à ce que*.

Toujours dans une perspective de comparaison avec *jusqu'à ce que*, il faut souligner que le fonctionnement de la construction infinitive n'est de toute façon pas le même selon que la subordonnée est introduite par *jusque* ou par *avant*. Avec *jusque*, même s'il y a conservation du sujet, le sujet est le plus souvent répété. Une condition particulière d'utilisation est en effet liée à la construction infinitive : l'expression d'une intensité, d'un résultat, qui pourrait correspondre à celle qui est attachée à un subordonnant comme *tellement que*. Ainsi, le passage de *il a mangé jusqu'à ce qu'il s'en rende malade* à *il a mangé jusqu'à s'en rendre malade* ne poserait aucun problème. En revanche, une réduction infinitive serait inappropriée pour un exemple comme (14), qu'il serait difficile de transformer en :

<sup>13</sup> Relation que je ne vais pas détailler davantage que je ne l'ai fait pour la relation de Narration : il peut nous suffire ici de les comprendre intuitivement.

- (34) ?Julien a longtemps eu foi en Mathilde, jusqu'à découvrir, un beau jour, qu'elle se moquait de lui.

Il me faut enfin aborder un dernier point : jusqu'à présent, j'ai fait (à peu près) comme s'il existait toujours une distinction claire entre les deux types d'analyse : l'analyse présuppositionnelle, avec pour la subordonnée un rôle de localisation temporelle, et l'analyse assertive où la subordonnée entre de plain-pied dans l'avancement de la narration. Or beaucoup de cas d'indétermination sont possibles, dont je rendrai compte une fois encore en m'appuyant sur Fuchs (1992). Revenons sur l'exemple (17) :

- (17) Il n'est pas sans posséder un petit capital, encore qu'il soit de condition modeste.

J'avais dit dans la section 3.1. que la subordonnée est classée par C. Fuchs comme concessive (et donc présupposée). Mais j'avais également précisé que C. Fuchs reconnaît des différences de thématisation selon que la subordonnée apparaît avant ou après la principale. Dans le cas où la subordonnée est postposée (P précède Q), elle remarque que l'interprétation concessive n'est pas pleinement assurée :

« Dans l'ordre  $P < Q$  [...], c'est Q qui prend de l'importance, au point de tendre à l'autonomisation et de faire glisser l'interprétation de *encore que* vers la valeur adversative. » (Fuchs 1992 : 104)

Cette remarque amène C. Fuchs à aborder la question des cas « d'indétermination » entre valeur adversative et valeur concessive. Elle constate que dans certains cas, les deux interprétations sont « co-possibles », c'est-à-dire que

« l'on pourrait, selon les circonstances interprétatives, glisser de l'une à l'autre sans rupture discriminante dans la signification, sans nécessité de choix exclusif ». (*Ibid.* : 105)

Plus précisément, la notion de « co-possible » correspond à une

« neutralisation des deux valeurs adversative (articulation énonciative) et concessive (articulation prédicative) »

et dans ce cas,

« l'interprétation construit un mixte ou un intermédiaire entre les deux valeurs : une sorte de valeur concessive articulée sur l'énonciation. » (*Ibid.* : 105)

Avec *avant de (avant que)*, j'ai relevé beaucoup de cas similaires où les deux interprétations (présuppositionnelle ou assertive) me semblaient

possibles en même temps. Parmi les nombreux exemples présentant selon moi cette configuration d'indétermination, je me contenterai d'en citer deux :

- (35) Ça devait se faire chez ses parents, dans leur vie d'avant, quand ils étaient de jeunes hobereaux bretons, distingués, un peu Fitzgerald sur les bords, avant qu'ils ne pêtent les plombs, eux aussi, folie, épaves, elle et ses amants, lui en vieil excentrique. Pour mon mariage où, bien sûr, je l'avais invité, il m'avait envoyé une lettre [...] (Justine Lévy, *Rien de grave*)
- (36) Il [Vasco] ne rentra pas chez lui et marcha jusqu'à l'aube avant de se décider à sonner à la porte du commissaire.  
Les deux hommes s'assirent dans la cuisine devant un bol de café. (Fred Vargas, *Coule la Seine*)

L'exemple (35) rappelle un peu l'exemple présenté en (33). Est-ce que la subordonnée en *avant que* remplit uniquement un rôle de localisation temporelle (avec reprise et précision de « *leur vie d'avant* ») ? Ou est-ce qu'elle permet un avancement de la narration ? Mais plus que l'exemple (33), où l'enchaînement (introduit par *Alors*) sur les subordonnées est clairement explicite, l'exemple (35) me semble pouvoir relever des deux interprétations à la fois.

Quant à l'exemple (36), il me paraît également difficile à ranger dans l'une ou l'autre catégorie. L'indécision, l'hésitation prêtée à Vasco, le protagoniste – et par conséquent le caractère énonciativement majeur de la subordonnée décrivant la décision que Vasco finit par prendre – irait dans le sens d'une autonomie de cette subordonnée. La suite proposée (« *Les deux hommes s'assirent [...]* ») irait dans le même sens, dans la mesure où elle témoigne d'une narration en progression. Cette suite, cependant, n'apparaît que dans le paragraphe d'après, et pourrait tout aussi bien continuer l'ensemble de l'énoncé précédent (où la subordonnée constituerait le point de repère événementiel-temporel par rapport auquel devrait être interprété *marcha jusqu'à l'aube*). Par ailleurs, l'absence de ponctuation fragilise encore l'unicité d'une analyse assertive.

Une difficulté supplémentaire se présente à moi, que je ne suis pas sûre de savoir résoudre. Car C. Fuchs (1992) fait encore une distinction entre « indétermination » et « ambiguïté » entre deux types d'interprétation. Pour les exemples (35) et (36) présentés ci-dessus, ils me paraissent plutôt relever de l'indétermination : il ne semble pas y avoir de nécessité de choix entre l'articulation prédicative (avec localisation temporelle) et/ou l'articulation énonciative (avec avancement de la narration). En revanche, ce que Fuchs entend par « ambiguïté » correspond à un véritable choix entre deux

interprétations – entre lesquelles s’instaure une rupture discriminante<sup>14</sup>. Pour mes exemples précédant les exemples (35) et (36), il me semble qu’il y avait, au moins pour la plupart d’entre eux, une seule interprétation possible. Les deux grands types de circonstances favorisant la résolution du choix seraient les suivants :

(i) La présence d’une ponctuation forte, et plus particulièrement d’un point, comme c’était par exemple le cas en (27). Il faut cependant mettre un bémol sur ce critère, puisque même avec un point, on n’a pas forcément affaire à de l’assertif. Il peut y avoir subordination interphrastique, sans qu’il y ait pour autant autonomie énonciative :

- (37) – Vous ne pouviez pas le dire plus tôt ? demanda Danglard. Avant que je ne tape tout ce rapport ?  
 – Je n’y ai songé que cette nuit, dit Adamsberg [...] (Fred Vargas, *Sous les vents de Neptune*)

« *Avant que je ne tape tout ce rapport* » a ici uniquement un rôle de localisation temporelle. La subordonnée ne fait qu’élaborer, préciser le « *plus tôt* » de la phrase précédente, et il serait complètement impossible de remplacer *avant que* par *puis*.

(ii) Le fait qu’il y ait enchaînement (explicité ou non par la présence d’un connecteur) sur la subordonnée. Mais il faut faire attention que ce critère ne se situe pas sur le même plan que celui de la ponctuation. C’est en effet, pour le scripteur, une nécessité de choisir telle ou telle ponctuation devant la subordonnée, voire de ne pas en mettre du tout. En revanche, l’enchaînement sur la subordonnée a trait à d’autres considérations, dépendant de ce dont le narrateur veut parler.

Une suite effective donnée au contenu de la subordonnée temporelle est certainement la meilleure garantie de son caractère assertif, ce dont témoignent les exemples (29) à (34). Mais s’il n’y a pas d’enchaînement sur la subordonnée, cela ne veut rien dire, du moins cela ne signifie pas que la subordonnée temporelle ne participerait pas à l’avancement de la narration. Ce peut être simplement le choix du narrateur de s’arrêter là dans la succession des événements (surtout dans les cas où il s’agit d’une fin d’article ou de segment narratif).

Pour des exemples précédant l’exemple (35), et où la continuation sur la subordonnée serait seulement possible, j’ai privilégié l’interprétation selon laquelle il y a avancement de la narration. Mais la question se pose : n’était-

<sup>14</sup> Je ne vais pas développer les cas d’utilisation de *encore que* présentant selon Fuchs (1992 : 105-107) une ambiguïté (il s’agit de cas où il y a une décision à prendre sur qui, du sujet de la principale, ou de sujet de l’énonciation, prend en charge le contenu de la subordonnée).

ce pas là aller un peu trop vite, n'était-ce pas une décision un peu trop intuitive ? Et si oui, si le choix était trop rapide : y a-t-il une véritable ambiguïté pour ces exemples ? Ou bien relèvent-ils d'une simple indétermination, en ce sens qu'il n'y aurait pas de véritable nécessité à choisir, mais simplement des circonstances telles qui font qu'il y aurait une tendance à glisser plutôt vers l'interprétation assertive ? Nous laisserons ces questions en suspens.

#### 4. Conclusion

Pour conclure cette étude, je voudrais d'abord souligner qu'elle n'a aucunement vocation à remettre en cause l'association régulière entre subordination temporelle et présupposition. Les exceptions examinées, où subordination temporelle et présupposition ne vont plus de pair, sont des cas où la subordonnée ne joue simplement plus son rôle de localisation temporelle.

Le phénomène a déjà fait l'objet d'une abondante littérature, à propos des subordonnées introduites par *quand* dans une interprétation inverse. Son élargissement à des subordonnées introduites par *jusqu'à ce que* et *avant que/de* reste une hypothèse à affiner. En particulier, les modalités du passage à l'assertion seraient à examiner plus en détail. La postposition de la subordonnée est apparue comme une condition minimale pour que la subordonnée puisse être regardée comme assertée, et par là même, pour que le subordonnant puisse acquérir un statut de connecteur. Mais cette condition n'est pas suffisante, puisque la position finale est également compatible avec une interprétation présuppositionnelle de la subordonnée, comme simple constituant temporel. Quant aux paramètres de la ponctuation et de l'enchaînement, on a vu combien ils sont fragiles et aléatoires dans la détermination du rôle de *avant que/de*. Il faudrait d'ailleurs préciser qu'ils le seraient tout aussi bien pour l'interprétation de subordonnées introduites par *jusqu'à ce que*.

D'autre part, l'existence de nombreux exemples pour lesquels il serait difficile de décider s'ils relèvent de l'une ou l'autre interprétation, présuppositionnelle ou assertive, continue de poser problème. A la différence de *quand* inverse, qui allie à l'interprétation assertive un effet de surprise généralement aisé à percevoir, ni *avant que* ni *jusqu'à ce que* ne peuvent clairement se distinguer par un tel effet. On a certes vu des exemples où la subordonnée introduite par *jusqu'à ce que* se prêtait à l'expression d'une surprise (cf. (14) et (15)) – mais il s'agissait d'exemples pour lesquels l'expression de la surprise tenait à la présence d'un adverbe allant en ce sens. En ce qui concerne *avant que/de*, tout un pan de configurations particulières, négligées dans cette étude, resterait à envisager : des configurations où la subordonnée apparaît en fin de paragraphe, voire en toute fin d'article ou de

chapitre. L'exemple (28) était un exemple de fin d'article, mais ne présentait pas les caractéristiques que je voudrais mentionner ici en guise de perspective. Examinons pour cela un dernier exemple attesté, toujours en clôture d'article :

- (38) « On y voit le docteur Shutt, d'humeur particulièrement ronchonne, s'éreinter au golf, s'engueuler avec son patron, rudoyer un piano mécanique avant de s'effondrer, victime d'une rupture d'anévrisme. » (*Télérama*, 6-12 septembre 2003)

Cet exemple, malgré l'absence de ponctuation devant la subordonnée, présente une configuration telle, avec une succession d'événements, et un final qui apparaît comme un point culminant (« *avant de s'effondrer* »), que l'analyse assertive s'impose – et cela, évidemment, sans que le critère de l'enchaînement puisse intervenir. Il s'agit là d'un effet de clôture remarquable qui, sans être nécessairement présent, peut néanmoins rappeler le caractère prééminent de tout événement introduit par un *quand* inverse. Cette piste reste à explorer, et ouvre dans le même temps sur une autre voie, celle de la comparaison avec le connecteur *puis* dans l'expression de la succession temporelle. Dans la majorité de nos exemples, *avant que/de* pourrait être regardé comme une simple variante de *puis*. Mais *puis* n'a pas, à l'instar de *avant de* en (35), la capacité de mise en valeur de la situation introduite. Et s'il est également possible d'avoir toute une séquence d'événements juxtaposés achevée par *puis*..., ou par *avant que/de*... (cf. là encore (35)), les combinaisons en série de *avant de* et *puis* présentent une dissymétrie flagrante. Ainsi, on imaginerait très bien une succession de *puis* clôturée par un *avant de*, cf. :

- (39) On y voit le docteur Shutt, d'humeur particulièrement ronchonne, s'éreinter au golf, puis s'engueuler avec son patron, puis rudoyer un piano mécanique avant de s'effondrer, victime d'une rupture d'anévrisme.

En revanche, la combinaison inverse serait pour le moins difficile, cf. :

- (40) ?On y voit le docteur Shutt, d'humeur particulièrement ronchonne, s'éreinter au golf, avant de s'engueuler avec son patron, avant de rudoyer un piano mécanique puis s'effondrer, victime d'une rupture d'anévrisme.

Et de façon plus générale, si l'on accepte l'idée d'un parallélisme de fonctionnement entre les subordonnants *quand*, *jusqu'à ce que*, *avant que/de* (dans certains de leurs usages), et des adverbes ou adverbiaux plus familièrement reconnus comme connecteurs, tout un réseau de comparaisons resterait à tisser.

## Références

- Asher, N. (1993). *Reference to abstract Objects in Discourse*, Dordrecht : Kluwer.
- Borillo, A. (1988). Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel, *Langue Française* 77 : 71-91.
- Bras, M. ; Le Draoulec, A. ; Vieu, L. (2001). Temporal Information and Discourse Relations in Narratives: the role of French connectives *puis* and *un peu plus tard*, in : Association for Computational Linguistics (ed), *ACL'2001 Workshop on Temporal and Spatial Information Processing*, Toulouse, 6-11 juillet 2001, 49-56.
- Chétrit, J. (1976). *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle*, Paris : Klincksieck.
- Declerck, R. (1997). *When-clauses and temporal Structure*, London : Routledge.
- Ducrot, O. (1991). *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann (troisième édition corrigée et augmentée).
- Fuchs, C. (1992). Les subordonnées introduites par *encore que* en français, *Travaux linguistiques du Cerlico* 5 : 89-110.
- Green, G. (1996). Distinguishing Main and Subordinate Clause; the ROOT of the problem. Article téléchargeable sur le site : <http://mccawley.cogsci.uiuc.edu/~green/>
- Hamann, C. (1989). English temporal Clauses in a Reference Frame Model, in : A. Schopf, (ed), *Essays on Tensing in English Vol.II, Time, Text and Modality*, Tübingen : Niemeyer, 31-154.
- Heinämäki, O. (1974). *Semantics of English temporal connectives*, PhD Dissertation, Austin : University of Texas at Austin.
- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Le Draoulec, A. (1997). *Etude présuppositionnelle des subordonnées temporelles*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Le Draoulec, A. (2003). *Quand, jusqu'à ce que et avant que* : quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition, in : E. Comès ; E. Hrubaru, (éds), *Dix ans de Séminaire de Didactique Universitaire – Recueil anniversaire*, Université Ovidius Constanta : Editura Universitaria Craiova, 175-196.
- Le Draoulec, A. (2005). Connecteurs temporels d'immédiateté : le cas de *aussitôt* et *soudain*, *Cahiers Chronos* 12 : 19-34.
- Maurel, J.-P. (1992). Subordination inverse et neutralisation du relatif, *Travaux linguistiques du Cerlico* 5 : 72-88.
- Olsson, L. (1971). *Etude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par quand et lorsque et les propositions qui les complètent en français contemporain*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.



- Sandström, G. (1993). *When-clauses and the temporal interpretation of narrative discourse*, PhD Dissertation, University of Umea.
- Vogeleer, S. (1998). *Quand inverse*, *Revue québécoise de linguistique* 26-1 : 79-101.

# *Et comme minuit allait sonner, ...*

## **Pour en finir avec la partition temporelles vs causales**

Estelle MOLINE

Université du Littoral – Côte d'Opale

*Grammatica* (EA 3606)

### **1. Introduction**

On admet généralement l'existence de propositions subordonnées introduites par *comme* dites causales et d'autres dites temporelles, et, de façon corollaire, d'un *comme* causal et d'un *comme* temporel. Cette partition, qui provient de la tradition grammaticale, est rarement remise en cause, y compris par les tenants d'une unicité syntaxico-sémantique de *comme* (cf. notamment Le Goffic 1991). Dans cet article, je m'intéresserai à la question de savoir si cette partition repose sur des éléments linguistiques tangibles, ou si au contraire on a affaire à une seule et même structure circonstancielle, dont l'interprétation éventuellement causale ou temporelle relève de connaissances pragmatiques au sens large, i.e. des connaissances que nous possédons à propos du monde dans lequel nous vivons. Après avoir établi l'existence, au sein des structures de forme *comme p, q*, d'une parenté fonctionnelle entre les phrases à interprétation temporelle et les phrases à interprétation causale, je m'attacherai à décrire les principaux indices linguistiques dont la présence a une incidence sur l'interprétation. La question se pose alors de savoir si l'existence de ces différents éléments impose l'existence de deux sous-classes distinctes, ou si au contraire, nous sommes en présence d'un continuum.

### **2. Les structures en *comme p, q***

Les constructions de type *comme p, q*, i.e. dans lesquelles *comme*, suivi d'un objet P complet, occupe une position détachée en tête de phrase, sont généralement décrites comme ressortissant à quatre catégories notionnelles : les comparatives de type II (selon la terminologie adoptée par Delabre 1984), désignées par Le Goffic (1991) sous l'appellation de propositions d'analogie (cf. (1)), qui ne peuvent occuper une position intégrée, en opposition aux comparatives de type I, qui fonctionnent comme des adverbiaux de manière et ne peuvent occuper une position détachée (cf. (2)) ; les méta-énonciatives, selon la terminologie adoptée par Authier-Revuz (1995), analysées comme des adverbes d'énonciation par Le Goffic (1991), et parfois considérée comme une sous-catégorie de comparatives (cf. (3)) ; les temporelles (cf. (4)) et les causales (cf. (5)) :

- (1) Comme les amateurs de vin parlent en millésimes, les Anglais mesurent année après année la valeur de leur jeunesse universitaire aux performances des équipages. (*Le Monde*, cit. Delabre 1984)
- (2) Pierre se comporte comme un imbécile.
- (3) Comme tout le monde le sait, Arras est la préfecture du Pas-de-Calais.
- (4) Comme il me donnait cet avis, la cloche sonna le déjeuner (France, cit. Grevisse (1986) p. 1655)
- (5) Comme ses raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit (Ac., cit. Grevisse 1986 : 1660)

La question se pose alors de savoir si ces constructions sont ou non homogènes, c'est-à-dire s'il y a ou non une structure syntaxique sous-jacente unique, et elle se pose d'autant plus que ce point ne fait pas l'objet d'un consensus parmi les différents auteurs. Pour Nazarenko (2000), qui adopte un point de vue essentiellement sémantique, *comme* serait un marqueur flou, combinaison de cause, de temps et de comparaison :

« En tant que conjonction de subordination, *comme* marque essentiellement la coïncidence temporelle, la comparaison ou la causalité. Il ne s'agit pourtant pas d'un marqueur ambigu. *Comme* doit plutôt être considéré comme une conjonction polysémique dont la valeur est souvent une combinaison de cause, de temps et de comparaison, plus que l'une de ces trois relations spécifiquement. » (*Ibid.* : 79)<sup>1</sup>

Riegel et al. (1994) rapprochent les phrases à interprétation temporelle et les phrases à interprétation causale, mais ils les distinguent des comparatives. Dans un paragraphe consacré aux « Circonstanciellles décrivant une situation » (i.e. non spécifique à la description de *comme*), les auteurs indiquent :

« On a affaire ici, au sens le plus strict du mot, aux circonstances du fait principal, c'est-à-dire que la subordonnée décrit ce qui, précédant ou accompagnant ce fait doit être compris comme en conditionnant la réalisation, bref, la situation dans laquelle s'est produit, se produit ou se produira ce fait [...]. Et cela permet de comprendre que les conjonctions concernées ont le plus souvent un sens assez large : selon les contextes *comme*, *dès lors que*, sont des conjonctions plutôt temporelles ou plutôt causales ; (*Comme le soir*

---

<sup>1</sup> Cf. également p. 97 :

« Il s'avère plus pertinent d'analyser *comme* comme introduisant une circonstance du fait principal, une situation ou un événement qui est lié à la situation ou à l'événement décrit par le verbe principal. Selon les cas, cette relation globale et floue de circonstance se colore de valeurs temporelle, causale et comparative, ces différentes valeurs pouvant se combiner les unes aux autres. »

*tombait / Comme il n'était pas bête...il comprit tout) [...]. On peut considérer que les causales sont un sous-ensemble des temporelles (de situation) et les conditionnelles (introduites par si) un sous-ensemble des causales : la condition est une cause hypothétique, et la cause un fait antérieur ou quasi-simultané qui donne la raison d'un autre fait. S'il pleut, je prends mon parapluie implique parce qu'il pleut, lequel implique à son tour quand il pleut. » (Ibid. : 506)*

Enfin, Léard et Pierrard (2003) répertorient les phrases à interprétation temporelle et les phrases à interprétation causale dans deux entrées distinctes. Les phrases à interprétation temporelle sont caractérisées par le fait que :

« en tête de la phrase principale, il [*comme*] donne un repère connu à la principale, non connu cette fois, et qui vient s'ajouter au premier événement, qui lui sert de cadre (*A trois heures, comme j'arrivais, il partait*). » (Ibid.)

tandis que pour les phrases à interprétation causale les auteurs évoquent « l'équivalence de la valeur de vérité » :

« *Comme* introduit une phrase présupposée, et partant de sa valeur de vérité, impose en parallèlement celle de la principale. C'est donc un subordonnant argumentatif qui donne une justification (*Comme il pleuvait, je pris mon parapluie ; Comme tu restes, je pars*). » (Ibid.).

Il existe cependant quelques critères, relevés, entre autres, par Lorian (1966) ou encore Delabre (1980), qui permettent de classifier les structures initiales :

L'inversion de l'ordre sujet prédicat, possible dans le cas des phrases à interprétation comparative ou des méta-énonciatives, s'avère quasiment impossible dans celui des phrases à interprétation temporelle et/ou causale <sup>2</sup> :

- (6) Comme l'a montré Chomsky, q.
- (7) Comme l'avaient fait avant lui ses parents et ses grands-parents, Pierre s'efforçait de conserver à ce jardin son originalité.
- (8) \* Comme descendait Pierre l'escalier, le téléphone sonna.
- (9) \* Comme était fatigué Pierre, il alla se coucher

---

<sup>2</sup> Selon Lorian (1966),

« *comme* causal et *comme* temporel, qui introduisent normalement un contenu plus complexe [que les méta-énonciatives] ne se prêtent que très malaisément à cette construction » (Ibid. : 95).

En note, l'auteur cite R. Le Bidois, selon lequel « l'inversion est exceptionnelle après *comme* temporel et causal », mais ne donne aucun exemple.

La reprise de *comme* par *que*, possible dans le cas des phrases à interprétation temporelle et/ou causale, est exclue dans celui des comparatives et des méta-énonciatives :

- (10) Comme Pierre l'a souvent dit, et comme Marie l'a répété, Paul est un génie.
- (11) Comme Pierre l'a souvent dit et que Marie l'a répété, tout le monde le sait <sup>3</sup>.
- (12) Comme il fait beau et comme il a du temps, Pierre est allé se promener.
- (13) Comme il fait beau et qu'il a du temps, Pierre est allé se promener.

Delabre (1980) indique en outre que dans des constructions du type *comme p et p'*, *q*, quand les deux propositions coordonnées ont le même sujet, ce sujet peut ne pas apparaître dans la seconde proposition dans le cas des comparatives (c'est également le cas pour les méta-énonciatives). L'ellipse du sujet dans *p'* semble en revanche exclue dans le cas des phrases à interprétation temporelle et/ou causale :

- (14) Comme le jour se lève et tombe, l'homme fait (exemple repris de Delabre 1980).
- (15) Comme Pierre le dit et le redit, *q*.
- (16) ?? Comme Pierre est fatigué et a du travail, il ne sort pas.

Enfin, Delabre signale que dans le cas des phrases à interprétation temporelle et/ou causale, *comme* peut être supprimé sans que la grammaticalité de l'énoncé ne soit affectée, et sans que sa valeur sémantique (temporelle ou causale) ne soit modifiée, ce qui n'est pas le cas des constructions comparatives :

- (17) \* Le jour se lève et tombe, l'homme fait.
- (18) Il descendait l'escalier, le téléphone sonna.
- (19) Il faisait beau. Il décida d'aller se promener.

En termes plus nuancés, la suppression de *comme* n'affecte pas la grammaticalité de l'énoncé, mais il n'y a pas équivalence sémantique dans la mesure où, *comme* n'apparaissant pas, la phrase n'établit plus explicitement de relation entre les deux propositions. Par ailleurs, la suppression possible de *comme* assortie à la possibilité d'établir le même type d'inférence montre bien que la valeur (causale ou temporelle) n'est pas à mettre sur le compte du morphème.

Enfin, je n'adhère pas au point de vue de Nazarenko (2000) lorsqu'elle écrit, reprenant sur ce point les positions de Lorian (1966), que *comme* est un

---

<sup>3</sup> Seule une interprétation causale est possible dans ce cas.

marqueur flou, permettant une interprétation à la fois comparative et causale. L'exemple (20) :

- (20) Comme son père et son grand-père l'avaient fait avant lui, il s'efforçait de conserver à ce jardin son originalité. (exemple repris de Nazarenko 2000)

est effectivement ambigu, dans la mesure où l'interprétation peut être comparative ou causale, mais il n'est pas certain qu'elle puisse être à la fois comparative et causale. Il semble en effet difficile de coordonner une proposition à interprétation comparative et une proposition à interprétation causale. Si en (20) on coordonne à *p* une proposition qui exclut une interprétation comparative et permet une interprétation causale, la lecture comparative disparaît, et seule l'interprétation causale est possible :

- (20') Comme son père et son grand-père l'avaient fait avant lui et qu'il en avait envie, il s'efforçait de conserver à ce jardin son originalité.

S'il semble exclu de coordonner une proposition à interprétation comparative et une proposition à interprétation causale, la coordination d'une proposition à interprétation temporelle et d'une proposition à interprétation causale est en revanche tout à fait possible :

- (21) Comme les trois dames s'éloignaient ensemble, et que Mme Marty revenait avec remords sur la table à ouvrage dont elle n'avait aucun besoin, Mme Guibal lui dit de sa voix tranquille :  
– eh bien ! vous la rendrez... vous avez vu ? ce n'est pas plus difficile que ça... laissez-la toujours porter chez vous. On la met dans son salon, on la regarde ; puis quand elle vous ennuie, on la rend. (Zola, *Au Bonheur des Dames* : 638)

Je m'en tiens pour l'instant à une définition implicite de l'opposition temporelle vs causale<sup>4</sup>, ce que font par ailleurs la plupart des ouvrages consultés. En (21), le morphème de la première proposition, à interprétation temporelle, est paraphrasable par *au moment où*, alors qu'une paraphrase par *parce que* est exclue, tandis que celui de la deuxième proposition, à interprétation causale, admet une paraphrase par *parce que*, la paraphrase par *au moment où* n'étant cependant pas totalement exclue.

Il existe donc un certain nombre de points communs entre les phrases à interprétation causale et les phrases à interprétation temporelle, points communs qui permettent de les distinguer des comparatives de type II et des méta-énonciatives. Cependant, un certain nombre de critères sont régulièrement cités pour distinguer les phrases à interprétation temporelle et

<sup>4</sup> Pour une définition plus précise, cf. *infra*, 3. *Temporalité et causativité*.

les phrases à interprétation causale, et c'est à l'examen de ces différents critères que nous allons désormais nous livrer.

## 2. Indices linguistiques influant sur l'interprétation

Un certain nombre de critères sont utilisés pour distinguer les phrases à interprétation temporelle et les phrases à interprétation causale. Certains (en particulier la distribution et la négation) sont régulièrement cités, d'autres (l'ellipse de la principale, le mode d'action, les temps verbaux, etc.) moins fréquemment.

### 2.1. La distribution

La plupart des ouvrages consultés considèrent la position des propositions comme un critère déterminant permettant de distinguer les phrases à interprétation causale des phrases à interprétation temporelle : les phrases à interprétation temporelle seraient caractérisées par la « mobilité » de la subordonnée par rapport à la principale, tandis que les phrases à interprétation causale seraient caractérisées par une structure plus contrainte, la subordonnée étant nécessairement antéposée <sup>5</sup>. Un examen plus attentif des phrases effectivement produites, ainsi que des contextes dans lesquels elles sont produites, invite à relativiser ces deux assertions.

---

<sup>5</sup> Cf., entre autres, Grevisse (1986 : § 1083 : Rq 4 : 1660) : « La proposition de cause introduite par *comme* vient en tête de phrase » ; Nazarenko (2000 : 80) :

« Quand elle est causale, la subordonnée introduite par *comme* est nécessairement antéposée à la principale, alors qu'elle est mobile lorsque *comme* est temporel ou comparatif » ;

Lorian (1966 : 89) :

« [...] presque aucun grammairien n'a jamais omis de proclamer ce fait caractéristique : COMME causal est toujours antéposé (nous ajoutons : exception faite [...]) » ;

ou encore le TLFI :

« La proposition causale introduite par *comme* est normalement antéposée, l'antéposition étant la projection logico-syntaxique du rapport de cause à effet ». (Article *comme*, IV, Rem 1).

Il ne faudrait pas déduire de cette dernière citation que « la projection logique du rapport de cause à effet » impose l'antéposition : la conjonction causale par excellence, *parce que*, introduit le plus souvent une proposition postposée (dans 95% des cas, selon Lorian 1966).

### 2.1.1. L'antéposition de la subordonnée à interprétation causale

Lorian (1966) nuance quelque peu cette position quasi-unanime :

« Quelque obligatoire et inévitable qu'elle paraisse, l'antéposition de *comme* causal tolère cependant quelques dérogations inoffensives » (*Ibid.* : 98)

et propose trois exemples :

- (22) Les visites finies (ma grand'mère dispensait que nous en fissions une chez elle, comme nous y dinions ce jour-là) je courus jusqu'aux Champs Elysées. (Proust, cit. Lorian 1966 : 100)
- (23) – Hier après-midi, pendant que Monsieur n'était pas là, il est venu un communiste dans ma cuisine pour m'abonner à un journal des gens de maison. Il m'a dit des choses justes : que je travaillais trop, que je n'étais pas assez payé...  
– Vous l'avez mis à la porte ?  
– Je n'ai pas osé. J'ai cru tout d'abord qu'il était envoyé par Monsieur, comme je sais que Monsieur a des idées avancées <sup>6</sup>. (Aymé, cit. Lorian 1966 : 100)
- (24) Nous pensons vous proposer une somme forfaitaire à titre de droits d'auteur, car cela simplifiera les formalités à l'avenir, comme les règlements à l'étranger posent souvent des problèmes. (« passage [...] d'une lettre [...] adressée en 1966 par une grande maison d'édition parisienne », (cit. Lorian 1966 : 101)

L'exemple (22), repris à MM Le Bidois, est commenté ainsi par Lorian (1966) :

« cette postposition [...] ne constitue qu'un caprice de styliste » (*Ibid.* : 100)

Il n'en demeure pas moins que le lecteur n'est pas particulièrement choqué par cette tournure et qu'il n'a pas l'impression que les contraintes de la langue sont violées. De plus, cette construction est qualifiée par MM. Le Bidois de « très fréquente chez Proust » (cit. Lorian 1966 : 100), ce qui remet en cause un caractère éventuellement marginal. Pour ne pas contrevenir à l'idée selon laquelle les phrases à interprétation causale sont nécessairement antéposées, MM. Le Bidois introduisent une différence sémantique :

---

<sup>6</sup> La ponctuation n'étant qu'une approximation de l'intonation, on pourrait également considérer que nous sommes ici en présence d'une structure elliptique (« Je n'ai pas osé. J'ai cru tout d'abord qu'il était envoyé par Monsieur. Comme je sais que Monsieur a des idées avancées, ... »), ce qui nous ramène au cas de figure décrit en 2.4. Je dois cette remarque à Yves Le Bozec.



« ici, *comme* introduit une sorte d'explication après coup, plutôt qu'une causale proprement dite » (*Ibid.* : 100),

nuance sémantique reprise et approuvée par Lorian (1966) :

« cette postposition [...] a pour effet de transformer la proposition causale en une simple explication à mélodie et à sens quasi parenthétiques » (*Ibid.* : 100).

En réalité, le caractère « après coup » vient de la seule position (antéposition *vs* détachement en fin d'énoncé), quant à la nuance entre cause et explication, il faudrait qu'elle fût davantage développée pour être pertinente.

L'exemple (23) est commenté de la manière suivante par Lorian (1966) :

« Mais est-ce toujours caprice de styliste ? Marcel Aymé n'aurait pas mis cette phrase dans la bouche d'un domestique qui parle certes un français très correct, voire très soigné parfois, mais pas spécialement littéraire. Est-ce inadvertance de la part de l'auteur ? ou bien plutôt simple illustration d'un certain langage familier caractérisé précisément par cet emploi relâché de *comme* ? » (*Ibid.* : 100).

Il ne s'agirait plus ici d'un « caprice de styliste », mais d'un emploi quasiment non standard.

Quant à l'exemple (24), Lorian (1966) se contente de noter que :

« *Comme* causal postposé paraît devenir plus fréquent, à l'heure actuelle, dans le style administratif, où il est l'équivalent d'un *puisque* de justification. » (*Ibid.* : 101)

Il semble donc nécessaire de relativiser l'idée selon laquelle les phrases à interprétation causale occupent nécessairement une position détachée en tête de phrase : certes, il s'agit là de la position la plus fréquente<sup>7</sup>, mais d'autres constructions sont attestées, et elles ne paraissent pas particulièrement choquantes. Par ailleurs, et nous y reviendrons plus bas, il semble bien que ce soit également la position la plus fréquemment occupée par les phrases à interprétation temporelle.

### 2.1.2. La mobilité des temporelles

En opposition aux phrases à interprétation causale, supposées ne pouvoir occuper que la seule position détachée en tête d'énoncé, les phrases à

<sup>7</sup> ce qui s'explique par le fait que « l'implication de la causalité est beaucoup plus intense avec l'ordre arrière-plan – premier-plan » (cf. Caudal et Vetter, ici même). La répartition des temps verbaux dans la grande majorité des exemples relevés correspond, indépendamment d'une interprétation éventuellement causale ou temporelle, à l'ordre arrière-plan (Impft) – premier plan (PS).

interprétation temporelle sont le plus souvent caractérisées par le fait qu'elles sont susceptibles d'occuper différentes positions au sein de l'énoncé, d'où l'idée d'une « mobilité » des temporelles, qui correspond en fait à la « mobilité » des circonstants.

Effectivement, on rencontre des phrases à interprétation temporelle dans plusieurs contextes, en position détachée en tête de phrase (cf. (25)), détachée en fin de phrase (cf. (26)) ou en position intégrée, à la suite du prédicat verbal (cf. (27)) :

- (25) Le soir, comme Denise revenait de dîner, un garçon l'appela. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (26) – Eh bien ! Mademoiselle, avez-vous réussi ? lui demanda une voie émue, comme elle était enfin sur le trottoir. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (27) Andermatt entra comme deux heures sonnaient. (Maupassant, *Mont-Oriol*, cit. TLFI)

En position détachée, la construction porte sur l'ensemble de P matrice, et se comporte comme un adverbial de phrase tandis qu'en position intégrée, *comme p* fonctionne à la manière d'un adverbial verbal et restreint le prédicat verbal.

Cependant, selon le TLFI :

« [...] cet emploi, où la proposition introduite par *comme* est le plus souvent postposée à la principale, est de plus en plus réservé au style soutenu et légèrement teinté d'archaïsme ou de recherche d'expressivité littéraire. » (TLFI, *Comme*)

Plus généralement, l'antéposition semble plus fréquente que la postposition (en position intégrée ou détachée) : dans mon corpus de base (Zola, *Au Bonheur des Dames*, Balzac, *Le père Goriot* et Mérimée, *Colomba*) on ne compte que trois constructions postposées pour plus d'une centaine de constructions antéposées.

Enfin, l'hypothèse de la « mobilité » des temporelles doit également être relativisée : hors contexte, cette opération n'engendre pas toujours des énoncés pleinement acceptables :

- (27') Comme deux heures sonnaient, Andermatt entra.
- (28) Le soleil se leva comme elles [Jeanne et Rosalie] causaient encore. (Maupassant, *Une Vie*, cit. TLFI)
- (28') ? Comme elles causaient encore, le soleil se leva.
- (29) Nous sommes remontés dans la barque comme la lune se levait.
- (29') ? Comme la lune se levait, nous sommes remontés dans la barque.
- (29'') Comme la lune se levait, nous remontâmes dans la barque.

Hors contexte, il semble possible, dans une certaine mesure, de modifier l'ordre des propositions, abstraction faite de phénomènes purement stylistiques, comme la longueur respective des propositions. En contexte, il est souvent difficile de postposer une temporelle antéposée, en raison de l'organisation thématique du texte : la position détachée en tête de phrase correspond à la position thématique par excellence, et lors de l'apparition de ce type d'énoncé, se produit fréquemment un changement de thème : la séquence antérieure a le même thème que *p*, tandis que la séquence postérieure a le même thème que *q*, ce qui restreint les possibilités de mobilité de *comme p* :

- (30) [...] pendant que Denise cherchait un vendeur, il y eut une rencontre. Mouret et Bourdoncle entraient dans la galerie ; et, *comme le premier s'arrêtait de nouveau en face de la jeune fille, sans lui adresser du reste la parole, Mme Desforges et Mme Guibal passèrent*. Henriette réprima le tressaillement dont toute sa chair avait frémi. Elle regarda Mouret, elle regarda Denise. Eux-mêmes l'avaient regardée, ce fut le dénouement muet, la fin commune des gros drames du cœur, un coup d'œil échangé dans la bousculade d'une foule. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (31) Mme Aurélie haussa ses larges épaules. Puis elle déclara :  
 – mon dieu ! je veux bien vous inscrire. Nous inscrivons ce qui se présente... Mademoiselle Prunaise, donnez-moi le registre.  
 On ne le trouva pas tout de suite, il devait être entre les mains de l'inspecteur Jouve. *Comme la grande Clara allait le chercher, Mouret arriva, toujours suivi de Bourdoncle*. Ils achevaient le tour des comptoirs de l'entresol, ils avaient traversé les dentelles, les châles, les fourrures, l'aménagement, l'ameublement, la lingerie, et ils finissaient par les confections. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> L'inversion des propositions engendre des énoncés à peu près acceptables, mais modifie l'organisation thématique du récit :

- (30') ?? [...] pendant que Denise cherchait un vendeur, il y eut une rencontre. Mouret et Bourdoncle entraient dans la galerie ; et, *Mme Desforges et Mme Guibal passèrent comme le premier s'arrêtait de nouveau en face de la jeune fille, sans lui adresser du reste la parole*. Henriette réprima le tressaillement dont toute sa chair avait frémi. Elle regarda Mouret, elle regarda Denise. Eux-mêmes l'avaient regardée, ce fut le dénouement muet, la fin commune des gros drames du cœur, un coup d'œil échangé dans la bousculade d'une foule.
- (31') ? Mme Aurélie haussa ses larges épaules. Puis elle déclara :  
 – mon dieu ! je veux bien vous inscrire. Nous inscrivons ce qui se présente... Mademoiselle Prunaise, donnez-moi le registre.  
 On ne le trouva pas tout de suite, il devait être entre les mains de l'inspecteur Jouve. *Mouret arriva, toujours suivi de Bourdoncle, comme la*

On conclura de ce qui précède qu'il n'est pas certain que la distribution soit un critère strict pour distinguer les phrases à interprétation temporelle et les phrases à interprétation causale. En effet, certaines temporelles sont difficilement déplaçables, et il existe des causales postposées.

## 2.2. La situation

Le critère du type de prédicat utilisé dans *p* est évoqué par Mørdrup (1971), qui indique :

« Les deux aspects [i.e. temporel et causal] étant très proches, il est parfois mal aisé de les séparer, mais on peut néanmoins observer quelques points par lesquels les temporelles se distinguent des causales. [...] Les temporelles expriment quelque chose de plus concret que les causales. Il apparaît en effet que la temporelle (ou la principale correspondant, mais c'est plus rare) renferme presque toujours un verbe de mouvement<sup>9</sup>. » (*Ibid.* : 207)

L'examen des exemples relevés permet de constater qu'effectivement, les verbes de déplacement apparaissent fréquemment dans les phrases à interprétation temporelle :

- (32) Comme elle s'éloignait, elle reconnut près d'elle Mme Marty, accompagnée de sa fille Valentine [...] (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (33) Le soir même, comme Robineau rentrait chez lui, il reçut une lettre de la direction, l'avertissant en quatre lignes que, pour des raisons d'ordre intérieur, elle se voyait forcée de renoncer à ses services. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (34) Comme les deux jeunes filles quittaient l'ombre du restaurant, une voix timide murmura dans l'ombre :  
– bonsoir, mesdemoiselles. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Cependant, les phrases à interprétation temporelle ne contiennent pas exclusivement des verbes de déplacement dans l'espace :

- (35) Un soir, après le dîner, comme ces demoiselles rangeaient les armoires, Joseph vint avertir Denise qu'un jeune homme la demandait, en bas. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

---

*grande Clara allait le chercher*,. Ils achevaient le tour des comptoirs de l'entresol, ils avaient traversé les dentelles, les châles, les fourrures, l'aménagement, l'ameublement, la lingerie, et ils finissaient par les confections.

<sup>9</sup> Cf. également : « [...] Le verbe étant normalement un verbe de mouvement (perfectif), la temporelle indique plus souvent une action qu'un état [...] » (*Ibid.* : 211)

- (36) Comme Denise allait laisser son nom, Robineau entra, et il la prit sur le champ, l'une de ses vendeuses l'ayant brusquement quitté la veille, pour entrer au Bonheur des Dames. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Un examen plus attentif permet de constater que les prédicats utilisés correspondent le plus souvent à des situations téliques<sup>10</sup>, c'est-à-dire qui contiennent une borne inhérente. En revanche, les situations atéliques<sup>11</sup>, qui n'ont pas de borne inhérente, n'apparaissent quasiment pas dans les phrases à interprétation temporelle.

En ce qui concerne les phrases à interprétation causale, on observe une tendance inverse : les prédicats utilisés correspondent très majoritairement (mais pas exclusivement) à des situations atéliques :

- (37) Comme le jeune homme demeurait toujours la tête basse, il lui demanda pour la troisième fois, au bout d'un silence pénible : tu ne dis rien ? (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (38) et, comme il était las, l'enfant s'endormit en travers de ses genoux. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (39) et, comme un escalier du sous-sol s'ouvrait derrière le rayon des cravates, elle y poussa son frère, et le fit descendre vivement. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Les prédicats téliques y sont en revanche moins bien représentés :

- (40) Orso fit un mouvement pour baiser la main qui lui tendait le talisman ; et, comme miss Lydia la retirait un peu vite, il perdit l'équilibre et tomba sur son bras blessé. (Mérimée, *Colomba*)
- (41) La jeune fille recula ; et comme des larmes lui montaient aux yeux, elle voulut cacher cet excès de sensibilité, elle tourna le dos, debout devant les glaces sans tain, feignant de regarder dans la rue. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Il semble donc que la situation (télique ou atélique) donne effectivement des indices sur l'interprétation temporelle ou causale d'une structure de type *comme p, q*. Cependant, plus qu'à une répartition situation télique / interprétation temporelle *vs* situation atélique / interprétation causale, on a affaire à une tendance forte. De plus, une partition temporelles *vs* causales n'est pas à même de rendre compte de tous les effets de sens de ce type d'énoncé et il semble préférable d'envisager un continuum entre les phrases à interprétation temporelle et les phrases à interprétation causale (cf. *infra* 3.

<sup>10</sup> Il s'agit donc des accomplissements et des achèvements selon les catégories établies par Vendler (1967), des événements, selon la terminologie adoptée par Le Draoulec (1998).

<sup>11</sup> Les états et les activités selon Vendler (1967).

*Temporalité et causativité*). Dans les cas extrêmes, la situation donne un bon indice pour l'interprétation. En revanche, plus on s'éloigne de ces extrêmes, moins cette indication est fiable.

## 2.3. La négation

La négation constitue un autre critère fréquemment utilisé pour distinguer les phrases à interprétation causale des phrases à interprétation temporelle. Les différents auteurs ont néanmoins plus souvent évoqué la présence d'une négation dans la subordonnée que dans la principale. Nous aborderons successivement ces deux points.

### 2.3.1. Comme ~p, q

De très nombreux auteurs considèrent que la présence d'une négation dans la subordonnée impose une interprétation causale <sup>12</sup> (cf. (42) et (43)) :

- (42) Comme il n'y avait pas de chambre disponible dans l'hôtel que le colonel et sa suite avaient envahi, miss Lydia poussa la condescendance ou la curiosité jusqu'à offrir à Melle Della Rebbia de lui faire dresser un lit dans sa propre chambre. (Mérimée, *Colomba*)
- (43) Et, comme celui-ci ne répondait décidément pas, ce fut le vendeur inscrit à la suite qui reçut la dame couperosée. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Lorian (1966) oppose ainsi (44) et (45) :

- (44) Comme je descendais l'escalier, la patronne m'a appelé. (Sartre)
- (45) Comme je ne descendais pas l'escalier, la patronne m'a appelé.

---

<sup>12</sup> Cf. entre autres, Mørdrup (1971) :

« la deuxième différence essentielle entre les temporelles et les causales est la négation [...] ce ne sont que les causales qui l'admettent [...]. Une temporelle devient soit causale, soit agrammaticale, si l'on ajoute une négation » (*Ibid.* : 208),

ou encore Lorian (1966) :

« [...] La négation est à peu près inutilisable après *comme* temporel et sa subordonnée qui doivent établir la simultanéité d'un fait *constaté*, non nié, avec le processus verbal principal [...] *comme* causal, ressemblant en cela à *parce que* et à *puisque*, est complètement indifférent à ce problème : le résultat peut provenir d'un fait affirmé aussi bien que d'un fait nié, d'une qualité existante aussi bien que d'une qualité absente » (*Ibid.* : 96).

(44) ayant, selon l'auteur, une lecture « plutôt temporelle que causale », une interprétation causale n'étant cependant pas totalement exclue.

Il semble bien que cette caractéristique ne soit pas spécifique au morphème *comme*, mais ressortisse à un phénomène plus général, relatif aux subordonnées temporelles. En effet, Le Draoulec (1998) montre qu'une même conjonction temporelle se teinte d'une coloration causale (ou concessive) si le prédicat de la subordonnée (un événement) est nié, ce qu'elle explique de la manière suivante :

« [...] la négation d'un événement ne donne ni un événement, ni un état, mais un fait, et ne permet pas d'obtenir un temps de référence défini. Pour cette raison, elle ne satisfait pas aux exigences de la localisation temporelle. La seule façon d'admettre une négation d'événement dans une subordonnée temporelle est donc de fournir autrement (par ajout d'une locution adverbiale) le temps de référence requis, ou encore d'affaiblir les exigences de localisation temporelle en faisant passer au premier plan un autre type de relation (causale, concessive). Dans ce dernier cas, c'est bien par rapport à un fait que la conjonction temporelle fonctionne, comme le feraient par exemple les conjonctions *parce que* ou *bien que*. » (*Ibid.* : 274)

Nous avons vu dans la section précédente que les phrases à interprétation temporelle contiennent quasi-exclusivement des événements (situations téliques). Dès lors, il n'est guère surprenant que de tels énoncés induisent, lorsqu'ils sont niés, une lecture causale, et la présence éventuelle d'une négation affectant un prédicat télique dans *p* et induisant une interprétation causale ne constitue donc pas un argument permettant d'opposer deux catégories de phrases (temporelle *vs* causale).

Par ailleurs, Le Draoulec (1998) ajoute que les conjonctions temporelles n'ont pas le même comportement selon que la négation apparaît sous la forme *ne ... pas* ou sous la forme *ne ... plus*, en particulier, *ne ... plus* est acceptable après des conjonctions temporelles dans des contextes où *ne ... pas* n'est pas acceptable, ce qu'elle explique de la manière suivante :

« Avec un état dans la subordonnée temporelle, le problème n'est pas le même, puisque la négation d'un état nous laisse en présence d'un état (négatif). Simplement, lorsque la conjonction impose une lecture inchoative de cet état, il s'avère nécessaire de prendre en compte la présupposition de réalisation antérieure avec une négation en *ne ... plus*. » (*Ibid.* : 274)

L'exemple (46) illustre ce dernier point :

- (46) Justement, comme Clara ne veillait plus aux paquets, une catastrophe se produisit. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Bien que *comme* admette aussi bien une paraphrase par *au moment où*, que par *alors que* ou encore par *parce que*, une lecture causale paraît, même hors

contexte, un peu excessive<sup>13</sup>. De plus, la présence de *justement*, marqueur de coïncidence (cf. Ducrot et al. 1982 et Serça 1996) semble peu compatible avec une interprétation causale. Il semble donc bien qu'il existe des subordonnées en *comme* dans lesquelles la présence d'une négation n'est pas totalement incompatible avec une interprétation « temporelle »<sup>14</sup>.

### 2.3.2. Comme p, ~ q

La présence d'une négation dans la principale a également une incidence sur l'interprétation. En effet, si en (47) les deux interprétations (strictement temporelle ou causale) sont également possibles<sup>15</sup> :

(47) Comme Marie arrivait, Pierre (sortait + sortit).

En (48) en revanche, seule une interprétation causale est possible :

(48) Comme Marie arrivait, Pierre ne sortit pas.

Ceci peut être expliqué grâce aux conclusions de Le Draoulec (1998) rappelées ci-dessus : une subordonnée temporelle permet de localiser un événement par rapport à un autre événement. La négation d'un événement n'est pas un événement, mais un fait, d'où l'interprétation causale.

<sup>13</sup> En contexte, rien n'indique non plus qu'il s'agisse d'une relation causale :

(46') Et comme en effet le garçon jetait de continuel coups d'œil vers le comptoir, les vendeuses se mirent à rire. Il se troubla, s'enfonça dans ses feuilles ; tandis que Marguerite, pour étouffer le flot de gaieté qui lui chatouillait la gorge, criait plus fort :

– quatorze jaquettes, drap anglais, deuxième grandeur, à quinze francs !

Du coup, Madame Aurélie, en train d'appeler des rotondes, eut la voix couverte. Elle dit, l'air blessé, avec une lenteur majestueuse :

– un peu plus bas, mademoiselle. Nous ne sommes pas à la halle... et vous êtes toutes bien peu raisonnables, de vous amuser à des gamineries, quand notre temps est si précieux.

*Justement, comme Clara ne veillait plus aux paquets, une catastrophe se produisit.* Des manteaux s'écroulèrent, tous les tas de la table, entraînés, tombèrent les uns sur les autres. Le tapis en été jonché.

– Là, qu'est-ce que je disais ! cria la première hors d'elle. Faites donc un peu attention, Mademoiselle Prunaise, c'est insupportable à la fin ! (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

<sup>14</sup> ou du moins circonstancielle au sens large, cf. Riegel *et al.*, cit. *supra*.

<sup>15</sup> En fonction de nos connaissances relatives aux relations entre Pierre et Marie, l'arrivée de Marie peut être (ou non) interprétée comme la cause du départ de Pierre. Par ailleurs, l'emploi des temps exerce également une influence sur l'interprétation : l'imparfait induit une interprétation plutôt temporelle, tandis que le passé simple induit une interprétation plutôt causale.



Enfin, en (49) :

- (49) Comme il pleuvait, Pierre ne sortit pas.

outre la négation de la seconde séquence, le type de prédicat (atélique) utilisé dans *p* favorise une interprétation causale (cf. *supra*)<sup>16</sup>.

## 2.4. Ellipse de *q*

En cas d'ellipse de *q*, seule l'interprétation causale est possible<sup>17</sup> :

- (50) Denise conta ce qu'il voulut savoir de son histoire, dit qu'elle avait travaillé deux ans en province.  
– et comme vous cherchez une bonne vendeuse, m'a-t-on appris... (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (51) Mais presque aussitôt, la porte se rouvrit, deux dames furent introduites.  
– Imaginez-vous, dit Mme Marty, je descendais de voiture, lorsque j'ai vu arriver Mme de Boves sous les arcades.  
– Oui, expliqua celle-ci, il fait beau, et comme mon médecin veut toujours que je marche... (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (52) – Madame, vint demander Denise, seriez-vous assez bonne pour me permettre de me retirer ? Je ne sers plus à rien, à cause de ma jambe, et comme je dois dîner chez mon oncle, avec mes frères... (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (53) – Votre tout est passé... Je vous ai appelé, et comme vous étiez là derrière... (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Cette caractéristique s'explique aisément. En effet, l'interprétation (causale ou temporelle) de ce type de construction ne repose pas exclusivement sur des éléments linguistiques, mais également sur les connaissances que nous possédons par rapport au monde dans lequel nous vivons. Selon Mellet (2003) :

<sup>16</sup> Certains énoncés contiennent une négation dans chacune des deux propositions, ce qui, bien évidemment, induit une interprétation causale :

(a) Il y avait bien quelques chaises pour les clientes ; mais, comme on ne lui disait pas de s'asseoir, elle n'osa en prendre une, malgré le trouble qui lui cassait les jambes. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

<sup>17</sup> Dans les exemples (50) à (52), outre l'ellipse de *q*, l'interprétation causale est également à mettre en relation avec l'emploi d'un présent déictique (en discours direct), ainsi que, en (52), l'emploi d'un auxiliaire modal (*devoir*). Sur ces deux points, cf. *infra* 2.5 et 2.6.1.

« L'inférence de la causalité suppose de fait l'existence préalable d'un « schéma cognitif » (Lakoff, 1987) ou d'un scénario pragmatique (Amiot, 1997), bref, d'un « topoï » [*sic*] associant à notre connaissance du monde certaines relations rhétoriques et logiques, en l'occurrence, des relations de cause à effet. » (*Ibid.* : 92)

De ce fait, dans une phrase à interprétation causale, la proposition élidée est facilement reconstituable, puisqu'elle est déductible d'un ensemble de scenarii intériorisés (par exemple pour (51), un « topos » du type : *si mon médecin me conseille quelque chose, alors je le fais*<sup>18</sup>). Dans le cas d'une phrase à interprétation temporelle, il s'agit d'une simple concomitance entre les procès décrits dans *p* et *q*, d'une coïncidence. Il en résulte que l'ensemble des cas (de coïncidence temporelle) possibles est beaucoup plus important, et surtout non prédictible. En l'absence de *q*, l'interlocuteur (ou le lecteur) s'appuie sur ses connaissances du monde pour restituer la proposition manquante, et la phrase ne saurait avoir une interprétation autre que causale.

## 2.5. Les temps

La valeur du repérage temporel établi entre deux propositions reliées par *comme* est relativement ancienne. Selon Imbs (1956) :

« *com(e)* va développer un emploi qui lui sera pratiquement réservé et auquel il se limitera lorsque *quant* l'aura par ailleurs supplanté : *com(e)* tendra à introduire une action passée, exprimée par un verbe à l'imparfait, et au cours duquel surgit un événement nouveau, rendu par un verbe à un temps narratif. » (*Ibid.* : 154) « Au début du XIII<sup>e</sup>, l'usage paraît bien établi, allant de pair avec les progrès de l'imparfait. » (*Ibid.* : 157) « Au XIV<sup>e</sup>, l'usage tend vers l'exclusivité. » (*Ibid.* : 158)

En ce qui concerne les phrases à interprétation causale, Nazarenko (2000) écrit :

« Il existe un large consensus pour reconnaître l'aspect temporel de la cause : une cause précède son effet. » (*Ibid.* : 5)

Plus précisément :

« les relations causales sont inscrites dans le temps. Pour le sens commun, une cause, qui est antérieure logiquement à son effet, ne peut pas lui être postérieure dans le temps. Plusieurs schémas temporels sont possibles : la cause peut être strictement antérieure ; elle peut débiter avant l'effet et se poursuivre pendant tout ou partie de l'effet ; la cause et l'effet peuvent être simultanés. » (*Ibid.* : 42)

<sup>18</sup>

Selon le modèle utilisé par Anscombe (1984).

Par conséquent, les temps utilisés dans *p* et *q* peuvent avoir une incidence sur l'interprétation (temporelle ou causale) des constructions qui nous intéressent ici. En raison du corpus utilisé, dans une grande majorité de phrases, le prédicat verbal de *p* est conjugué à l'imparfait, celui de *q* au passé simple, combinaison qui admet aussi bien une interprétation temporelle qu'une interprétation causale : dans cent trente phrases, le prédicat de *p* est conjugué à l'imparfait, et dans cent une d'entre elles, le prédicat de *q* est conjugué au passé simple. Dix-neuf phrases contiennent d'autres combinaisons temporelles, ce qui est bien évidemment trop peu pour tirer des conclusions solides. Je me contenterai donc d'émettre quelques remarques, une étude approfondie restant à faire.

Il semble bien que, comme l'indique le TLFi, l'utilisation d'un présent déictique dans *p* induise une interprétation causale (cf. (54) et (55), ainsi que les exemples (50) à (52)) :

- (54) – Vous entendez, Monsieur le Baron, toute la mécanique est là. [...] Comme nos frais généraux s'élèvent au chiffre énorme de seize pour cent, et que nous ne prélevons guère sur les objets que vingt pour cent de gain, c'est donc un bénéfice de quatre pour cent au plus. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (55) – Imagine toi, répondit-il, que Thérèse a oublié une foule d'affaires. Il y a des choses à changer, d'autres à prendre... alors, comme elle est pressée, elle m'a envoyé avec ce paquet. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

et que l'emploi du conditionnel dans *p* ou dans *q* soit incompatible avec une interprétation temporelle (cf. (56) et (57)) :

- (56) Comme cette nature de détails pourrait, particulièrement au moment où nous sommes, et pour nous servir d'une expression actuellement à la mode, donner à l'évêque de D. une certaine physionomie « panthéiste » et faire croire, soit à son blâme, soit à sa louange, qu'il y avait en lui une de ces philosophies personnelles, propres à notre siècle, qui germent quelques fois dans les esprits solitaires et s'y construisent et y grandissent jusqu'à y remplacer les religions, nous insisterons sur ceci que pas un de ceux qui ont connu monseigneur Bienvenu ne se fût cru autorisé à penser rien de pareil. (Victor Hugo, *Les Misérables*)
- (57) D'ailleurs, comme l'hôtel devait occuper seulement les terrains en bordure, le baron aurait pu quand même accueillir l'idée de Mouret, traiter pour le reste du pâté de maison, d'une superficie très vaste encore. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Dans les deux derniers exemples, l'interprétation est également influencée par la présence d'un auxiliaire modal (cf. *infra* 2.6.1), ce qui montre une fois de plus que les différents indices interagissent.

## 2.6. Autres indices

Dans cette section, je me contenterai d'indiquer d'autres éléments linguistiques dont la présence semble également influencer sur l'interprétation.

### 2.6.1. Les auxiliaires modaux

La présence d'un auxiliaire modal <sup>19</sup> (*devoir* en (57) et en (58), *pouvoir* en (56)) semble induire une interprétation causale <sup>20</sup> :

- (58) Comme on suffoquait dans l'étroite salle chauffée par le bec de gaz, la bonne dut rouvrir la fenêtre. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Carl Vetters <sup>21</sup> précise que lorsque les modaux *devoir* ou *pouvoir* expriment la modalité déontique (obligation), une interprétation temporelle n'est pas totalement exclue, tandis qu'elle le serait lorsqu'ils expriment la modalité épistémique (probabilité), en raison de la nature évidentielle de l'épistémique, qui suppose une inférence. Pour sa part, Denis Le Pesant <sup>22</sup> signale une accointance entre la causalité et la modalité, dans la mesure où plusieurs classes de verbes combinent modalité et causalité.

### 2.6.2. L'opposition lexicale

Une opposition lexicale entre les prédicats de *p* et de *q* apparaît fréquemment dans les phrases à interprétation causale :

- (59) Près des enfants, une femme disparaissait entre les pages d'une revue. C'était Mme Guibal. Elle semblait contrariée de la rencontre. Mais elle se remit tout de suite, raconta qu'elle était montée s'asseoir un moment, pour échapper à l'écrasement de la foule. Et, comme Mme Bourdais lui demandait si elle était venue faire des emplettes, elle répondit de son air de langueur, en éteignant de ses paupières l'âpreté égoïste de son regard :  
– Non... au contraire, je suis venue rendre. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (60) Des larmes lui étaient montées aux yeux, et comme elle voulait l'*interrompre* d'un geste, il *continua* vivement :  
– non, laissez-moi vous dire ces choses une fois encore... nous nous entendrions si bien ensemble ! (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (61) Puis, comme les vendeuses *s'égayaient* sournoisement de cette explication de famille, elle reprit avec *sévérité* :

---

<sup>19</sup> Dans *p* ou dans *q*.

<sup>20</sup> Les auxiliaires temporels ne semblent pas influencer sur l'interprétation.

<sup>21</sup> Intervention orale lors de la Journée d'étude.

<sup>22</sup> Intervention orale lors de la Journée d'étude.

– allons, Mademoiselle Vadon, ne nous endormons pas. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

L'opposition à *p* manifestée dans *q* semble bien alors être une conséquence de *p*, et de ce fait *p* est présenté comme étant la cause de *q*.

### 2.6.3. Les actes de langage

Dans les phrases à interprétation temporelle, *q* correspond nécessairement à une assertion, ce qui n'est guère surprenant puisqu'une subordonnée temporelle permettant « de localiser temporellement le procès décrit par la principale » (Le Draoulec 1998 : 258), ce dernier ne saurait apparaître sous une forme autre qu'assertive. Les phrases à interprétation causale ne connaissent en revanche pas une telle restriction, et *q* peut apparaître sous une forme de phrase jussive (cf. (62)) ou interrogative (cf. (63)) :

- (62) Je vous remercie pour votre franchise, Monsieur Thomas, dit Flora en se levant. Comme nous ne nous reverrons plus, permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas un chrétien, ni un civilisé, mais un anthropophage, un mangeur de chair humaine. (Vargas Llosa, *Le Paradis \_ un peu plus loin*, trad. A. Bensoussan)
- (63) Comme il fait beau, est-ce que tu veux sortir ?

### 2.6.4. Divers

Les adverbes comme *précisément*, *exactement*, *tout juste*, etc., sont des modificateurs de compléments temporels. De ce fait, ils sont incompatibles avec une interprétation causale, et leur présence implique nécessairement une interprétation temporelle (cf. (64)) :

- (64) Un soir, (précisément + exactement) comme Denise revenait de dîner, un garçon l'appela.

Enfin, dans mon corpus, les phrases à interprétation temporelle sont fréquemment précédées d'un ou plusieurs topiques temporels en position détachée en tête de phrase (cf. (65) et (66)) :

- (65) Un soir, comme Denise revenait de dîner, un garçon l'appela. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (66) Un soir, après le dîner, comme ces demoiselles rangeaient les armoires, Joseph vint avertir Denise qu'un jeune homme la demandait en bas. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Il s'agit là d'une simple tendance, la présence d'un topique temporel antéposé n'étant ni nécessaire ni suffisant pour induire une interprétation temporelle. En (67) en effet :

- (67) Avant de se coucher, le soir, comme Mme Baudu était déjà au lit, Baudu se promena longtemps dans la chambre. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

il semble bien que *p* expose une circonstance générale, plutôt qu'un complément temporel ou causal *stricto sensu*<sup>23</sup>.

## 2.7. Conclusion

Il existe donc bien un faisceau d'éléments linguistiques qui favorisent une interprétation plutôt temporelle ou plutôt causale des constructions en *comme p, q*, mais il paraît difficile de déterminer avec précision des facteurs linguistiques qui imposeraient systématiquement telle lecture plutôt que telle autre. Par ailleurs, ces éléments ne permettent pas de conclure que nous avons affaire à deux structures linguistiques distinctes, et ce d'autant moins qu'il semble bien que ces deux catégories sémantiques n'épuisent pas les effets de sens susceptibles d'être produits par les énoncés de forme *comme p, q*.

## 3. Temporalité et causativité

Nazarenko (2000) propose plusieurs critères pour caractériser la notion de cause : la contrainte temporelle<sup>24</sup>, la généralisation en loi causale<sup>25</sup>, la contrefactivité<sup>26</sup>, l'approximation<sup>27</sup>, la subjectivité<sup>28</sup>, et la réponse à la

<sup>23</sup> Il faudrait également examiner avec attention la présence de marqueurs argumentatifs (*justement*) et autres adverbes (*brusquement*), qui semblent infléchir l'interprétation.

<sup>24</sup> Cf. ci-dessus 2.5.

<sup>25</sup> « Une relation causale renvoie à une généralisation, souvent appelée « loi causale », bien qu'il soit parfois difficile d'identifier celle-ci avec précision ou de comprendre en quoi une relation particulière se généralise en loi causale. » (*Ibid.* : 5)

<sup>26</sup> « Si un fait F1 est la cause d'un fait F2, on peut en déduire que F2 n'aurait probablement pas eu lieu si F1 ne s'était pas produit. » (*Ibid.* : 5)

<sup>27</sup> « La causalité est une relation approximative. Dire qu'un fait F1 est la cause d'un fait F2 laisse généralement implicite un certain nombre de conditions qui, soit sont satisfaites et rendent possible la causation, soit ne le sont pas, mais empêcheraient la causation si elles l'étaient. » (*Ibid.* : 5) il s'agit donc d'« isoler un facteur parmi une multitude de faits, et de le présenter comme déterminant. » (*Ibid.* : 6)

question *Pourquoi ?*. La plupart de ces critères, pour des raisons diverses, ne permettent pas de distinguer, parmi les constructions qui nous intéressent ici, les phrases à interprétation causale des phrases à interprétation temporelle : la contrainte temporelle (*p* n'est jamais postérieur à *q*) est identique<sup>29</sup>, les critères de subjectivité et d'approximation, tels qu'ils ont été définis par Nazarenko (2000), ne sont pas utilisables ici, et seul *parce que* permet de répondre à la question *Pourquoi ?*. L'utilisation des critères restants permet d'établir une gradation d'un niveau où l'interprétation est strictement temporelle à un niveau où elle semble plus nettement causale. Pour schématiser, on retiendra quatre niveaux, illustrés respectivement par (68), (69), (70) et (71) :

- (68) Comme il descendait l'escalier, le téléphone sonna.
- (69) Donc, un matin, comme Mouret traversait la soie, il s'arrêta, surpris de voir Favier en train de modifier les étiquettes de tout un solde de velours noir. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (70) Comme il descendait l'escalier, il rencontra sa voisine.
- (71) Comme il faisait beau, Pierre sortit.

Au premier niveau (*Comme il descendait l'escalier, le téléphone sonna*), l'interprétation est strictement temporelle. Une paraphrase de *comme* par *au moment où* est tout à fait possible, tandis qu'une paraphrase par *parce que* semble exclue, dans un univers de croyance non paranoïaque tout au moins. Par conséquent, une réponse à la question *Pourquoi ?* est exclue, tandis qu'une réponse à la question *Quand ?*, sous réserve de la modification du morphème introducteur, est tout à fait possible. Enfin, il n'y a ni généralisation en loi causale (du type : *Si (on + il) descend l'escalier, alors le téléphone sonne*), ni contrefactualité : rien ne permet de dire que le téléphone n'aurait pas sonné si Pierre n'était pas descendu (Cf. *Comme il descendait l'escalier, le téléphone sonna, et s'il n'était pas descendu, le téléphone aurait quand même sonné*).

Au deuxième niveau (*Comme Mouret traversait la soie, il s'arrêta, surpris de voir Favier en train de modifier les étiquettes de tout un solde de*

---

<sup>28</sup> « Il n'y a [...] pas de causalité en soi. Une relation causale n'est pas une relation existant entre des faits réels, mais une lecture de la réalité, une interprétation des faits. » (*Ibid.* : 6)

<sup>29</sup> Quoique ce critère soit peu utilisable avec l'utilisation du conditionnel (cf. (57), rappelé pour mémoire) :

(57) D'ailleurs, comme l'hôtel devait occuper seulement les terrains en bordure, le baron aurait pu quand même accueillir l'idée de Mouret, traiter pour le reste du pâté de maison, d'une superficie très vaste encore. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

*velours noir*), comme ci-dessus, les possibilités de paraphrases de *comme*, et l'utilisation des questions indiquent une interprétation temporelle, d'autant plus que la cause de *q* (*il s'arrêta*) est donnée par le contexte subséquent (*surpris de voir Favier en train de modifier les étiquettes*). Il n'y a pas non plus de généralisation en loi causale possible (du type *Si (on + Mouret) traverse la soie, alors (on + Mouret) s'arrête*). En revanche, le critère de la contrefactualité est plus difficilement utilisable. Certes, rien ne permet de dire si Mouret ne serait arrêter ou non s'il n'avait pas traversé la soie, mais pour que Mouret s'arrête dans ce rayon, il fallait bien qu'il le traverse. En d'autres termes, il semble bien que dans certaines phrases à interprétation temporelle, la réalisation de *p* est nécessaire à la réalisation de *q*, c'est-à-dire que la réalisation de *p* est une des conditions de la réalisation de *q*.

Au troisième niveau, (*Comme il descendait l'escalier, il rencontra sa voisine*), il semble possible de paraphraser *comme* par *au moment où* ou bien par *parce que*, même si cette dernière paraphrase force quelque peu l'interprétation. En ce qui concerne l'utilisation des questions, il semble bien que *p* puisse être utilisé aussi bien pour répondre à une question en *Quand ?* qu'à une question en *Pourquoi ?*. Le critère de la contrefactualité ne paraît pas utilisable : certes, si Pierre n'était pas descendu, il n'aurait probablement pas rencontré sa voisine à ce moment-là, mais rien ne permet de dire qu'il ne l'aurait pas du tout rencontrée (cf. *Ce n'est pas quand il descendait l'escalier mais quand il sortit de l'immeuble que Pierre rencontra sa voisine*). Enfin, s'il est difficile de considérer ici qu'il existe une possibilité de « généralisation en loi causale », il n'en demeure pas moins qu'un topos du type *Quand on descend l'escalier, il est (possible + probable) de rencontrer ses voisins* est concevable.

Au quatrième niveau (*Comme il faisait beau, Pierre sortit*), *parce que* constitue une meilleure paraphrase de *comme* que *au moment où*. De même l'utilisation de la question *Pourquoi ?* semble meilleure que celle de la question *Quand ?*. Il existe bien un topos sous-jacent du type *Quand il fait beau, on (sort + va se promener)*. Le critère de la contrefactualité paraît une fois de plus difficilement utilisable : en effet, rien ne nous permet de dire ce qui se serait passé si *p* ne s'était pas produit. Un énoncé du type *Comme il faisait beau, je suis allée me promener* peut très bien être suivi d'un énoncé comme *mais s'il n'avait pas fait beau, je serais quand même allée me promener*.

L'utilisation des critères définis par Nazarenko (2000) ne permet donc pas d'obtenir deux classes de phrase de forme *comme p, q*, l'une à interprétation temporelle, l'autre à interprétation causale, et il semble bien que l'on soit plutôt en présence d'un continuum.

Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, l'inférence de la causalité repose sur des facteurs pragmatiques au sens large, i.e. des connaissances intériorisées relatives au monde dans lequel nous vivons. De



ce fait, certaines constructions en *comme p, q* reçoivent, indépendamment de tout contexte, une interprétation plutôt causale (cf. (72) et (38')) ou une interprétation plutôt temporelle (cf. (73) et (74)) :

- (72) Comme il faisait beau, il décida d'aller se promener.
- (73) Comme il sortait, il se mit à pleuvoir
- (74) Le lendemain, aux confections, Clara Prunaise essaya d'être désagréable à Denise. Elle avait remarqué l'amour transi de Colomban, elle eut l'idée de plaisanter les Baudu. Comme Marguerite taillait son crayon en attendant les clientes, elle lui dit à voix haute :  
– vous savez, mon amoureux d'en face... il finit par me chagriner dans cette boutique noire, où il n'entre jamais personne. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)
- (38') Quand Mouret l'eut quittée, Denise rentra sous les marronniers, dans l'ombre noire. Longtemps, elle marcha sans but, entre les troncs énormes, le sang au visage, la tête bourdonnante d'idées confuses. Pépé, toujours pendu à sa main, allongeait ses courtes jambes pour la suivre. Elle l'oubliait. Il finit par dire :  
– tu vas trop fort, petite mère.  
Alors, elle s'assit sur un banc : et, comme il était las, l'enfant s'endormit en travers de ses genoux. (Zola, *Au Bonheur des dames*)

Dans d'autres cas, les deux interprétations sont possibles hors contexte (cf. (75)) :

- (75) [...] comme ils la congédiaient d'un signe affirmatif, elle les enveloppa tous les deux d'un regard assassin. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

le contexte permettant d'affiner l'interprétation :

- (75') Elle achevait de rattacher sa robe, elle retrouvait toute son arrogance, maintenant qu'elle avait payé.  
– Je puis sortir, demanda-t-elle d'un ton bref. Déjà Bourdoncle s'occupait d'autre chose. Sur le rapport de Jouve, il décidait le renvoi de Deloche : ce vendeur était stupide, il se laissait continuellement voler, jamais il n'aurait d'autorité sur les clientes. Mme de Boves répéta sa question, et comme ils la congédiaient d'un signe affirmatif, elle les enveloppa tous les deux d'un regard assassin. Dans le flot de gros mots qu'elle renforçait, un cri de mélodrame lui vint aux lèvres.  
– Misérables ! dit-elle en faisant claquer la porte. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Il existe également des phrases pour lesquelles le contexte ne fournit aucune indication :

- (76) Et, comme minuit allait sonner, elle se leva pour partir. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

Hors contexte, l'exemple (76) peut être interprété comme correspondant à une stricte coïncidence temporelle, ou bien, en raison d'un topos sous-jacent du type *Plus il est tard, plus il est probable que l'on prenne congé de ses hôtes*<sup>30</sup> comme induisant une interprétation causale. A la différence du cas précédent, le contexte ne fournit aucune indication permettant d'orienter l'interprétation :

- (76') La lingère fut très étonnée. Elle finit par rire, et elle l'embrassa une seconde fois, en disant :
- mais, ma chérie, quand on se rencontre et qu'on se plaît ! Etes-vous drôle ! On ne vous forcera pas... voyons, voulez-vous que dimanche Baugé nous conduise quelque part à la campagne ? Il amènera un de ses amis.
  - non, répéta Denise avec une douceur entêtée.
- Alors, Pauline n'insista plus. Chacune était maîtresse d'agir à son goût. Ce qu'elle avait dit, c'était par bonté de cœur, car elle éprouvait un véritable chagrin de voir si malheureuse une camarade. Et, comme minuit allait sonner, elle se leva pour partir. Mais auparavant, elle força Denise à accepter les six francs qui lui manquaient, en la suppliant de ne pas se gêner, de ne les lui rendre que lorsqu'elle gagnerait davantage.
- maintenant, ajouta-t-elle, éteignez votre bougie, pour qu'on ne sache pas quelle porte s'ouvre. (Zola, *Au Bonheur des Dames*)

En effet, aucun élément du contexte ne permet de trancher, d'affirmer par exemple qu'il est tard, et que l'heure tardive est la cause du départ. Enfin, il existe un nombre important de phrases pour lesquelles le choix d'une interprétation (temporelle vs causale) paraît peu pertinent. En (77) par exemple :

- (77) Puis, brusquement, comme sa fille tournait la tête et que le vendeur s'éloignait, elle voulut glisser sous son manteau une pièce de point d'Alençon. (Zola, *Au Bonheur des dames*)

Dans cet exemple en effet, la paraphrase de *comme* par *au moment où*, *alors que*, ou *parce que* s'avère tout à fait possible, même si cette dernière paraphrase force quelque peu l'interprétation. Ici, *p* et *p'* ne sont pas réellement les causes de *q*, mais des circonstances qui favorisent la réalisation de *q*.

De ce qui précède, on conclura qu'une partition entre deux structures, l'une temporelle et l'autre causale paraît peu pertinente, ce que laissait entrevoir la perplexité de certains grammairiens lorsqu'il s'agit de trancher entre l'une ou l'autre interprétation, par exemple le TLFi :

<sup>30</sup> ou encore : *Minuit est une heure à laquelle il est de bon ton de prendre congé de ses hôtes.*

« Il est parfois difficile de faire le départ entre *comme* causal et *comme* temporel, *comme* glissant vers la valeur de circonstance générale. » (TLFI, *Comme*, IV, Rem. 3)

ou encore Sandfeld, cité par Lorian (1966) :

« Les propositions temporelles ayant souvent une teinte de causalité [...], il n'est pas toujours possible de faire le départ net entre *comme* causal et *comme* temporel. » (*Ibid.* : 92)

#### 4. Conclusion

Contrairement à ce qui est parfois écrit, il n'y a pas un *comme* causal et un *comme* temporel, mais une unique occurrence du morphème, qui introduit une circonstance, un cadre dans lequel se déroule le procès décrit dans *q*. Cette valeur est corrélée à la structure énonciative, la position détachée en tête de phrase, occupée par le segment en *comme p*, correspondant à la position thématique par excellence. Du point de vue sémantique, les constructions de forme *comme p, q* indique donc que les circonstances décrites dans *p* sont à prendre en considération pour l'interprétation de *q*.

Bien qu'une étude précise de la valeur argumentative de *comme*, par contraste avec *parce que* et *puisque* notamment, reste à faire, j'indiquerai ici quelques pistes de réflexion. Tout d'abord, *comme* et *parce que* ne présentent pas les mêmes caractéristiques formelles (extraction dans *c'est ... que*, portée de la négation, etc.), ce qui s'explique aisément dans la mesure où *comme p* occupe préférentiellement la position détachée en tête de phrase, tandis que *parce que q* occupe préférentiellement une position intégrée après le prédicat verbal. De plus, du point de vue sémantique, les morphèmes sont loin d'être synonymes, ce qu'illustre le contraste entre (78) et (79) :

(78) Comme il faisait beau et qu'il en avait envie, Pierre est sorti.

(79) Parce qu'il faisait beau et qu'il en avait envie, Pierre est sorti.

Contrairement à *parce que*<sup>31</sup>, *comme* ne pose pas une relation de cause à effet, mais définit un cadre circonstanciel général dans lequel se déroule *q*. Une interprétation causale d'une structure en *comme p, q* est parfois induite par des éléments linguistiques, mais elle résulte le plus souvent d'inférences liées à des facteurs pragmatiques au sens large, aux connaissances que nous possédons sur le monde dans lequel nous vivons. Une interprétation temporelle est vraisemblablement établie par défaut, i.e. lorsque, malgré la « propension de l'homme à l'interprétation causale » (Nazarenko 2000), il est impossible d'établir un minimum de causalité entre *p* et *q*. Entre ces deux

<sup>31</sup> Sur ce point, cf. Ducrot *et al.* (1975).

extrêmes, une interprétation largement circonstancielle est sans doute la plus fréquente.

## Références

- Anscombre, J.-C. (1984). Argumentation et topoï, *Argumentation et valeurs*, Actes du cinquième colloque d'Albi, Université de Toulouse Le Mirail : 45-70.
- Authier-Revuz, J. (1995). Méta-énonciation et comparaison : remarques syntaxiques sur les subordonnées comparatives de modalisation autonymique, *Faits de langues* 5 : 183-192.
- Aslanides-Rousselet, S. (1994). Exprimer linguistiquement une relation entre deux événements : les connecteurs de la simultanéité en français, *Cahiers Chronos* 3 : 277-292.
- Borillo, A. (1988). Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel, *Langue Française* 77 : 71-91.
- Danlos, L. (1988). Connecteurs et relations causales, *Langue Française* 77 : 92-127.
- Delabre, M. (1980). *Etude syntaxique des systèmes de comparaison avec « comme », « ainsi que », « de même que » en français contemporain*, Thèse de doctorat d'état, Université de la Sorbonne nouvelle.
- Delabre, M. (1984). Les deux types de comparaison en *comme*, *Le français Moderne* 52, n° 1-2 : 22-47.
- Ducrot, O. et al. (Le groupe λ-1). (1975). *Car, Parce que, Puisque*, *Revue Romane* X : 248-280.
- Ducrot, O. et al. (1982). *Justement*, l'inversion argumentative, *Lexique* 1 : 143-163.
- Grevisse, M. (1986). *Le Bon Usage*, douzième édition refondue par A. Goose, Paris-Gembloux : Duculot.
- Hanse, J. (1973). *Car, comme, parce que, puisque*, *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* : 195-225.
- Imbs, P. (1956). *Les propositions temporelles en Ancien Français. La détermination du moment*, Publication de la faculté des Lettres de Strasbourg.
- Léard, J.-M. ; Pierrard, M. (2003). L'analyse de *comme* : le centre et la périphérie, in P. Hadermann ; A. Van Slijcke ; M. Berré, (éds), *La syntaxe raisonnée, Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire*, Bruxelles : Duculot.
- Le Draoulec, A. (1998). La négation dans les subordonnées temporelles, *Cahiers Chronos* 3 : 257-275.

- Le Goffic, P. (1991). *Comme*, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description, in : *L'adverbe dans tous ses états*, *Travaux Linguistiques du CERLICO* 4 : 11-31.
- Lorian, A. (1966). *L'ordre des propositions dans la phrase française : LA CAUSE*, Paris : Klincksieck.
- Nazarenko, A. (2000). *La cause et son expression en français*, Paris : Ophrys.
- Mellet, S. (2003). Imparfais en contexte : les conditions de la causativité inférée, *Langue Française* 138 : 86-96.
- Moline, E. (2001). *Elle ne fait rien comme tout le monde*. Les modifieurs adverbiaux en *comme*, *Revue Romane* 36-2 : 171-192.
- Mørdrup, O. (1971). Quelques observations sur *comme*, *Revue Romane* VI-2 : 203-206.
- Riegel, M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris : P.U.F.
- Serça, I. (1996). A propos de *justement*, *L'information grammaticale* 71 : 29-31.
- Trésor de la langue française (version accessible sur Internet).
- Vendler, Z. (1967). Verbs and Time, *Linguistics in Philosophy*, New York : Cornell University Press : 97-121.

# *Après tout* : une forme de temporalité énonciative <sup>1</sup>

Corinne ROSSARI  
Université de Fribourg

Violaine PAILLARD  
Université de Fribourg

## 1. Introduction

Difficile de trouver un morphème plus caméléonesque qu'*après tout* <sup>2</sup>. Il n'est pas un type de configuration discursive qui lui résiste franchement. En maintenant la même valeur sémantique, *après tout* (AT) peut tout aussi bien se glisser dans des configurations où les énonciations X et Y qu'il paraît mettre en rapport sont co-orientées que dans celles où elles sont anti-orientées. Il est également tout à fait attendu dans des configurations où Y sert de commentaire à X ou encore où Y sert à dévaloriser la force illocutoire transmise par X. En voici quelques exemples. Nous les construisons pour bien mettre en évidence la panoplie de liens qui peuvent se tisser entre les deux énonciations qui pourtant semblent bien être unies par AT.

### *Configurations co-orientées*

- (1) Paul doit avoir besoin de dormir. *Après tout* il n'a pas fait la sieste.
- (2) Cette voiture est hors de prix. *Après tout* elle a déjà plus de 100 000 Km.

### *Configurations anti-orientées*

- (3) Paul est pénible. *Après tout* presque tous les enfants de son âge sont pareils.
- (4) Cette voiture est hors de prix. *Après tout* j'ai des économies et elle me plaît.

---

<sup>1</sup> Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (n° 610-062821) et intitulé *Typologie sémantique et classification des emplois des connecteurs du français*. Nous tenons à remercier les autres membres de l'équipe, Anne Beaulieu-Masson et Corina Cojocariu, ainsi que nos deux relecteurs dont les remarques, critiques, suggestions nous ont aidées à éclaircir bon nombre de points dans notre analyse.

<sup>2</sup> Etant donné l'objectif global du projet dans lequel s'intègre cet article – proposer les fondements pour une typologie des connecteurs – nous nous centrons sur les cas où *après tout* revêt le plus clairement une fonction de connecteurs, à savoir ceux où le marqueur se situe à la charnière de deux énonciations.

### *Configurations de commentaire*

- (5) Luc a divorcé l'an dernier. *Après tout* il a bien fait.
- (6) Alphonse a quitté la Pologne. *Après tout* il n'y était pas heureux.

### *Configurations illocutoires*

- (7) Je ne supporte pas Luc. *Après tout* qu'importe !
- (8) Va voir Marie ! *Après tout* fais comme tu le sens.
- (9) Qui as-tu vu hier soir ? *Après tout* ça ne me regarde pas !

Dans ces différentes configurations, AT ne change pas de valeur sémantique. On n'a guère l'impression qu'il revêt le sens de *car* dans une configuration comme (1), celui de *mais* en (4) ou encore celui de *enfin* en (8), bien qu'il soit remplaçable par chacun de ces connecteurs dans ces trois discours. A la différence d'un morphème comme *donc* qui semble pouvoir être parfois un marqueur de déduction (*Paul est un enfant, donc il fait des bêtises*), parfois un marqueur de reformulation paraphrastique (*Je viendrai samedi, donc demain*), parfois encore une pure interjection (*Qu'il est donc gentil Paul !*), AT n'est pas en soi polymorphe, comme nous allons tâcher de le montrer. Il ne s'agit donc pas d'un cas de polysémie ou d'un cas de polyfonctionnalité, cas courants dans la problématique de la sémantique des connecteurs.

Notre propos sera de décortiquer le mécanisme discursif responsable de la facilité avec laquelle AT s'intègre dans des configurations aussi différentes, et ce, tout en maintenant la même valeur.

## **2. Comment les différentes descriptions rendent-elles compte de sa souplesse d'emploi ?**

Peu de connecteurs ont été autant diversement décrits que ne l'a été AT : certains auteurs ont cherché à spécifier le lien sémantique qu'AT peut établir entre deux segments de discours, tandis que d'autres ont préféré le présenter comme n'ayant d'incidence que sur la séquence discursive où il apparaît. Il ne s'agit pas ici de rappeler toutes les hypothèses qui ont pu être avancées, mais plutôt de proposer une courte synthèse des travaux concernant ce morphème, selon l'une ou l'autre de ces deux options qu'ont pu adopter les auteurs.

Une des premières descriptions est due à un auteur anglophone, D. Brockway / Blakemore (Brockway 1982 et Blakemore 1987). Elle s'est intéressée à l'impact argumentatif d'*after all* – que Roulet (1990 : 331) tient pour l'équivalent d'AT – dans une suite d'énoncés. Que ce soit dans son article de 1982 ou de 1987, Blakemore qualifie *after all* d'introducteur d'argument : l'énoncé qu'il marque serait mobilisé en tant que prémisses

d'une argumentation explicitée par l'énonciation précédente. Les séquences (1) et (2) seraient des exemples d'un tel emploi. L'hypothèse de Blakemore conduit, cependant, à décrire AT comme un marqueur « schizophrène », susceptible d'emplois aux valeurs opposées, puisqu'il peut être observé dans des configurations anti-orientées, comme en (3) ou en (4).

Jayez (1983) a aussi choisi de décrire AT comme marquant un lien entre deux segments de discours. A l'inverse de Blakemore, Jayez considère qu'AT ne peut s'insérer que dans un énoncé qui réalise un « acte de conclusion », i.e. compris comme une « assertion décisive » constituant l'aboutissement d'un « déroulement cognitif » en ce qu'elle permet de répondre à une « interrogation potentielle » (Jayez 1983 : 30). L'auteur donne une représentation formelle de la conclusion (*ibid.* : 42-43), qui peut d'ailleurs être autant le résultat d'une déduction logique que la dernière étape d'une suite d'états précédents. Cependant, ce format a été conçu pour s'appliquer aussi à des configurations hypotaxiques, ou marquées par d'autres connecteurs (*donc, finalement,...*), et ne peut ainsi servir une description approfondie, aux ambitions contrastives, des liens sémantiques qu'établirait AT entre deux énoncés. De plus, la valeur « polémique » (*ibid.* : 43) que Jayez attribue à AT n'est pas suffisante pour prévoir les cas où la présence du marqueur serait inappropriée (cf. *supra*, points 3 et 4.3).

Un autre type de solution d'analyse a pu être envisagée : il s'agit de nier la possibilité du marqueur de prendre comme antécédent le contexte linguistique gauche. AT n'aurait d'autre effet que de permettre une interprétation particulière du segment dont il dépend. C'est la position des auteurs du TLF, selon lesquels AT « sert à introduire une affirmation considérée comme décisive malgré tout ce qui précède », mais aussi celle de Roulet (1987 et 1990), ou encore de Ducrot (1996). D'après ce dernier, la possibilité d'introduire autant un argument qu'une conclusion, ou encore une opposition, grâce à AT est indice de son fonctionnement purement énonciatif :

« ce que fait plutôt AT, du point de vue du sens, c'est relier l'énonciation même du segment qui le contient à une certaine raison, souvent implicite, de ne pas faire cette énonciation » (Ducrot 1996 : 342),

pour preuve la facilité de suppression du marqueur. Nous verrons pourtant qu'il n'en va pas toujours ainsi (cf. *supra*, point 3).

Roulet, quant à lui, définit AT comme un connecteur reformulatif (non-paraphrastique) reliant un point de vue disponible en mémoire discursive et un énoncé exprimant un point de vue inédit de l'énonciateur.

« Ce nouveau point de vue est présenté comme étant difficile d'accès dans le contexte immédiat et comme résultant d'un revirement de l'énonciateur, c'est-



à-dire d'un changement brusque d'opinion prenant le contre-pied d'un point de vue antérieur » (Roulet 1990 : 337).

Si cette hypothèse s'adapte fort bien à l'analyse de configurations anti-orientées, illocutoires ou même de commentaire, elle semble un peu forcée pour rendre compte des cas de co-orientation argumentative, pour lesquels il serait difficile de supposer un quelconque « revirement » de l'énonciateur.

Au terme de ce bref état de la question, il semble justifié de se demander si AT relie deux énonciations ou si, au contraire, il serait souhaitable de restreindre l'étude de son fonctionnement à la seule énonciation où il apparaît.

### 3. Y a-t-il mise en relation des énonciations par AT?

Une hypothèse qui rendrait aisément compte du comportement particulièrement souple du marqueur consisterait à dire que AT ne met pas en relation les énonciations qui l'entourent. Il situerait contextuellement celle dans laquelle il intervient, mais il n'opérerait pas d'ancrage sur le contexte linguistique gauche. Ainsi les énonciations seraient libres d'entretenir toute relation de discours assurant leur cohérence, et ce de manière complètement indépendante de l'emploi de AT. Nous allons montrer par deux moyens différents qu'une telle thèse n'est pas tenable.

(i) Il est de nombreuses configurations dans lesquelles c'est AT qui assure la cohérence de l'enchaînement. Sa suppression induit *ipso facto* une perte de la motivation qui fonde l'association des deux énonciations (dites X pour celle de gauche et Y pour celle de droite). Il suffit de prendre le cas des configurations censées illustrer des enchaînements illocutoires ou des celles qui exemplifient l'anti-orientation argumentative entre X et Y.

- (10) Je ne supporte pas Luc. ?? Qu'importe !
- (11) Va voir Marie ! ?? Fais comme tu le sens.
- (12) Qui as-tu vu hier soir ? ?? Ça ne me regarde pas !
- (13) Cette voiture est hors de prix. ?? J'ai des économies et elle me plaît.

La présence de AT assure donc bien un lien entre X et Y, ce qui ne veut pas dire, comme on le verra, qu'il les met directement en relation comme pourrait le faire *mais*, en (13), par exemple.

(ii) La présence de AT peut susciter des difficultés interprétatives pour un enchaînement senti comme parfaitement bien formé sans le marqueur ou avec un autre marqueur.

- (14) C'est une folie que d'acheter cette voiture. ?? *Après tout* je vais le faire.
- (15) C'est une folie que d'acheter cette voiture, *mais* je vais le faire.

- (16) Bonne nouvelle, Marie est bien arrivée. ?? *Après tout* elle vient de nous appeler.
- (17) Bonne nouvelle, Marie est bien arrivée. Elle vient de nous appeler

Il est ainsi attesté qu'AT a une incidence sur le rapport qui unit X et Y. Nous allons voir que la manière dont X et Y sont associés grâce à AT présente à la fois des différences et des points communs avec une marque logico-sémantique comme *mais* ou *car* et avec un marqueur de correction comme *enfin*.

#### 4. Comment se fait la mise en rapport entre X et Y au moyen de AT?

Notre hypothèse est que, lorsque AT met en rapport X et Y, il le fait en signalant que l'état d'information préalable à l'énonciation de X n'était pas le « bon » état d'information pour énoncer X et que l'état d'information construit après l'énonciation de Y aurait été le « bon » état. Il aurait donc fallu partir de cet état pour produire une première énonciation. Cette méprise sur l'état d'information préalable à l'énonciation donne lieu à deux effets : soit l'énonciation de X a encore plus de raison d'être, soit elle n'a plus de raison d'être. Nous représentons formellement le fonctionnement selon lequel AT agirait comme un inverseur d'états d'informations par une **opération de révision**.

##### 4.1. Outils de représentation

Le mécanisme discursif activé par AT sera décrit avec des outils empruntés à la sémantique dynamique de Veltman (1996). On y présume que chaque énonciation a un effet sur un état d'information en conduisant à la suppression de certains mondes de cet état. Un état d'information est un ensemble de différents mondes. Chaque monde est composé d'un ensemble fini de propositions. Chacun de ces états comporte *a priori* toutes les propositions susceptibles de représenter une image de la réalité : l'accroissement du savoir est ainsi figuré par la suppression des mondes de l'état dans lesquels une certaine proposition n'est pas vérifiée.

Une opération de révision sur un état d'information conduit soit à supprimer la mise à jour qui y a été faite – on revient alors à l'état antérieur à l'énonciation – soit à supprimer la mise à jour et à la remplacer par une autre. Dans le premier cas, nous parlons d'opération de suppression, dans le second d'opération de substitution (cf. Rossari 2000 : 86-87).

## 4.2. L'opération de révision déclenchée par AT

L'état préalable à l'énonciation de X est remplacé par l'état subséquent à l'énonciation de Y.

Cette opération de révision a la particularité de porter sur un état où aucune proposition n'a été mise à jour étant donné qu'il s'agit d'un état préalable à l'énonciation de X. Il n'y a donc pas substitution d'une proposition à une autre, mais stabilisation sur une proposition qui n'a pas été prise en ligne de compte lors de l'énonciation de X. En d'autres termes, au moment de l'énonciation de X, la proposition *q* sous-jacente à Y n'a pas été traitée : on ne sait rien sur son statut dans l'état d'information préalable. L'opération de substitution représente le fait que l'état à partir duquel l'énonciation de X aurait dû se produire est l'état qui fait suite à l'énonciation de Y.

## 4.3. Les manifestations de cette procédure de révision

L'opération de révision qui caractérise AT peut être décelée à l'aide de trois types de contraintes.

1) AT ne peut pas être utilisé dans une configuration où le segment X est compris comme inexact ou erroné après coup, comme c'est le cas avec *enfin*.

On peut utiliser *enfin* pour annuler la mise à jour qui a été faite avec l'énonciation de X, si celle avec Y la rend soit fausse soit imprécise.

(18) Paul est intelligent, *enfin* il se donne l'air intelligent.

(19) Paul connaît la France, *enfin* il connaît bien Paris surtout.

AT ne peut être intégré dans aucune de ces deux configurations, car la révision qui le caractérise ne touche pas à l'énonciation relative au segment X mais à celle relative à un état préalable à l'énonciation de X.

(20) Paul est intelligent, # *après tout* il se donne l'air intelligent.

(21) Paul connaît la France, ?? *après tout* il connaît bien Paris surtout.

Dans la première configuration, AT pervertit l'interprétation : on comprend que Paul est jugé intelligent par le locuteur parce qu'il est capable de se donner l'air intelligent. Dans la seconde, on perd tout l'effet correctif et, du coup, l'emploi de *surtout* en Y devient incongru, d'où la bizarrerie de l'enchaînement. Sans « surtout », on comprendrait que l'on peut admettre que l'on connaît la France quand on connaît bien Paris. Ces interprétations sont prévisibles si on prend comme base du fonctionnement discursif de AT le mécanisme de révision que nous avons proposé. En effet, la révision opère sur l'état préalable à l'énonciation de X et ne peut donc pas conduire à un effet rectificatif de X, mais seulement à « re-légitimer X » ou à le rendre

obsolète. L'interprétation de re-légitimation est viable, à la limite pour (20), mais pas pour (21), où *surtout* force la lecture corrective.

En revanche, une configuration dite illocutoire comme (8) ou (9) est commune à AT et *enfin*<sup>3</sup>. La remise en cause de la force illocutoire de X exprimée en Y peut soit être liée à une révision sur X, avec annulation de la mise à jour d'une des conditions de sincérité de l'acte (ce qui est le cas avec *enfin*, cf. Rossari 2000 : 105-109) soit être due à une méprise sur l'état préalable. Si ce dernier avait été constitué par l'énonciation de Y, alors l'acte X n'aurait pas eu lieu d'être, d'où l'interprétation selon laquelle X devient obsolète à la suite de « AT Y ».

On peut invoquer des exemples réels<sup>4</sup> à l'appui de ces quelques observations. En effet, dans une configuration illocutoire telle (22), *enfin* peut être substitué à AT :

- (22) Il n'a aucunement la notion du prodigieux personnage que je suis et du microscopique vibron qu'il figure. *Après tout* qu'importe, ce petit âne peut braire autant qu'il lui plaît devant ma robe auguste d'évêque. (PROUST Marcel, *À la recherche du temps perdu*, 1922, < Frantext)
- (23) Il n'a aucunement la notion du prodigieux personnage que je suis et du microscopique vibron qu'il figure. *Enfin* qu'importe, ce petit âne peut braire autant qu'il lui plaît devant ma robe auguste d'évêque.

Par contre, il n'en va pas de même pour les enchaînements suivants, qui illustrent des cas d'anti-orientation argumentative :

- (24) Il a beau m'être en gros sympathique, *après tout*, je ne le connais pas. (DEGAUDENZI Jean-Louis, *Zone*, 1987, < Frantext)
- (25) Il a beau m'être en gros sympathique, ?? *enfin*, je le connais pas.
- (26) La bande son est sans plus, *après tout* on s'en fout on est sur une borne d'arcade. (< Internet)
- (27) La bande son est sans plus, ?? *enfin* on s'en fout on est sur une borne d'arcade.

---

<sup>3</sup> Il est possible de construire des exemples où le segment *Après tout* Y consoliderait la force illocutoire du segment X :

(23') Va voir Marie ! *Après tout* elle avait vraiment insisté !

Il s'agit en fait d'un type particulier de configuration argumentative dans laquelle le segment Y re-légitime l'énonciation de l'ordre.

<sup>4</sup> Notre corpus est constitué d'exemples écrits mimant parfois le registre oral quand il s'agit de dialogues ou conversations extraites d'Internet. Nous réservons à une étude ultérieure la prise en compte d'occurrences orales qui nécessitent la maîtrise de nombreux paramètres pour leur traitement.

2) AT ne peut pas être utilisé dans une configuration d'anti-orientation argumentative où l'énonciation de X est forcément interprétée comme restant d'actualité à la suite de celle de Y. Ces configurations sont prototypiques pour *pourtant* avec lequel il est difficile de faire commuter AT.

(26) Marie aime Paul, *pourtant* elle refuse de l'épouser.

(27) Marie aime Paul. ?? *Après tout* elle refuse de l'épouser.

La contradiction (générée par les stéréotypes associés aux relations amoureuses) n'est pas résolue avec AT, alors qu'elle est l'objet même du discours produit avec *pourtant*. Le moyen pour AT de résoudre la contradiction est de présenter l'assertion X comme obsolète suite à celle de Y. Plus précisément, cette assertion doit pouvoir être comprise comme ayant été formulée sans avoir tenu compte du « bon » état d'information qui serait celui relatif à l'énonciation de Y. Or, cette interprétation est exclue, du moment que le refus de Marie tire tout son sens de l'amour qu'elle éprouve pour Paul.

3) AT ne peut pas introduire un état de choses jouant directement un rôle sur la plausibilité de l'état de choses évoqué en X.

(28) Il se peut que Paul et Marie aient du retard, *car* ils viennent de m'appeler pour m'avertir que la circulation était très dense.

(29) Il se peut que Paul et Marie aient du retard. *Après tout* ils viennent de m'appeler pour m'avertir que la circulation était très dense.

La différence d'interprétation est assez nette entre ces deux configurations. Avec *car*, le locuteur cherche à valider l'assomption sur l'arrivée tardive de Paul et Marie. Avec AT, il signale qu'il a en fait une bonne raison d'imaginer qu'ils seront en retard et cette bonne raison, il la présente comme n'ayant pas été envisagée au moment de l'énonciation de X. Cette interprétation est induite par le renversement que AT suscite. L'ensemble du discours est compris comme voulant dire que si le locuteur avait tenu compte de cette « bonne raison » au moment de l'énonciation de X, il aurait eu encore plus de raisons de dire X. La re-légitimation paraît ainsi fonctionner comme une forme de justification bien distincte de la validation, avec laquelle le locuteur cherche à augmenter la plausibilité d'un état de choses (voir Rossari 2005, sur le fonctionnement précis de cette forme de justification). En atteste aussi le fait que AT peut intervenir dans des discours où le même effet de re-légitimation se fait sentir sur l'énonciation de X, alors que ces discours sont incompatibles avec une forme de justification fondée sur une validation de l'état de choses exprimé en X.

Nous reprenons ici l'exemple utilisé dans Rossari (2005) pour différencier deux formes de justification, l'une avec *car*, l'autre avec *la preuve*.

- (30) Je n'ai jamais pris d'antibiotiques, il existe d'autres moyens plus doux de se soigner. *La preuve*, je suis en pleine forme. (< Internet)

Rossari mentionne à propos de *la preuve* que « ce type de justification n'aurait aucun sens si elle était introduite par *car* ou *parce que*, étant donné qu'elle ne permet pas d'accroître le crédit de ce qui est avancé en X : le fait même que le locuteur se sente en pleine forme implique nécessairement qu'il soit conscient de l'existence d'autres moyens pour se soigner ». Elle est en revanche parfaitement compatible avec AT :

- (31) Je n'ai jamais pris d'antibiotiques, il existe d'autres moyens plus doux de se soigner. *Après tout* je suis en pleine forme.

Pareillement à la configuration (29), AT rend accessible une interprétation où, après coup, le locuteur ajoute une bonne raison de dire X. Si cette dernière avait été envisagée avant l'énonciation de X, celle-ci n'en aurait été que plus légitime.

Le bien-fondé de la distinction entre un processus de re-légitimation et un processus de justification peut être confirmé par l'examen de suites linguistiques authentiques, où le connecteur *car* ne peut en général que difficilement commuter avec AT, à moins de pouvoir modifier de beaucoup l'interprétation de l'enchaînement :

- (32) La perspective de se séparer de ses parts ne le réjouissait pas mais il était entendu qu'il conserverait la maison et le jardin sur la grande île ; le reste, *après tout*, n'était que landes incultes, terrains sauvages inexploitable ; il pensa que le fait de les vendre ne les ferait pas disparaître de l'archipel. (DORMANN Geneviève, *La Petite main*, 1993, < Frantext)
- (33) ...il était entendu qu'il conserverait la maison et le jardin sur la grande île ?? / # *car* le reste n'était que landes incultes, terrains sauvages inexploitable...

#### 4.4. En guise de réponse à la question posée au point 4

La mise en rapport de X et de Y se fait par le biais du renversement énonciatif que AT instruit. Il est représenté par une opération de révision sur un état d'information préalable à l'énonciation de X. Cette dernière permet de prévoir les configurations compatibles et incompatibles avec ce marqueur. En substance, nous avons vu que pour que la révision par substitution de l'état relatif à Y à l'état préalable à X soit envisageable, il faut que X puisse être compris comme re-légitimé après coup (configurations de co-orientation argumentative) ou comprise comme obsolète (configurations d'anti-orientation argumentative ou configurations d'annulation de la force illocutoire). Dans chacune de ces configurations, AT est en concurrence avec un marqueur différent, d'où son côté caméléonesque. Dans les configurations

anti-orientées, il est en concurrence avec *mais*, dans les configurations de perte de force illocutoire, il est en concurrence avec *enfin* et dans les configurations co-orientées, il est en concurrence avec des marqueurs de justification, comme *car*. Toutefois, c'est toujours la même procédure discursive qu'il met en place et qui le différencie fondamentalement de ces trois marqueurs, par le fait même qu'il ne met pas directement en relation X et Y : leur mise en rapport se faisant par le biais d'un renversement énonciatif. Plus précisément, ce renversement permet d'indiquer que l'énonciation de X aurait dû être réalisée en partant d'un état préalable correspondant à celui qui résulte de l'énonciation de Y. C'est ainsi que X et Y sont mis en rapport, l'énonciation de X se voyant présentée soit comme relégitimée soit comme obsolète à la suite du renversement. Ce mécanisme discursif rend AT aussi performant dans des configurations qui nécessitent la résolution d'une contradiction que dans celles où un rapport de justification motive l'association des deux énonciations, ou encore dans celles où la seconde énonciation annule ou affaiblit la force illocutoire de la première.

## **5. Y a-t-il des configurations où X et Y ne sont pas mis en rapport au moyen de AT ?**

Il reste des configurations parfaitement banales pour AT, pour lesquelles la mise en rapport de X et de Y ne peut se fonder sur le mécanisme discursif préconisé. Elles sont illustrées par les discours (5) et (6), qui exploitent une relation caractérisable intuitivement comme un commentaire. Dans ces discours, il ne fait aucun sens de dire que l'énonciation de X est produite suite à une méprise sur l'état d'information préalable. Il est en effet inconcevable que X soit énoncé en partant de l'état résultant de l'énonciation de Y, puisque cette dernière apporte un commentaire sur ce qui est évoqué en X. Elle ne peut donc en aucun cas être prise dans une procédure discursive évoquant son apparition avant l'énonciation de X.

Que fait AT dans une telle configuration ?

Trois hypothèses peuvent être envisagées. La première est que AT garde la même valeur et met bien en rapport X et Y. Le fonctionnement discursif préconisé est donc erroné puisqu'il ne rend pas compte de cette configuration. La seconde est que AT met en rapport X et Y, mais qu'il a une autre valeur dans ces configurations. Il faut donc lui associer un autre mécanisme discursif, spécifiquement adapté pour ces emplois. La troisième est que AT a la même valeur, mais qu'il ne met pas en rapport X et Y dans ces configurations. Nous choisissons cette hypothèse.

Pour l'étayer, nous allons montrer que le lien entre X et Y est d'ordre thématique et non d'ordre logico-sémantique, comme dans les autres configurations. C'est ce lien qui assure la cohérence et qui permet à la

relation de commentaire de s'actualiser. AT n'a aucune incidence sur l'énonciation X. Il assure une mise en contexte de l'énonciation Y.

Plus précisément, Y est présentée comme se situant par rapport à une énonciation *in absentia*. Le rapport qu'AT crée avec cet énoncé potentiel peut alors être analysé de la même façon que dans les autres configurations, à la différence près que Y est produit in fine en lieu et place de l'énonciation non formulée. En d'autres termes, les configurations proposées sous (5) et (6) pourraient être enrichies d'une énonciation X', vis-à-vis de laquelle Y est située. Elle serait présentée par AT comme n'étant plus d'actualité, si elle avait été réalisée. Plusieurs cas pourraient être envisagés. Nous testons ici un cas où cette énonciation coïnciderait avec une interrogation sur la valeur axiologique de ce qui exprimé en X. Cette interprétation fait ressortir l'emploi de AT comme évoquant une question laissée de côté au bénéfice de la réponse que le locuteur choisit d'apporter.

- (34) Luc a divorcé l'an dernier. [On peut se demander s'il a eu raison] (=X')  
*Après tout* il a bien fait.
- (35) Alphonse a quitté la Pologne. [On peut se demander si c'est une bonne chose] (=X') *Après tout* il n'y était pas heureux.

Dans les cas préconisés, la mise en rapport par AT des énonciations X' et Y se fait de la façon dont on a décrit les configurations où X est présentée comme obsolète. En l'occurrence, si l'on revient à une configuration où il y a mise en rapport entre X et Y par AT, cela donne :

- (36) On peut se demander si Luc a eu raison de divorcer l'an dernier. *Après tout* il a bien fait.
- (37) On peut se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne. *Après tout* il n'y était pas heureux.

On peut toutefois relever que dans ces deux cas, AT n'est ni en concurrence avec *mais*, ni avec *enfin*.

- (38) On peut se demander si Luc a eu raison de divorcer l'an dernier, ?? *mais* il a bien fait.
- (39) On peut se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne, ?? *mais* il n'y était pas heureux.
- (40) On peut se demander si Luc a eu raison de divorcer l'an dernier, ?? *enfin* il a bien fait.
- (41) On peut se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne, ?? *enfin* il n'y était pas heureux.

Ce qui sied à AT dans ces configurations, c'est de pouvoir faire paraître la question évoquée en X comme n'ayant pas de raison d'être réalisé à compter



du fait que l'état préalable à sa réalisation était celui constitué par l'énonciation Y, à savoir la réponse. On pourrait paraphraser la mise en rapport de Y à X assurée par AT, au moyen de :

- (42) Il ne fait pas sens de se demander si Luc a bien fait de divorcer, si on part de l'idée qu'il a bien fait.
- (43) Il ne fait pas sens de se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne, si on part de l'idée qu'il n'y était pas heureux.

Il ne s'agit donc ni d'une configuration d'anti-orientation argumentative ni d'une configuration où la valeur illocutoire de l'assertion se voit annulée ou affaiblie. C'est la particularité du mécanisme discursif activé par AT qui le rend approprié dans ces configurations et qui assure la cohérence de l'association de X et de Y. Sans AT, les discours subissent un sérieux défi de cohérence.

- (44) On peut se demander si Luc a eu raison de divorcer l'an dernier. ?? Il a bien fait.
- (45) On peut se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne. ?? Il n'y était pas heureux.

Si l'on revient aux configurations (5) et (6), ces diverses transformations montrent donc que la présence de AT ne touche en aucun cas au lien entre X et Y. Celui-ci est donc d'ordre thématique. Cette interprétation est encore attestée d'une autre manière par le fait qu'une version hypotaxique, dans laquelle la relation s'établit uniquement par le biais d'une reprise anaphorique, est réalisable pour ces discours.

- (46) Luc a divorcé l'an dernier, ce qui, *après tout*, est une bonne chose.
- (47) Alphonse a quitté la Pologne, où, *après tout*, il n'était pas heureux.

A noter encore que, conformément à notre hypothèse, l'emploi de AT n'est pas indispensable dans la version originale.

- (48) Luc a divorcé l'an dernier. Il a bien fait.
- (49) Alphonse a quitté la Pologne. Il n'y était pas heureux.

Ce type d'emploi est assez répandu en corpus, qu'AT apparaisse dans une relative appositive ou en position intégrée.

- (50) ...un de ses jugements abrupts et sans appel : « La fille Untel n'a pas inventé la poudre » – ce qui n'a rien, *après tout*, de déshonorant. (ROUAUD Jean, *Les Champs d'honneur*, 1990, < Frantext)
- (51) Je dors debout. C'est, *après tout*, une position comme une autre. (SALVAYRE Lydie, *La Puissance des mouches*, 1995, < Frantext)

## 6. Conclusions

Ce qui pourrait être conçu comme de la polyvalence ou de la polysémie est un effet du mécanisme discursif activé par AT. AT a toujours la même valeur dans les différentes configurations discursives dans lesquelles il est susceptible d'intervenir. Il instruit un renversement énonciatif qui fait paraître l'énonciation qu'il met en rapport avec celle qu'il introduit comme obsolète ou comme re-légitimée. C'est ce même mécanisme discursif qui lui permet d'intervenir dans des configurations où, sans mettre en rapport les énonciations qui l'entourent, il présente celle qu'il introduit comme apportant un commentaire produit à l'issue d'un débat intérieur, suite auquel le locuteur a choisi de ne pas réaliser l'énonciation que AT ferait ressentir comme obsolète.

## Références

- Brockway (/Blakemore), D. (1982). Connecteurs pragmatiques et principes de pertinence, *Langages* 67 : 7-22.
- Blakemore, D. (1987). *Semantic constraints on relevance*, Oxford : Basil Blackwell.
- Dendale, P. ; Tasmowski, L. (1994). L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir, *Langue française* 102 : 24-40.
- Ducrot, O. (1996). La pragmatique et l'étude sémantique de la langue, in : J. Revel ; N. Wachtel, (éds), *Une école pour les sciences sociales. De la VI<sup>ème</sup> section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris : Éditions du Cerf et éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 339-352.
- Ducrot, O. et alii (1980). *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Jayez, J. (1983). La « conclusion » : pour quoi faire ?, *Sigma* 7 : 1-47.
- Rossari, C. (1997). *Les opérations de reformulation*, Berne : Lang, 2<sup>ème</sup> édition.
- Rossari, C. (2000). *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Rossari, C. (2002). Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes, *Cahiers de linguistique française* 24 : 11-43.
- Rossari, C. (2005). Le leurre des significations lexicales. L'exemple de *la preuve*, *Revue Romane* 40.1, 67-80.
- Rossari, C. et alii (2004). *Autour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée*, Berne : Lang.
- Roulet, E. (1987). Complétude interactive et connecteurs reformulateurs, *Cahiers de linguistique française* 8 : 193-214.

- Roulet, E. (1990). Et si, *Après tout*, ce connecteur pragmatique n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisses impliquées ?, *Cahiers de linguistique française* 11 : 329-343.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris : Hermann.
- Veltman, F. (1996). Defaults in update semantics, *Journal of Philosophical Logic* 25-3 : 221-261.

# Les temps verbaux : des connecteurs qui s'ignorent ?

Patrick CAUDAL

CNRS (UMR 7110) / Université Paris 7

Carl VETTERS

Université du Littoral – Côte d'Opale

## 1. Introduction

Le propos de cet article est d'établir que les temps verbaux jouent un rôle analogue aux connecteurs temporels dans la structuration du discours, et ceci dans un double sens :

- (i) le fonctionnement des temps et celui des connecteurs discursifs est similaire dans leur relation à la notion de relation de discours, qu'ils contribuent à contraindre sans déterminer directement, et dans leur capacité à se situer tant au niveau des contenus propositionnels que des actes de langage (ils ne sont pas seulement des fonctions de niveau propositionnel mais aussi de niveau illocutoire) ;
- (ii) leurs sémantiques aspectuo-temporelles respectives contribuent dans les deux cas à contraindre l'interaction tant des connecteurs que des temps verbaux avec les relations de discours.

L'analyse que nous allons développer ici s'appuie sur l'idée suivante : les différents usages des temps verbaux doivent être étudiés dans une perspective monosémique, car à la source de leur polyfonctionnalité se trouve une profonde unité, celle de *points de vue illocutoires* exprimant l'attitude communicative de l'énonciateur quant à un contenu propositionnel donné. Grâce à ce contenu illocutoire, les temps verbaux jouent un rôle déterminant dans le calcul des actes de langage permettant de relier un énoncé à un contexte discursif. Et ce rôle est à bien des égards comparable à celui que jouent les connecteurs temporels, comme nous allons le voir.

Il est utile de préciser d'ores et déjà que les points de vue illocutoires sont pour nous une catégorie à l'interface de la sémantique et de la pragmatique, capables de se déployer aussi bien dans les domaines temporel, modal, évidentiel qu'aspectuel (ce qui amènera une réinterprétation en termes d'actes de langage de propositions théoriques éprouvées ; c'est par exemple le cas de la notion de *point de vue aspectuel* de Smith 1991, qui sera investie d'une portée nouvelle). Là encore, des recouvrements avec les connecteurs discursifs temporels seront mis en avant : les deux types de marqueurs ont en commun d'avoir un comportement multiple et complexe, jouant

simultanément sur des informations aspectuo-temporelles et rhétoriques (ou argumentatives).

Nous étudierons les différents usages de quelques temps verbaux français (passé simple, imparfait, passé composé, notamment), dans le but de montrer comment ils sont déterminés par une unique sémantique (fondamentalement liée à l'attitude de l'énonciateur face à son énoncé) et comment ils entrent en interaction avec le contexte et le co-texte. L'un des objectifs est de préciser et de développer certains concepts présentés dans nos travaux antérieurs (v. références ci-dessous). Nous montrerons comment le fonctionnement des temps verbaux se rapproche notamment en ce qu'ils sont également capables de conjoindre des fonctions relevant du domaine des contenus propositionnels (dont le temps et l'aspect, mais pas uniquement) avec des fonctions relevant du domaine des actes de langage. Nous nous appuierons pour ce faire sur les travaux de Jayez et Rossari sur les connecteurs discursifs inférentiels (cf. Jayez et Rossari 1997, Rossari et Jayez 2000).

Nous implémenterons notre analyse dans le cadre de la SDRT (*Segmented Discourse Representation Theory*, cf. Asher 1993); des extensions récentes à la SDRT (cf. Asher & Lascarides 1998, 2001, 2003) ont en effet rendu possible le traitement de problèmes relevant de la sphère des actes de langage. Ainsi, les constituants de discours étiquetés  $\pi$  correspondent en fait à des *référents d'actes de langage*, sur lesquels les relations de discours portent en tant qu'*actes de langage relationnels* (ou *fonction d'actes de langage binaires*). Ce cadre formel nous paraît tout à fait idéal pour implémenter nos analyses, puisqu'il permet d'articuler clairement une théorie du co-texte (liée à la dimension rhétorique déjà ancienne de la SDRT) à une théorie du contexte (liée à la dimension communicative qui a été plus récemment ajoutée à la SDRT).

## 2. La « signature » sémantico-pragmatique des connecteurs discursifs

Avant de déterminer si les temps verbaux agissent d'une certaine manière comme des connecteurs discursifs, il nous faut essayer de définir préalablement ce que serait l'« empreinte » ou la « signature » sémantico-pragmatique des connecteurs discursifs. La première des pistes que suivra cette petite enquête concerne les observations faites dans le passé quant à la caractérisation des connecteurs discursifs comme des opérateurs se situant à la fois au niveau des contenus propositionnels, d'une part, et des attitudes propositionnelles et actes de langage, d'autre part. La seconde concerne la modélisation des connecteurs dans une théorie de la structure du discours et de l'interface sémantique/pragmatique telle que la SDRT.

## 2.1. Connecteurs et tripartition contenus propositionnels / attitudes propositionnelles / actes de langage

Suivant Sweetser (1990), nous distinguons en effet entre trois grandes classes d'objets du discours : des contenus propositionnels (correspondant à la sémantique compositionnelle du matériel lexical d'un énoncé, en gros), des attitudes propositionnelles / épistémiques (correspondant à une interprétation modale englobant un contenu propositionnel) et des actes de langage (correspondant à l'association d'une force illocutoire à une attitude propositionnelle et un contenu propositionnel).

D'après Rossari & Jayez (2000), les connecteurs discursifs tels que *donc* sont sensibles à la fois aux contenus propositionnels et à la force illocutoire. Ainsi, tandis qu'en (1), il semble que ce soit l'information de niveau illocutoire (i.e., relative à la nature de l'acte de langage en jeu) qui bloque *donc*, ce seraient plutôt les contenus propositionnels qui bloqueraient *donc* en (2) – puisque par contraste *donc* est possible en (3) avec un acte de langage de même nature :

- (1) Ouvre la fenêtre ! ??Donc / ??Alors / ??Par conséquent / ??Du coup / ??De ce fait / (??Aussi) il fera (fera-t-il) moins chaud.
- (2) Je n'ai pas lu le journal ce matin. ??Donc / ??Alors / ??Par conséquent / ??Du coup / ??De ce fait / ??Aussi est-ce que la SNCF est encore en grève ?
- (3) Je n'ai rien fait ce matin. Donc, / Par conséquent, / Du coup, . De ce fait / ??Aussi, / est ce que je vais être puni ?

Qui plus est, il a été montré que *donc* exprime une évaluation faite par l'énonciateur quant à la nécessité d'une inférence faite (= l'énonciateur adhère à cette nécessité – il suffit pour s'en convaincre de comparer *donc* avec *du coup* en (4) (Degand & Pander Maat 1999) :

- (4) J'étais en retard, donc/du coup j'ai pris le sens interdit.

*Du coup* ne possède pas une telle valeur d'évaluation subjective

Par conséquent, il apparaît que *donc* agit non seulement au niveau des contenus propositionnels, mais aussi au niveau des attitudes propositionnelles (cf. sa valeur de nécessité subjective) et des actes de langage (cf. (1)). Cette signature sémantico-pragmatique complexe est tout à fait caractéristique des connecteurs discursifs, dont le fonctionnement discursif consiste en somme à mettre en relation des contraintes sur ces trois niveaux. Cette polyfonctionnalité apparente cache une unité profonde : l'impossibilité de *donc* en (1) a aussi profondément à voir avec les contenus propositionnels ; en effet, on sait depuis Davidson (1980) que les énoncés jussifs dénotent non pas des événements, mais des actions. C'est à dire que la nature du contenu propositionnel d'un ordre est fondamentalement différente de celle d'une

assertion, et que cette différence joue certainement un rôle dans l'impossibilité de leur conjoindre *donc*.

## 2.2. Les connecteurs discursifs temporels et l'interprétation discursive

Passons à présent au traitement des connecteurs dans le cadre d'une théorie de la structure du discours – en l'occurrence la SDRT de Asher (1993) et Asher et Lascarides (2003).

D'après Bras et al. (2003), les connecteurs temporels expriment des contraintes aspectuo-temporelles sur la structuration du discours qui contraignent l'établissement des relations de discours<sup>1</sup> ; cf. les règles (5) et (6), dans lesquelles *Puis* porte sur un référent d'acte de langage, et détermine le déclenchement de la relation *Narration* dans certaines conditions.

(5)  $(\langle \tau, \alpha, \beta \rangle \wedge \text{Puis}(\beta)) \rightarrow \text{Narration}(\alpha, \beta)$  (Bras et al. 2003 :74)

(6)  $\langle \tau, \gamma, \delta \rangle \wedge \text{FBP}(\gamma, [\alpha, \beta]) \wedge \text{Incompatibles}(e_\alpha, e_\beta) \wedge \text{Puis}(\delta)) > \langle \tau, \beta, \delta \rangle \wedge \text{Narration}(\beta, \delta)$  (Bras et al. 2003 :87)

La règle (5) correspond au cas « standard » où *puis* conjoint deux énoncés au passé simple, qui décrivent des événements en séquence temporelle.

(7) Il descendit sur le trottoir ( $\alpha$ ), PUIS fit quelques pas ( $\beta$ ). (Bras et al. 2003 :74)

Bras et al. (2003) avancent que *puis* ne fait qu'augmenter la probabilité d'inférer la relation rhétorique *Narration* ; il force parfois son établissement, cf. le contraste entre (8a) et (8b).

- (8) a. Il s'en moqua. Un autre la vanta. (*Narration* est simplement possible)  
 b. Il s'en moque. PUIS, un autre la vanta. (*Narration* est obligatoire)

Inversement, on peut observer qu'il bloque d'autres relations, et notamment *Résultat* ou *Explication*, cf. le contraste entre (9a) et (9b).

- (9) a. Pierre est tombé. Jacques l'a poussé. (*Explication* est possible)  
 b. Pierre est tombé. PUIS Jacques l'a poussé. (*Explication* est impossible)

On voit combien dans ce cas les connecteurs temporels sont étroitement liés avec les relations de discours.

<sup>1</sup> Il s'agit de préconditions dans des règles d'inférence permettant le calcul des relations de discours dans le cadre de la SDRT version Asher (1993), et non Asher & Lascarides (2003).

Mais ces contraintes ne sont en fait pas tant liées aux connecteurs considérés isolément qu'à différents paramètres déterminant la structuration du discours et interagissant avec les connecteurs, notamment des paramètres aspectuo-temporels. Ainsi, *puis* interagit de manière complexe avec les informations aspectuo-temporelles contenues dans une suite discursive, cf. (10) :

- (10) Pendant toute une journée, Pierre et Jacques fabriquèrent des fourches. Pour fabriquer les dents des fourches, Pierre trempait un bâton dans l'eau. PUIS Pierre le tordait et le plaçait dans un four pour le sécher.

Dans cet énoncé, *puis* force la relation de *Narration* entre deux situations à l'imparfait, qui forment l'*Arrière-plan* du passé simple *fabriquèrent*. De tels exemples exigent un traitement beaucoup plus complexe que celui proposé *supra* par la règle (5) (cf. les remarques de Bras et al. 2003 à ce propos).

### 2.3. Les connecteurs inférentio-temporels : quelques constatations empiriques

Dans l'esprit des observations de Rossari et Jayez, il est possible de relever que beaucoup de connecteurs apparemment temporels présentent une polyvalence sémantico-pragmatique remarquable, qui les situe nettement au niveau de la mise en relation entre contenus propositionnels et force illocutoire. C'est par exemple le cas de connecteurs tels que *à ce moment-là*, *alors* et même (dans une certaine mesure) *donc* :

*A ce moment là :*

- (11) A : Il est parti sans me laisser son adresse.  
B : Bon à ce moment-là, tu n'as plus qu'à t'adresser au bureau de poste pour savoir.  
(= interprétation inférentielle, de niveau illocutoire)
- (12) Un homme à l'air louche est monté dans le bus. A ce moment-là, j'avais encore mon portefeuille sur moi.  
(= interprétation temporelle, relevant des contenus propositionnels)
- (13) Le douanier a refusé de me rendre mon passeport. A ce moment-là, moi je me suis mis en colère.  
(= interprétation mixte, relevant tant des contenus propositionnels que de la force illocutoire)

*Alors :*

- (14) Si tu es vraiment français, ALORS tu es un Français pas ordinaire.  
(*illocutoire*)



- (15) Le petit chaperon rouge est entré dans la maison. ALORS le loup lui a parlé en ces termes :... (*aspectuo-temporel*)
- (16) Il m'a claqué la porte au nez. ALORS j'ai eu l'air bête, mais bête ! (*inférentiel et aspectuo-temporel*)

*Donc :*

- (17) Comme grand-père était âgé, il répondit que la petite était bien suffisante pour lui, et partit avec la petite malle sur son dos. Quand il fut arrivé à la maison, il ouvrit la malle, et grand-mère et lui furent bien étonnés : elle était remplie d'or, d'argent, de bijoux; c'était un véritable trésor! Au récit de grand-père, grand-mère se mit en colère :  
« Mais pourquoi as-tu DONC ( $\alpha$ ) choisi la petite malle? Puisque c'est ainsi, moi je vais aller chercher la grosse ! »  
Grand-mère partit DONC ( $\beta$ ), et suivit le chemin que grand-père lui avait indiqué. Elle arriva à l'endroit où se trouvait le vacher, et lui demanda :...  
( $\alpha$  : usage argumentatif ;  $\beta$  : usage d'enchaînement narratif)
- (18) Et il vit l'enfant. Il courut vers elle pour la capturer, mais le courageux petit nain prit un élan et sauta sur l'ogre. Lorsqu'il arriva à la hauteur de son oreille, il lui proposa un marché.  
Au crépuscule, l'ogre viendrait dans la clairière, où l'on aurait dressé une table avec un immense festin. Si le nain mangeait plus que l'ogre, Gwenaëlle serait saine et sauve, et les autres enfants n'auraient plus rien à craindre. L'ogre accepta, se disant que ce n'était, au fond, qu'une autre bonne occasion de se remplir le bedon, et que, à coup sûr, il gagnerait.  
Le soir arriva DONC, et tous se rendirent dans la clairière. D'immenses tables y avaient été placées, et on les avait couvertes de boeufs et de moutons rôtis entiers, de tartes et de miches de pain. (*succession narrative*)
- (19) a. Quand DONC il furent arrivés, Jésus leur dit :  
(*existence de contraintes aspectuo-temporelles relatives à l'emploi de donc dans quand donc*)
- b. ??Quand DONC ils sont arrivés, Jésus leur a dit :

On peut intuitivement dessiner les contours de l'analyse qu'il faut proposer pour la polyfonctionnalité de *à ce moment-là*, et *alors* : l'enchaînement argumentatif est traité par ces connecteurs comme l'enchaînement temporel dans une narration ; la notion de « conséquence » dans une déduction est somme toute comparable à celle de « séquence » (temporelle). *À ce moment là* ou *alors* soulignent l'existence d'une relation de succession ou de recouvrement logico-temporel entre deux énoncés, soit au niveau des contenus propositionnels, soit au niveau des actes de langage, soit aux deux niveaux simultanément.

Le cas de *donc* est un peu plus compliqué ; nous y reviendrons plus bas. Il est néanmoins clair que *quand donc* impose simultanément des contraintes aspectuo-temporelles et illocutoires sur les énoncés qu'il conjoint – ceci en

rapport avec la relation de discours dans laquelle il apparaît, et qui est une sorte particulière de relation avec une signature sémantico-pragmatique mi-inférentielle, mi-(aspectuo-)temporelle.

### 3. Un modèle formel du temps et de l'aspect à l'interface sémantique/pragmatique

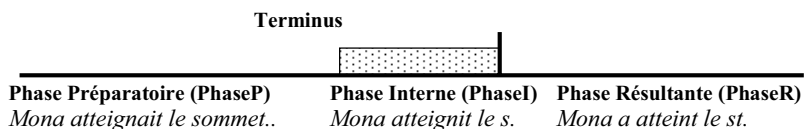
Le modèle formel du temps et de l'aspect présenté ici est situé à l'interface sémantique/pragmatique. Il permet de traiter de phénomènes conjoignant le niveau des contenus propositionnels et des actes de langage.

#### 3.1. Le contenu aspectuel d'une structure prédicative : notion de *structure phasale*

Nous introduisons la notion de *structure phasale* pour définir la contribution aspectuelle du matériel lexical d'un énoncé désambiguïsé, que nous appelons elle-même *structure prédicative*.

On suppose que toute situation est canoniquement composée d'au moins deux sous-situations : (i) une *phase interne*, qui correspond au « cœur aspectuel » de la situation (phase sélectionnée par les usages ordinaires des temps à point de vue imperfectif, et par *commencer* s'il est compatible avec la structure prédicative en jeu), et (ii) une *phase résultante*, qui correspond à son état résultant (phase sélectionnée par le *passé composé* s'il reçoit une lecture résultative). Un troisième type de phase, la *phase préparatoire*, est réservé à certains types de situations téléiques ; elle précède la phase interne, et est présupposée. Ainsi dans *Yannig n'est pas arrivé*, la présupposition « Yannig est parti » résiste.

Figure 1 : structure phasale pour *Mona – atteindre le sommet*



La ou les phases effectivement focalisées (introduites dans la sémantique compositionnelle) dépendront notamment du type de point de vue aspectuel adopté. Pour simplifier, un temps à point de vue résultatif traitera la phase résultante comme focalisée, la phase interne n'étant qu'au mieux accessible à la pragmatique du discours avec un parfait comme le passé composé en moyen français. Au contraire, un temps à point de vue transitionnel donnera la phase interne comme focalisée, la phase résultante n'étant le plus souvent pas pragmatiquement accessible lors du calcul des relations de discours – on pensera ici à l'incompatibilité bien connue du passé simple avec l'ordre

causal inverse, cf. de Saussure (2000). Nous ne nous étendons pas ici sur ces questions, et renvoyons à Caudal (2000, à paraître).

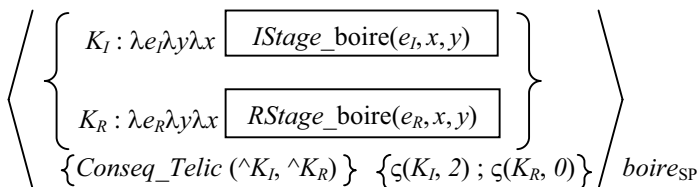
Formellement, une structure phasale est un ensemble de phases, traitées comme autant d'entités distinctes (on suppose une réification des situations dans la ligne de Davidson 1967). A chaque phase est associé un *degré de saillance*, compris entre 0 et 2 (2 correspondant à la saillance maximale). Ce concept de saillance intervient dans l'application des points de vue aux situations ; il détermine quelle phase sera focalisée (i.e., prise en charge)<sup>2</sup>. Pour simplifier, une phase avec un fort degré initial de saillance sera plus facilement focalisée par un plus grand nombre de marqueurs portant une information sur les points de vue, à savoir les temps verbaux et les modificateurs de groupes verbaux ; la ou les phases finalement focalisées (c.-à-d. prises en charge par l'énonciateur) auront le plus haut degré de saillance.

Le modèle du domaine aspectuel dans le lexique est articulé autour de quatre types d'objets : (i) les référents situationnels, (ii) les phases (qui sont des prédications sur des descriptions de situations, formalisées comme des DRS), (iii) des relations entre phases, et (iv) des attributions de propriétés aux phases. Les référents situationnels (notés  $e_1, \dots, e_n$ ) expriment des informations spatio-temporelles, et permettent d'établir des relations de coréférence entre événements. Par conséquent, nous ajoutons à l'ensemble des conditions d'une DRS des prédicats de relation phasale (de la forme  $Relation(K_I, K_S)$ ). Le contenu aspectuel des entrées lexicales se trouve constitué d'un triplet  $\langle S, R, D \rangle$ <sup>3</sup> consistant en un ensemble  $S$  de phases, un ensemble  $R$  de relations phasales entre les éléments de  $S$ , et un ensemble  $D$  de propriétés de *saillance* attribuées à chacune des phases. La

Figure 2 donne un exemple d'entrée lexicale aspectuelle pour « boire » transitif, notée  $boire_{SP}$  ;  $Conseq\_Telic$  représente une relation phasale ;  $K_R$  note une phase résultante, et  $K_I$  une phase interne ; comme en (S)DRT,  $e$  note une situation réifiée ; enfin, la fonction  $\varsigma$  attribuée à chaque DRS de phase un degré de saillance dans l'ensemble  $\{0 ; 1 ; 2\}$ .

<sup>2</sup> Comme nous l'avons signalé plus haut, nous empruntons à Smith (1991) l'idée que l'aspect grammatical implique fondamentalement une *focalisation* sur l'une des phases, selon une métaphore de l'observation visuelle.

<sup>3</sup> Pour des raisons de clarté, nous réifions les sous-DRS de phase, les notant  $K_n$ , bien qu'elles n'appartiennent pas directement à l'univers des référents de la DRS principale. La relation  $Conseq\_Telic$  est donc un prédicat du second ordre.

Figure 2 : structure phasale pour *boire* transitif

Les relations phasales sont des relations sémantiques propres à la structure phasale. Sans entrer dans le détail de leur sémantique, la relation *Conseq\_Telic* sert ainsi à marquer une forme de relation causale et temporelle entre la phase interne et la phase résultante d'une situation télique. Nous la définissons comme suit (où *cause* exprime une causalité contingente entre deux situations ; rappelons aussi qu'une DRS  $K$  est une paire telle que  $K = \langle U, Cond \rangle$ , où  $U$  désigne un univers de référents, et  $Cond$  des conditions sur ces référents) :

$$(20) \quad Conseq\_Telic(\langle U_1, \{...P(e_1)...\} \rangle, \langle U_2, \{...Q(e_2)...\} \rangle) \rightarrow e_1 < e_2 \wedge cause(e_1, e_2)$$

(glose : « Si  $e_1$  apparaît dans les conditions d'une DRS  $K_1$  et  $e_2$  dans celles d'une DRS  $K_2$  telles que  $Conseq\_Telic(\wedge K_1, \wedge K_2)$ , alors  $e_1$  précède et cause  $e_2$  »)

### 3.2. Le contenu aspectuel des temps verbaux : les points de vue aspectuels

Nous traiterons le contenu aspectuel des temps verbaux comme des fonctions de point de vue aspectuel. Ce terme, emprunté à Smith (1991), recouvre toute approche qui considère que l'information aspectuelle portée par les tiroirs relève fondamentalement d'une opération de *focalisation* ou *monstration aspectuelle* (cf. aussi Gosselin 1996), l'énonciateur donnant à voir une certaine portion d'une situation (Smith 1991 parle de *visibilité* ; il s'agit pour l'énonciateur de prendre en charge une certaine portion d'une situation, par exemple une partie interne de son déroulement dans le cas de l'imparfait standard, ou l'état résultant associé dans le cas du *perfect* anglais).

Le passage d'une structure phasale à une représentation du sens aspectuel d'un énoncé implique l'application d'un point de vue par la prise en charge énonciative. A partir de la structure phasale d'une prédication, on construit une interprétation aspectuelle, qui met généralement en avant l'une

des phases en la plaçant en position focale <sup>4</sup>. Techniquement parlant, les points de vue aspectuels sont formalisés ici comme des fonctions portant sur des structures phasales (telles que *boire<sub>sp</sub>*), et produisant en sortie une ou plusieurs phases, cf. la représentation de (21) en (22) (où *Neutral\_Resultative* (*eat<sub>STS,u,v</sub>*) désigne l'application d'une fonction de point de vue aspectuel à une structure phasale combinée aux arguments *u* et *v*) et (22') (où *RStage\_eat*(*u,v*) est le résultat de l'application de cette fonction : le point de vue aspectuel associé au *perfect* anglais est résultatif, i.e. produit une phase résultante lorsqu'il est appliqué à une structure phasale).

(21) Yannig has eaten his pancake. <sup>5</sup>

(22)

|                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                    |                                                                  |                                                                                                |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| $\pi$                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                    |                                                                  |                                                                                                |                                                    |
| $\pi :$ <table> <tr> <td><i>e u v</i></td></tr> <tr> <td><i>named(u,Yannig) pancake(v) e<sup>f<sub>o</sub></sup> XNow</i></td></tr> <tr> <td><i>e :</i> <table><tr><td><i>Neutral_Resultative (eat<sub>STS,u,v</sub>)</i></td></tr></table></td></tr> </table> | <i>e u v</i>                                       | <i>named(u,Yannig) pancake(v) e<sup>f<sub>o</sub></sup> XNow</i> | <i>e :</i> <table><tr><td><i>Neutral_Resultative (eat<sub>STS,u,v</sub>)</i></td></tr></table> | <i>Neutral_Resultative (eat<sub>STS,u,v</sub>)</i> |
| <i>e u v</i>                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                    |                                                                  |                                                                                                |                                                    |
| <i>named(u,Yannig) pancake(v) e<sup>f<sub>o</sub></sup> XNow</i>                                                                                                                                                                                               |                                                    |                                                                  |                                                                                                |                                                    |
| <i>e :</i> <table><tr><td><i>Neutral_Resultative (eat<sub>STS,u,v</sub>)</i></td></tr></table>                                                                                                                                                                 | <i>Neutral_Resultative (eat<sub>STS,u,v</sub>)</i> |                                                                  |                                                                                                |                                                    |
| <i>Neutral_Resultative (eat<sub>STS,u,v</sub>)</i>                                                                                                                                                                                                             |                                                    |                                                                  |                                                                                                |                                                    |
| <i>Pres_Perfect_Resultative_IVP</i> ( $\pi$ )                                                                                                                                                                                                                  |                                                    |                                                                  |                                                                                                |                                                    |

(22')

|                                                                                                                                                                                                                                    |                        |                                                                  |                                                                    |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------|
| $\pi$                                                                                                                                                                                                                              |                        |                                                                  |                                                                    |                        |
| $\pi :$ <table> <tr> <td><i>e u v</i></td></tr> <tr> <td><i>named(u,Yannig) pancake(v) e<sup>f<sub>o</sub></sup> XNow</i></td></tr> <tr> <td><i>e :</i> <table><tr><td><i>RStage_eat(u,v)</i></td></tr></table></td></tr> </table> | <i>e u v</i>           | <i>named(u,Yannig) pancake(v) e<sup>f<sub>o</sub></sup> XNow</i> | <i>e :</i> <table><tr><td><i>RStage_eat(u,v)</i></td></tr></table> | <i>RStage_eat(u,v)</i> |
| <i>e u v</i>                                                                                                                                                                                                                       |                        |                                                                  |                                                                    |                        |
| <i>named(u,Yannig) pancake(v) e<sup>f<sub>o</sub></sup> XNow</i>                                                                                                                                                                   |                        |                                                                  |                                                                    |                        |
| <i>e :</i> <table><tr><td><i>RStage_eat(u,v)</i></td></tr></table>                                                                                                                                                                 | <i>RStage_eat(u,v)</i> |                                                                  |                                                                    |                        |
| <i>RStage_eat(u,v)</i>                                                                                                                                                                                                             |                        |                                                                  |                                                                    |                        |
| <i>Pres_Perfect_Resultative_IVP</i> ( $\pi$ )                                                                                                                                                                                      |                        |                                                                  |                                                                    |                        |

### 3.3. Temps verbaux et force illocutoire : notion de *point de vue illocutoire*

Enfin, nous tenons pour acquis qu'une analyse unifiée des temps verbaux est un carrefour théorique faisant converger temps, aspect, modalité et médiativité : ce carrefour s'incarne pour nous dans la notion de *point de vue illocutoire*. Suivant Caudal et Roussarie (2002, 2004), Caudal, Vetters et Roussarie (2003), nous considérons qu'un temps verbal a pour fonction illocutoire de marquer la perspective adoptée par l'énonciateur vis-à-vis d'une situation décrite par un énoncé. L'imparfait exprime par exemple que

<sup>4</sup> Nous ne traiterons pas ici le problème de la contribution des GN arguments à la structure des situations décrites par des structures prédictives.

<sup>5</sup> L'intervalle *XNow* correspond à l'eXtended Now de McCoard's (1978).

l'énonciateur introduit dans son modèle sémantique du contexte une partie de la phase interne d'une situation.

Nous appelons *point de vue illocutoire* la façon dont un énonciateur présente un contenu propositionnel en employant un certain temps verbal ; le terme fait explicitement référence à la notion de *point de vue aspectuel* développée dans Smith (1991), dans la mesure où les points de vue aspectuels permettent selon cet auteur d'asserter une partie de la structure d'une situation (qui est ainsi rendue visible par l'énonciateur). Nous considérons en effet qu'une des fonctions capitales des temps verbaux est de « donner à voir » des référents situationnels selon des perspectives médiatives, modales, aspectuelles ou temporelles variables. Nous assignons par exemple au passé simple, à l'imparfait et au passé composé des points de vue illocutoires différents, c.-à-d. des rôles illocutoires différents. Il s'agit pour nous d'expliquer comment les tiroirs verbaux ont des affinités avec certains types d'actes de langage (relations de discours). Ainsi, le passé simple rejette complètement les actes de langage hypothétiques (cf. *\*Si tu vins, nous ferions des crêpes*, et en général voir Caudal & Roussarie 2003), tandis que le passé composé en accepte un petit nombre (cf. *si tu as dit la vérité, tu n'as rien à craindre*), et l'imparfait la plupart (y compris l'irréel du passé dans certains cas, cf. *un pas de plus et je tombais*).

### **3.4. Traitement des points de vue illocutoires à l'interface sémantique/pragmatique : pragmatique du discours et implicatures conversationnelles**

Les relations de discours, et autres éléments du co(n)-texte, peuvent par ailleurs déterminer la prise en compte de certaines informations aspectuo-temporelles dans un module chargé de calculer la structuration du discours en relations rhétoriques, à savoir la *Logique de Packaging de l'Information* (*Logic of Information Packaging*, LIP; cf. Asher et Roussarie 2004, Asher et Lascarides 2003). La LIP permet notamment d'implémenter différents principes pragmatiques jouant un rôle dans la structuration du discours.

Ce module s'oppose à la *Logique du Contenu Informationnel* (*Logic of Information Content*, LIC), qui contient toutes la masse des informations et inférences possibles à partir du matériel linguistique présent dans les énoncés d'un discours (i.e., la totalité de la sémantique compositionnelle). La distinction entre LIP et LIC permet de résoudre un problème d'explosion combinatoire, en sélectionnant de manière active une sous-partie de l'information contenue dans la LIC pour l'amener dans la LIP et l'exploiter pour structurer le discours. En d'autres termes, l'idée est que toutes les informations fournies par un énoncé ne sont pas également intéressantes pour structurer le discours.

Ainsi, l'information aspectuo-temporelle faisant son apparition dans la LIP au terme d'un processus d'inférence contextuelle correspond à l'interprétation aspectuo-temporelle en contexte d'un énoncé (par opposition à sa valeur), c'est à dire à l'interface entre sémantique et pragmatique. C'est par exemple le cas lorsqu'un imparfait reçoit une lecture dite « narrative » (cf. *Le lendemain, Yann tuait sa souris*) – une telle lecture n'apparaît en effet jamais en dehors d'un contexte narratif, et ne fait pas partie de la valeur sémantique de l'imparfait ; il en est juste une interprétation contextuelle possible.

Par souci de simplification, on désignera cette partie du formalisme sous le nom de *pragmatique du discours*. La distinction entre accessibilité dans la sémantique compositionnelle et la pragmatique du discours correspond à une différence entre valeur sémantique et effets interprétatifs. Seul le contenu de la sémantique est effectivement pris en charge par l'énonciateur. Notons enfin que les éléments présents dans la sémantique compositionnelle sont disponibles à plus forte raison pour des calculs dans la pragmatique discursive – ils jouent même un rôle déterminant dans le calcul des relations de discours.

De concert avec un certain nombre de travaux récents consacrés au temps, Levinson (2000 : 95-96) signale que les implicatures pourraient être un outil pertinent pour traiter du pouvoir interprétatif des temps verbaux. Cette idée, présente dans le domaine de la sémantique aspectuo-temporelle au moins depuis Comrie (1985) et Dahl (1985) n'a jamais été explorée systématiquement (à notre connaissance du moins), et encore moins implémentée formellement.

Caudal et Roussarie (2004) proposent de distinguer entre deux types d'inférences pragmatiques – d'implicatures, en fait :

- (i) des implicatures qui parviennent jusqu'à la LIP (où elles sont implémentées sous la forme de principes pragmatiques) où elles peuvent être mobilisées pour calculer des relations rhétoriques ;
- (ii) d'autres types d'implicatures, qui ne participent pas à la structuration du discours, et ne font pas leur apparition dans la LIP ; ces implicatures sont une forme plus faible d'inférence, pour ainsi dire, qui bien que présente à un certain niveau de la théorie, n'est pas exploitée dans le calcul de la structure du discours.

Cette idée d'implicatures (conversationnelles, en l'occurrence, car défaisables) discursivement pertinentes permet de traiter formellement les effets interprétatifs des temps verbaux sous la forme de principes pragmatiques se manifestant dans la LIP.

On va voir qu'il permet de rendre compte d'une partie de la versatilité des temps verbaux, et de leurs analogies avec les connecteurs discursifs.

#### **4. Les relations de discours : le pivot entre connecteurs discursifs et temps verbaux**

Les relations de discours sont vues en SDRT comme des fonctions d'actes de langage relationnels depuis Asher & Lascarides (2001). A ce titre, elles sont intimement liées aux connecteurs discursifs, dont on sait qu'ils déterminent souvent l'établissement d'actes de langage relationnels d'une nature précise. Ceci justifie aussi l'analyse, fréquente en SDRT, des connecteurs discursifs en termes de contraintes sur les relations de discours (cf. Bras et al. 2003).

On va voir ici en quoi les relations de discours sont le pivot autour duquel s'organisent temps verbaux et connecteurs discursifs – et en vertu duquel leur fonctionnement sémantico-pragmatique est somme toute analogue.

##### **4.1. Relations coordonnantes vs. subordonnantes : définition**

La distinction faite en SDRT entre relations de discours subordonnantes et coordonnantes permet de comprendre dans une certaine mesure comment le discours peut suppléer à l'absence de certains types de mots grammaticaux, notamment de subordonnants dans le cas de discours à dominante parataxique (cf. Caudal 2004 pour une étude de cas portant sur des textes épiques).

##### **4.1.1. Quelques tests (Vieu & Prévot 2004 ; Asher & Vieu 2001, à paraître)**

L'interface sémantique/pragmatique intervient en lieu et place de la syntaxe. La raréfaction relative du matériel grammatical témoigne encore une fois du « resserrement » du contenu linguistique autour de contenus propositionnels, dépouillés de leur habillage modal ou illocutoire supplémentaire : les mots grammaticaux marquent la réalisation en syntaxe (et donc en sémantique) d'éléments qui sont autrement laissés à la charge d'inférences au niveau de l'interface sémantique/pragmatique.

Asher & Vieu (2001, à paraître) proposent un test en trois parties pour déterminer si un discours est subordonnant ou coordonnant. Ce test suppose que la relation  $R_1$  entre les référents d'acte de langage  $\alpha$  et  $\beta$  est déjà établie (i.e., que l'on a  $R_1(\alpha, \beta)$ ), et s'intéresse à l'attachement d'un troisième constituant  $\gamma$ .



### 1. Test de l'attachement :

si vous pouvez attacher  $\gamma$  à  $\alpha$ , alors la relation  $R_1$  est une relation subordonnante. Si vous pouvez attacher  $\gamma$  à  $\beta$ , alors  $R_1$  est coordonnante.

Soient les constituants de discours  $\alpha$  à  $\beta$ , liés par *Narration*, relation coordonnante. Si l'on attache un troisième constituant  $\gamma$  à ce discours par *Narration*,  $\beta$  sera son site d'attachement, et on obtient une *structure plate*, cf. la représentation donnée pour (23) à la Figure 3

- (23) Pierre traversa la rue ( $\pi_1$ ). Il poussa la porte de la maison ( $\pi_2$ ). Il se retrouva face à un couloir très sombre ( $\pi_3$ ).

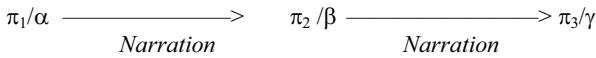


Figure 3 : structure discursive coordonnante (plate) pour (23)

Au contraire, si l'on a *Arrière-plan (Background)* entre  $\alpha$  et  $\beta$ , relation subordonnante, on obtient une *structure enchâssée* par l'attachement de  $\gamma$  à  $\alpha$  via *Narration*, cf. la représentation du discours (24) en Figure 4

- (24) Yannig traversa la rue ( $\pi_1$ ) ; le trafic était intense ( $\pi_2$ ). Un ami l'interpella à grands cris depuis un café voisin ( $\pi_3$ ).

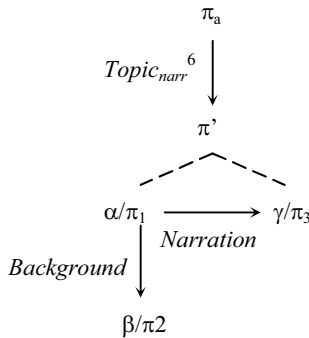


Figure 4 : structures de discours pour des relations d'arrière plan subordonnantes

<sup>6</sup> La relation *Topic<sub>narr</sub>* implémente la contrainte discursive suivante : pour être liés par narration, deux constituants  $\alpha$  et  $\beta$  doivent avoir un contenu commun non vide  $\pi'$ .

## 2. Test de la continuation :

si vous pouvez introduire de l'information  $\gamma$  qui « continue »  $\beta$  dans sa relation à  $\alpha$ , alors  $R_1$  est subordonnante, sinon elle est coordonnante.

En (25), la continuation de l'arrière-plan par  $\pi_3$  prouve qu'il s'agit d'un cas de subordination.

- (25) Ian reached a small square. ( $\pi_1$ ) A bar stood at a corner. ( $\pi_2$ ) There was a fountain in the middle. ( $\pi_3$ ) ?? Ian entered. ( $\pi_{4a}$ ) / Ian got closer to it. ( $\pi_{4b}$ )

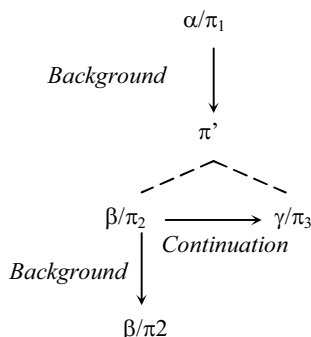


Figure 5 : structure de discours dans un cas de *Continuation*

## 3. Test de l'anaphore :

Si pour tout  $\gamma$  attaché à  $\beta$ , aucun élément pronominal dans  $\gamma$  ne peut être lié par des référents en  $\alpha$ , alors  $R_1$  est coordonnante. Si certains le peuvent, alors  $R_1$  est subordonnante.

La relation *Arrière-Plan* est subordonnante : le pronom « it » réfère au square en  $\pi_3$ , qui est lié à  $\pi_2$  par *Résultat* (ainsi que *Continuation*).

- (6) Ian reached a square. ( $\pi_1$ ) It had been raining for a week. ( $\pi_2$ ) It was completely flooded. ( $\pi_3$ )

## 4.2. Les relations de discours comme succédanés aux conjonctions de subordination / coordination

Dans un certain nombre de textes, et notamment les textes où une forme particulièrement dépouillée de parataxe domine, les relations de discours sont systématiquement générées de façon contextuelle sans l'aide de nombreux connecteurs. C'est par exemple le cas des textes épiques, ainsi que Caudal (2004) l'a souligné. On retrouve alors au fond le même genre de diversité dans la segmentation d'un texte entre énoncés en relation de parataxe, sans connecteurs sémantiquement chargés (ou même sans connecteurs du tout), qu'entre énoncés dans un texte présentant tout à la fois des conjonctions de coordination et de subordination en grand nombre.

- (26) Athi vécut dans un logis  
Sur la rive d'un vaste golfe.  
Tous les gens admiraient sa grâce,  
Contemplaient son joli visage.  
(G. Bizouerne, adaptation du *Kalevala*)
- (27) Un soir, il séduit une fille,  
Kylliky, la douce vierge.  
Il sentit son coeur s'embraser.  
Athi la demanda pour femme.  
(G. Bizouerne, adaptation du *Kalevala*)
- (28) Il frappa du fouet son coursier, Brandit la lanière de perles ;  
Le traîneau se mit à glisser, L'étalon trottait vivement.  
(G. Bizouerne, adaptation du *Kalevala*)
- (29) D'un bond, il se leva. Debout il contemplait  
Le pays de ses pères. Il eut un cri d'angoisse,  
Il se frappa les cuisses et se mit à gémir :  
(B. de La Salle, adaptation de l'*Odyssée*, d'après la traduction de V. Bérard, chant XIII)
- (30) A son cher Danemark natal il enchaîna  
Vingt îles, Fionie, Arnhout, Folster, Mona;  
Il bâtit un grand trône en pierres féodales;  
Il vainquit les Saxons, les Pictes, les Vandales,  
Le Celte, et le Borusse, et le Slave aux abois,  
Et les peuples hagards qui hurlent dans les bois;  
Il abolit l'horreur idolâtre, et la rune,  
Et le menhir féroce où le soir, à la brune,  
Le chat sauvage vient frotter son dos hideux [...]  
(V. Hugo, *La Légende des Siècles*, I)

De telles données témoignent du caractère central que peuvent jouer les temps verbaux dans la structuration du discours, même en l'absence (ou quasi-absence) de connecteurs discursifs.

Le *Kalevala*, d'une part, se caractérise par la rareté des conjonctions toutes catégories confondues, par la prédominance de la parataxe pure et par la haute fréquence des GV coordonnés sans coordonnant explicite (même *et* y est rare).

L'*Odyssée*, d'autre part, se caractérise par la rareté des conjonctions de subordination, par l'absence de connecteurs inférentiels hors dialogues et par un petit nombre de conjonctions de coordinations assez fortement représentées : surtout *et*, dans une moindre mesure *mais*, et moins encore *puis* ; la fréquence des autres conjonctions est insignifiante.

Cette situation discursive particulière correspond à une posture communicative spécifique du porteur d'épopée (cf. Caudal 2004).

## 5. Quelques considérations sur l'imparfait en contexte

Dans ce paragraphe, nous répondrons à la question de savoir quelle est la force illocutoire de l'imparfait et nous essayerons d'expliquer comment elle fonctionne par rapport aux relations de discours.

### 5.1. Imparfait et relation d'arrière-plan : une relation complexe

Pour commencer, rappelons que d'après les tests donnés au § 4.1., *Arrière-Plan* est une relation subordonnante. Vieu et Prévot (2004) avancent qu'il existe deux types de relation d'*Arrière-Plan*. D'après eux, (31) et (32) diffèrent en ce qu'en (31) la partie finale de l'événement de retour est focalisée, tandis qu'en (32), ce serait au contraire la partie initiale de cet événement qui serait focalisée.

- (31) Marie rentra chez elle ( $\alpha_1$ ). Il tombait des cordes ( $\beta_1$ ).  
 (*Arrière-Plan*<sub>1</sub> ( $\alpha_1$ ,  $\beta_1$ ))
- (32) Il tombait des cordes ( $\alpha_2$ ). Marie rentra chez elle ( $\beta_2$ ).  
 (*Arrière-Plan*<sub>2</sub> ( $\alpha_2$ ,  $\beta_2$ ))

Les auteurs proposent de distinguer sur cette base empirique entre une relation *Arrière-Plan*<sub>1</sub> et une relation *Arrière-Plan*<sub>2</sub> en termes de focalisation aspectuelle, liée à un ordre entre proposition de premier et d'arrière plan : l'énoncé décrivant la situation de premier plan est premier dans le cas de *Arrière-Plan*<sub>1</sub>, second dans le cas de *Arrière-Plan*<sub>2</sub>.

Cette observation est incomplète voire partiellement inexacte. Premièrement, l'interprétation de « focalisation aspectuelle finale » avec l'ordre discursif *premier plan* < *arrière plan* (cf. (31)) n'a rien d'obligatoire ; elle est même somme toute assez improbable dans le contexte de (31) ; une lecture naturelle de (31) consiste en effet à voir dans cet énoncé une sorte de lien causal faible entre le départ de Marie et la violence de l'averse, auquel

cas l'on a inclusion temporelle de  $e_{\alpha 1}$  dans  $e_{\beta 1}$  ; cette lecture avec recouvrement temporel complet du premier plan par l'arrière plan est d'ailleurs tout aussi possible en (32), avec l'ordre *arrière plan* < *premier plan*.

Deuxièmement, ces effets de focalisation aspectuelle initiale/finale sont en réalité conditionnés par la sémantique lexicale des verbes employés (notamment leur sémantique aspectuelle), et non par une simple question de structure de discours ; il suffit de changer le type de verbe employé pour le constater ; le contraste entre (33) et (34), par exemple, révèle bien le rôle déterminant joué par ce paramètre <sup>7</sup>:

(33) Il tombait des cordes. <sup>??</sup>Marie arriva chez elle.

(34) Il tombait des cordes. Marie quitta le bal.

Le contraste entre (33) et (34) renforce apparemment la thèse de Vieu et Prévot (2004) ; la focalisation naturelle imposée sur la fin de la situation décrite du fait de la sémantique lexicale d'*arriver* serait difficilement compatible avec l'ordre *arrière plan* < *premier plan* (i.e. la relation *Arrière-Plan*<sub>2</sub>). Mais en fait, le problème de l'ordre *arrière plan* / *premier plan* n'est pas tant un problème d'ordre textuel et d'aspectuo-temporalité que d'ordre textuel et de structure causale ; la légère bizarrerie (hors contexte) de (33) souligne le fait que l'ordre *arrière-plan* < *premier plan* n'est maximalement cohérent que si l'énoncé d'arrière-plan décrit une situation contribuant à celle de l'énoncé de premier plan. Un tel lien causal est vraisemblable en (34), mais pas en (33) ; ceci explique aussi la bizarrerie de (35) et (36), où aucun lien causal n'est envisageable.

(35) Il faisait bon. <sup>??</sup>Marie arriva chez elle.

(36) Il faisait bon. <sup>??</sup>Marie quitta le bal.

Par contraste, la cohérence de l'ordre *premier plan* / *arrière plan* n'est manifestement pas aussi sensible à l'existence d'un lien causal entre arrière-plan et premier plan. On voit apparaître ici un fait fondamental concernant la relation d'*Arrière-Plan* en SDRT, et qui à notre connaissance n'a guère été mis en avant, à savoir que cette relation n'est que rarement de nature purement aspectuo-temporelle ; elle est souvent au moins faiblement causale (i.e., l'énoncé d'arrière plan décrit une situation causalement liée à cette décrite par l'énoncé de premier plan). Ce qui pose au passage le problème de la distinction entre *Arrière-Plan* et les relations spécifiquement liées à de tels liens causaux.

<sup>7</sup> Les concepts de *saillance de phases* et de *structure phasale* proposés dans le modèle aspectuel de Caudal (2000, à paraître) permettent de rendre compte de tels phénomènes, en montrant comment certaines phases sont ou ne sont pas disponibles pour des effets de focalisation aspectuelle.

De telles données démontrent en tout cas que ce n'est pas seulement le temps considéré isolément qui détermine le calcul d'*Arrière-Plan*, mais l'ensemble des relations aspectuo-temporelles et causales entre énoncés formant un discours. Ces relations aspectuo-temporelles sont elles-mêmes sensibles à des facteurs extrêmement complexes relevant de la notion de « point de vue » au sens de Genette (1983), ou encore à la polyphonie de Ducrot (1984). En effet, lorsque (31) s'interprète comme un cas de focalisation aspectuelle sur la fin du déplacement de Marie, cette lecture doit manifestement beaucoup au fait que l'imparfait renvoie dans ce contexte à une perception de Marie arrivant chez elle, i.e. à un phénomène de polyphonie (le narrataire emploie alors le point de vue subjectif d'un personnage pour décrire le cours des événements).

Il suffit d'ailleurs d'éliminer cet effet de perception polyphonique pour que la cohérence s'évanouisse, cf. (37) :

(37) Une mouche arriva. ??Il pleuvait.

L'effet de perception par les yeux d'une mouche est en principe exclu, sauf à imaginer un texte adoptant dans son ensemble le point de vue d'une mouche.

On peut donc conclure que, comme dans le cas de *puis*, l'effet de l'imparfait sur l'établissement des relations de discours est sensible à des facteurs contextuels extrêmement complexes...exactement comme dans le cas des connecteurs temporels discursifs.

## 5.2. Le problème de l'imparfait narratif

Dans Caudal & Vettters (2003), nous avons défendu une analyse selon laquelle l'imparfait narratif est sémantiquement comparable à l'imparfait standard (sa valeur sémantique reste la même) et ne diffère que par son usage co(n)textuel, marqué par l'apport décisif d'une structure de succession temporelle entre des événements (une narration), cf. le contraste entre (38) et (39) :

(38) Maigret descendait l'escalier. (hors-contexte : imparfait standard)

(39) Une seconde plus tard, Maigret descendait l'escalier puis sortait dehors. (imparfait narratif).

L'idée est en substance que dans les deux usages, l'imparfait apporte la même contribution à la sémantique compositionnelle, à savoir un point de vue imperfectif (sécant) sur une situation ; mais l'imparfait est porteur d'une implicature conversationnelle autorisant l'introduction dans la pragmatique du discours de la phase résultante et donc l'établissement (i) d'une transition (avec) et (ii) d'une relation de narration au niveau de la LIP.

La *loi de séquence* (40) force une lecture narrative dans (39)<sup>8</sup>. Le principe pragmatique associé à l'imparfait au niveau de la LIP implémente une implicature conversationnelle associée au point de vue illocutoire exprimé par ce temps, i.e. *NonTransInactuel* (cf. (41)) :

(40) **Loi de séquence** : si d'après une connaissance générale (par exemple, *les causes précèdent les effets*) ou spécifique (loi causale *Push*, cf. Lascarides & Asher 1993) du monde, la situation  $e_2$  ne peut pas commencer avant que la situation  $e_1$  ne soit achevée, et **si  $e_2$  est une situation qui force une transition<sup>9</sup>** alors *séquence*( $e_1, e_2$ ) est valide ; corrélativement, *séquence*( $e_1, e_2$ )  $\rightarrow e_1 < e_2$ . (Caudal & Vetters 2003)

(41)  $\langle \tau, \alpha, \beta \rangle \wedge \text{sequence}(e_\alpha, e_\beta) \wedge \text{NonTransInactuel}(\beta) > K_{R\beta}$

La possibilité de l'emploi narratif n'existe que pour un certain nombre de temps à points de vue imperfectif ; d'autres types de temps imperfectifs, comme par exemple le *past progressive* de l'anglais n'ont pas cette possibilité (cf. (42)). Aucune implicature conversationnelle semblable à (41) ne leur est donc associée.

(42) ??The second after that, Maigret was going down the stairs, and then was going outside.

En somme, le critère principal dans l'interprétation narrative de l'imparfait, c'est la possibilité d'inférer une transition (i.e. une séquence temporelle) au niveau de la LIP ; cette possibilité est rendue plus ou moins grande par le type de situation employé, par notre connaissance du monde ; la présence de

<sup>8</sup> Cette loi de séquence n'a pas de véritable caractère formel ; pour une implémentation détaillée de notre analyse, voir la modification proposée dans Caudal & Schaden (2005) aux axiomes associés à la relation de discours *Narration*. Cette modification diffère des propositions de Bras et al. (2001), tout en les reprenant à certains égards.

<sup>9</sup> La condition supplémentaire ajoutée en gras est introduite pour éviter que notre analyse ne « sur-génère » des imparfaits narratifs, là où ils sont indus, par exemple dans la suite discursive (*Vers vingt heures*) *il eut un malaise* ( $e_1$ ), (??) *sa femme appelait à l'aide* ( $e_2$ ) (Tasmowski 1985 : 68) où  $e_2$  n'est pas *a priori* considérée comme transitionnelle, faute d'information supplémentaire. Il y a en effet contraste avec (*Vers vingt heures*) *il eut un malaise* ( $e_1$ ), *sa femme appelait à l'aide* ( $e_2$ ) *et réussissait à faire venir un voisin* ( $e_3$ ), où l'ajout d'un segment permet d'inférer que  $e_2$  est une transition. Signalons qu'alors  $e_3$  est nécessairement transitionnelle du fait de la sémantique lexicale du verbe qui la décrit (*réussir* exprimant un *résultat*, l'usage d'un point de vue imperfectif ne bloque pas la transitionnalité), alors qu'*appeler à l'aide* n'imposait rien de tel. Pour plus de détails sur cette analyse, voir Caudal & Vetters (2002).

connecteurs temporels explicites (comme *puis*, qui est d'ailleurs facultatif en (39)) peut y contribuer au même titre que beaucoup d'autres informations relatives à la structuration aspectuo-temporelle du discours. Là encore, on voit apparaître une convergence de comportement entre temps et connecteurs.

## 6. Le couple passé composé / passé simple et la structuration du discours

Dans ce qui suit, nous essayerons de répondre à la question de savoir si le passé composé et le passé simple diffèrent ils uniquement de par leurs effets sur les contenus propositionnels ou s'ils diffèrent aussi par leurs effets sur les forces illocutoires.

### 6.1. Le passé composé : un « double temps » avec une grande polyvalence illocutoire

Pour commencer, observons les contrastes suivants entre le passé composé (PC) français et le *present perfect* anglais :

- (43) \*Yannig a été malade depuis deux jours.
- (44) Yannig has been sick for two days.
- (45) Yannig est parti lundi.
- (46) \*Yannig has left on Monday.
- (47) Yannig a mangé une pomme. Puis il s'est brossé les dents.
- (48) Yannig has eaten an apple. \*Then he has brushed his teeth.

Les contrastes (43)-(44), (45)-(46) et (47)-(48) illustrent quelques-unes des propriétés fondamentales du PC qui le distinguent à la fois d'un parfait « canonique » comme le *perfect* anglais (cf. Caudal & Vetter 2003, Caudal & Roussarie 2004). Le PC est à la fois un temps du passé et du présent (cf. aussi *Ca y est, Yannick a mangé*), alors que le *present perfect* n'est qu'un temps du présent ; il exige que la phase interne soit localisée dans le passé, et la phase résultante dans le présent ; s'il existe un chevauchement temporel entre les deux phases (comme dans le cas d'un énoncé décrivant une situation atélitique), il est impossible de placer de manière non-univoque la phase interne dans le passé, et la phase résultante dans le présent).

### 6.2. Le passé simple : un aoriste spécialisé dans la rhétorique de la narration

Le passé simple (PS) se caractérise comme un temps très limité dans ses emplois rhétoriques. Il refuse notamment toutes les formes d'hypothétique, et d'inversion de l'ordre causal, cf. (49), contrairement au PC :



- (49) a. La maîtresse a giflé l'élève. Il est arrivé en retard.  
 b. La maîtresse gifla l'élève. #Il arriva en retard.

Le PC est un temps à point de vue aspectuel complexe (à la fois transitionnel/perfectif et résultatif), capable d'autoriser aussi bien des relations rhétoriques respectant l'ordre causal que l'inversant. Par contraste, le PS est un temps à point de vue aspectuel simple.

L'inversion de l'ordre causal a fait l'objet de beaucoup d'études (voir Molendijk & de Swart 1999, de Saussure 2000). Ce qui est capital, c'est que cette possibilité d'inversion correspond à des forces illocutoires différentes : le PC rend la relation *Explication* possible là où le PS l'interdit. On retrouve là une caractéristique signalée au § 2.2 à propos de *puis* – à savoir que ce connecteur refuse l'inversion de l'ordre causal, et donc pré-détermine la force illocutoire d'une énoncé.

- (50) Yannig a mangé sa crêpe

(51)

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                     |                                                                   |                                            |                                            |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------|
| $\pi$                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                     |                                                                   |                                            |                                            |                           |
| $\pi :$ <table> <tr> <td><math>e_I \ e_R \ u \ v</math></td></tr> <tr> <td><math>named(u, Yannig) \ crêpe(v) \ e_R \text{ fo } XNow \ e_I &lt; XNow</math></td></tr> <tr> <td><math>e_I : \boxed{PhaseI\_manger(u, v)}_{K_I}</math></td></tr> <tr> <td><math>e_R : \boxed{PhaseR\_manger(u, v)}_{K_R}</math></td></tr> <tr> <td><math>Conséq\_Téliq(K_I, K_R)</math></td></tr> </table> | $e_I \ e_R \ u \ v$ | $named(u, Yannig) \ crêpe(v) \ e_R \text{ fo } XNow \ e_I < XNow$ | $e_I : \boxed{PhaseI\_manger(u, v)}_{K_I}$ | $e_R : \boxed{PhaseR\_manger(u, v)}_{K_R}$ | $Conséq\_Téliq(K_I, K_R)$ |
| $e_I \ e_R \ u \ v$                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                     |                                                                   |                                            |                                            |                           |
| $named(u, Yannig) \ crêpe(v) \ e_R \text{ fo } XNow \ e_I < XNow$                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                     |                                                                   |                                            |                                            |                           |
| $e_I : \boxed{PhaseI\_manger(u, v)}_{K_I}$                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |                                                                   |                                            |                                            |                           |
| $e_R : \boxed{PhaseR\_manger(u, v)}_{K_R}$                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                     |                                                                   |                                            |                                            |                           |
| $Conséq\_Téliq(K_I, K_R)$                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                     |                                                                   |                                            |                                            |                           |
| <i>Résultatif_Présent_Transitionnel_PVI(<math>\pi</math>)</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                     |                                                                   |                                            |                                            |                           |

- (52) Yannig mangea sa crêpe.

(53)

|                                                                                                                                                                                                               |             |                                          |                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------------------------------|------------------------------------|
| $\pi$                                                                                                                                                                                                         |             |                                          |                                    |
| $\pi :$ <table> <tr> <td><math>e \ u \ v</math></td></tr> <tr> <td><math>named(u, Yannig) \ crêpe(v) \ e &lt; XNow</math></td></tr> <tr> <td><math>e : \boxed{PhaseI\_manger(u, v)}</math></td></tr> </table> | $e \ u \ v$ | $named(u, Yannig) \ crêpe(v) \ e < XNow$ | $e : \boxed{PhaseI\_manger(u, v)}$ |
| $e \ u \ v$                                                                                                                                                                                                   |             |                                          |                                    |
| $named(u, Yannig) \ crêpe(v) \ e < XNow$                                                                                                                                                                      |             |                                          |                                    |
| $e : \boxed{PhaseI\_manger(u, v)}$                                                                                                                                                                            |             |                                          |                                    |
| <i>Transitionnel_PVI(<math>\pi</math>)</i>                                                                                                                                                                    |             |                                          |                                    |

Après avoir ainsi sommairement caractérisé la sémantique du PC et du PS, nous allons nous attacher à montrer comment le PC et le PS alternent dans des énoncés où *donc* apparaît. Nous espérons ainsi cerner des différences concernant les forces illocutoires respectives de ces deux temps verbaux.

### 6.3. *Donc* et les discours mathématiques : que le PS refuse certaines forces illocutoires

La qualité « énonciative » de *donc* est soulignée par son emploi dans des contextes de démonstration mathématiques, or le PS se trouve rendre incorrects de tels discours – ceci suggère que le genre de détermination illocutoire qui prévaut en (54) est incompatible avec le PS.

- (54) a. On a vérifié HR(1),HR(2),HR(3), donc on a fondé la récurrence. (web corpus)  
 b. ??On vérifia HR(1),HR(2),HR(3), donc on fonda la récurrence.

### 6.4. Le *donc* de continuité discursive

La stratégie de réparation de coq-à-l'âne est possible avec PC comme avec le PS :

- (55) On est arrivé à Montréal vendredi très tard (vers 2h a.m.)... et les spectacles de Juste Pour Rire auquel je peux assister ne débutent que lundi. **Donc** je dois trouver un moyen de tuer le temps. Or **donc** nous décidâmes (moi, mes amis et ma cousine Amélie (qui sera affectée en ma compagnie à la couverture de l'événement)) d'aller voir les Expos lors de ces (trop) rares matchs à 5\$. Une expérience intéressante... mais 28,000 dans un amphithéâtre pouvant en contenir presque le double ça fait pas mal vide quand même.

Le *donc* de continuité discursive est destiné à marquer la nécessité de l'attache d'un énoncé à un discours, en soulignant une continuité discursive. Typiquement, l'attachement discursif est faible (clôture d'une digression, d'une énumération, et retour au sujet central ou au fil d'une narration / progression discursive) et donc le « force » ainsi

Signalons que la stratégie de correction d'incohérence ne marche pas toujours, comme le montre cet énoncé bizarre :

- (56) Compte rendu de la sortie inter sites à Vichy en 1998

*Récit: Pascal Beaudouin*

??Une bonne année pour aller prendre les eaux. **Donc**, nous décidâmes de nous envoler ce samedi 19 septembre pour Vichy afin d'y rencontrer nos collègues de Sextant, pilotes eux aussi, accompagnés de leurs familles et amis.

### 6.5. Le *donc* abductif

Il est important de souligner que, étant donné que *donc* autorise en principe les discours abductifs, on s'attendrait à ce qu'il soit susceptible de produire des interprétations abductives indépendamment de la forme temporelle employée dans un énoncé si les temps ne sont pas des indicateurs de force illocutoire. Or on observe exactement le contraire : le PS est déficient pour ce qui est de l'abduction avec *donc* ; le PC et le PS ont en fait une inégale capacité à construire de l'abduction :

- (57) a. Pierre est tombé. Donc Jean l'a poussé.
- b. Pierre tomba. #Donc Jean le poussa.
- (58) a. Il reçut un pot de fleurs sur la tête. #/ <sup>??</sup>**Donc** il passa sous un balcon.
- b. Il a reçu un pot de fleurs sur la tête. **Donc** il est passé sous un balcon.
- (59) a. Le meurtrier n'a pu entrer que par la porte donnant sur le hall commun, reprit-il. Elle n'a pas été fracturée. Il a **donc** sonné. Angus a reconnu son visiteur et l'a lui-même introduit. (web)
- b. Le meurtrier ne put entrer que par la porte donnant sur le hall commun, reprit-il. Elle ne fut pas fracturée. <sup>??</sup>Il sonna **donc**. Angus reconnut son visiteur et l'introduisit lui-même.

Dans l'énoncé ci-dessous, l'usage de *devoir* neutralise l'enchaînement causal ; par la suite, le PS reste encore perçu par un filtre modal ; il ne décrit plus des événements, mais la croyance en des événements :

- (60) a. Comme il est en retard de deux heures, soit 120 minutes, son auto **a donc dû** rouler à une vitesse réduite au cours des derniers 40 milles de son parcours. Il a **donc** roulé pendant 80 milles avant que ses ennuis ne commencent. À une vitesse de 60 milles à l'heure, il lui a **donc** fallu 80 minutes pour parcourir ces 80 premiers milles. Étant donné qu'il a quitté son domicile à 6 heures, on peut en conclure que ses ennuis ont commencé 1 heure et 20 minutes (80 minutes) après son départ, c'est-à-dire à 7 heures et 20 minutes.
- b. Comme il fut en retard de deux heures, soit 120 minutes, son auto dut donc rouler à une vitesse réduite. Il roula donc 80 miles avant que ses ennuis ne commencent.

Ceci suggère qu'il n'y a pas véritablement de contrainte illocutoire qui bloque la lecture abductive de *donc* avec le PS, mais plutôt une contrainte temporo-causale : on ne peut pas avoir d'ordre temporo-causal inverse. Or l'inversion causale est l'essence même du *donc* abductif. Chaque fois que *donc* apparaît dans une séquence de type prémisses/conclusion, il reçoit une interprétation différente ; il s'agit parfois d'un *donc* de reformulation/clôture, ou d'un *donc* déductif (cf. « il fut français, donc il fut européen »).

## 6.6. Le *donc* d'enchaînement narratif

Souvent, cet usage porte à la fois sur un acte de langage et sur un contenu propositionnel. Le *donc* de succession narrative marque une forme de nécessité dans l'enchaînement temporel : il y a à la fois séquence et conséquence.

- (61) Ils avaient tous été très prudents sauf... le cuisinier. Celui-ci avait sans trop se faire prier, avaler un petit verre de caribou, puis encore un, puis un autre. Les hommes durent l'attacher dans le fond du canot car il menaçait de se jeter par-dessus bord : il était saoul. Mais aucun d'eux n'avaient déjà navigué en chasse-galerie. Le canot filait à toute allure en zigzaguant. Arriva **donc** ce qui devait arriver : le canot frappa de plein fouet une grosse épinette et les hommes dégringolèrent.
- (62) Elle le laissa et, de retour à la maison, elle raconta à son père que le filet était vide. Quelque temps après, elle lui demanda la permission de partir chercher ses frères.
- Tu n'as donc pas entendu dire qu'il est interdit aux filles d'aller là-bas ? On va te tuer, s'exclama le père,
  - Peu importe, je vais essayer.
  - Eh bien, soit ! concéda-t-il.
- Elle partit **donc** et à mi-chemin elle rencontra une vieille femme, très sale, qui lui demanda où elle allait. La fille le lui dit et la vieille reprit...

Fait intéressant : *quand donc* ne paraît pas accepter le PC<sup>10</sup>, alors qu'il accepte sans problème les temps composés basés sur le PS ou le QQP :

- (63) Pour que le pauvre homme s'adresse au juif, pour qu'il approche de cette sombre petite maison, si mal famée, pour qu'il parle à cet homme qui, dit-on, crucifie les petits enfants, il ne faut pas moins que l'horrible pression du fisc. Entre le fisc qui veut sa moelle et son sang, et le Diable qui veut son âme, il prendra le juif pour milieu.
- Quand donc** il avait épuisé sa dernière ressource, quand son lit était vendu, quand sa femme et ses enfants, couchés à terre, tremblaient de fièvre ou criaient du pain, alors, tête basse et plus courbé que s'il eût porté sa charge de bois, il se dirigeait lentement vers l'odieuse maison, et il y restait longtemps à la porte avant de frapper. (Michelet, *Le Moyen Age*, p. 434, éd. Robert Laffont)
- (64) « **Quand donc** il leur eut lavé les pieds, qu'il eut repris ses vêtements et se fut remis à table, il leur dit, : 'Comprenez-vous ce que je viens de vous faire ? Vous m'appelez 'le Maître' et 'le Seigneur', et vous dites juste : je le suis en effet. Si donc moi, le Seigneur et le Maître, je vous ai lavé les pieds,

<sup>10</sup> Ceci n'est absolument pas lié à *quand*, qui est tout à fait compatible avec le PC comme le PS ;

vous devez, vous aussi, vous lavez les pieds les uns aux autres, car c'est un exemple que je vous ai donné, pour qu'à votre tour vous fassiez comme je vous ai fait. ». (Jn 13,12-15)

Le *donc* de cohérence narrative est parfois difficile à distinguer d'un *donc* causal, la nécessité de l'enchaînement participant aussi d'une forme de causalité, mais celle-ci est plutôt le fait de l'appréciation du narrataire :

- (65) Enisenb fut lui aussi inspiré d'une bien étrange façon de la mort de son père. Hemut était bien un ami du pharaon? Peut-être serait-il disposé à recevoir le pauvre fils d'un ami en entrevue... Enisenb n'était qu'un pauvre scribe, et son père avait toujours refusé de glisser quelques mots au dirigeant des terres égyptiennes dans le but d'améliorer sa situation. Mais peut-être à ce moment tout cela changerait... Lui aussi partit **donc** en trombe vers Gizeh.

On peut donc conclure que cet usage de *donc* correspond à une relation de discours bien précise, qui est une variante de la relation (narrative) liée à cet usage temporel de *quand* et que cette relation de discours est incompatible avec la force illocutoire exprimée par le PC en français.

## 7. Sur le lien entre contenu aspectuel et force illocutoire : le cas du PC et du PS

Nous revenons ici sur la question de la relation entre les contraintes sur les contenus propositionnels et celles sur la force illocutoire. On a vu avec Jayez et Rossari que ces deux niveaux de contrainte étaient liés dans le cas des connecteurs discursifs. Nous allons voir ici que la même constatation vaut pour les temps, à l'exemple du PC et du PS. L'idée est que la pragmatique et la sémantique de ces temps doit être liée (cf. à cet égard Vetters 2003).

### 7.1. Le passé composé français : un temps aspectuellement complexe

Le PC se caractérise par une double fonction ancillaire, et une double focalisation : il localise la phase interne dans le passé (il lui est interdit de chevaucher XN, cf. (66)) et la phase résultante doit au moins sur sa droite recouvrir XN (ceci explique notamment que le PC soit compatible avec le plan du présent.

- (66) \*Yannig a été malade depuis trois jours.  
(la phase interne ne peut pas chevaucher XN)  
'Yannig has been sick for three days.'

## 7.2. Différences aspectuo-temporelles entre le PS et le PC : la résultativité

Le PC et le PS se distinguent fondamentalement en ce qui concerne la manière d'introduire une phase résultante dans une base de connaissance :

- (67) a. Yannig est parti.  
b. Yannig partit pendant deux heures.

Dans les deux cas, les deux phases sont validées, mais pas du tout les mêmes mécanismes ; et surtout, seul le PC offre une forme de « pertinence présente » (lecture de type « vrai parfait »).

Précisons la nature de la différence dans la relation PC/PS à une éventuelle phase résultante. La lecture résultative (« alternance résultative durative », cf. Caudal 2000) du PS ne peut pas survenir en l'absence d'un modifieur comme *pendant* car, d'une part le PS n'est pas intrinsèquement un temps à double focalisation temporelle et, d'autre part, la phase résultante ainsi focalisée est forcément close à droite (donc pas vue imperfectivement), et bien sûr ne peut recouvrir l'intervalle de l'énonciation XN).

La différence fondamentale entre le PS et le PC consiste dans le fait que le PC est un temps « passé-présent » (= passé à pertinence présente), alors que le PS est tout à fait « passé ». Le PC peut valider deux phases même en l'absence de modifieurs temporels ; le PS ne peut valider deux phases que grâce à des modifieurs temporels.

- (68) a. Yannig est parti ( $\pi_1$ ). Marie est triste ( $\pi_2$ ). (chevauchement temporel obligatoire entre PR de  $\pi_1$  et PI de  $\pi_2$ )  
b. Yannig partit pendant 2 heures ( $\pi_1$ ). Marie fut triste ( $\pi_1$ ). (chevauchement temporel facultatif entre PR de  $\pi_1$  et PI de  $\pi_2$ )

La nature du lien entre phase interne et phase résultante n'est pas du tout la même dans la plupart des usages de ces deux temps verbaux. Il s'agit d'un contraste entre transitionnalité pure (PS) contre transitionnalité résultative (PC). Il en résulte une différence fondamentale entre ces deux temps en termes de focalisation : le PC est un temps aspectuellement complexe, opérant un double ancrage, une double focalisation (présent+passé), alors que le PS est en revanche un temps simple à cet égard. Cette relation à un plan temporel subséquent du PC explique sa dimension illocutoire différente ; le PC est un « jugement » sur des événements passés (un état présent). Cela n'est pas du tout le cas pour le PS.

### 7.3. Des signatures sémantico-pragmatiques différentes

En tant que foncteurs sémantiques, le PS et le PC sont des types différents :

- (i) Le PC met en relation un événement passé avec une situation présente et éventuellement une chaîne événementielle passée, le modèle mental de l'énonciateur au moment de l'énonciation permettant de garantir ce lien entre passé (phase interne) et présent (état résultant/pertinence présente) ; il induit des contraintes aspectuo-temporelles fortes entre les phases, mais en revanche il n'induit pas *a priori* de relation précise entre les phases qu'il décrit et celles décrites par d'autres énoncés de son contexte de rattachement.
- (ii) Le PS met en relation un événement passé avec un contexte discursif passé, et exprime une force illocutoire précise (qui recouvre des relations de discours de type narratif : *Occurrence*, *Elaboration*, etc.) ; il impose des contraintes précises sur le contenu propositionnel de l'énoncé sur lequel il porte, notamment dans sa relation à d'autres contenus propositionnels dans son contexte de rattachement (respect de l'ordre causo-temporel).

Le PS induit donc une relation faible (peu contraignante) au niveau de la force illocutoire, et forte (contraignante) au niveau du contenu propositionnel ; il impose notamment que l'ordre discursif ne contrarie pas l'ordre causal. Le PC, au contraire, induit une relation forte (contraignante) au niveau de la force illocutoire, et « faible » (peu contraignante, car les options sémantiques sont très diverses, pour cause de double focalisation PI/PR) au niveau du contenu propositionnel.

De ce fait, et pour simplifier, on peut affirmer que le PS est un temps « plutôt de niveau propositionnel » (l'énonciateur est peu engagé subjectivement dans l'organisation du co(n)texte), alors que le PC est un temps « plutôt de niveau illocutoire » (l'énonciateur est très engagé subjectivement dans l'organisation du co(n)texte). Le PS et le PC sont respectivement associés à des contraintes à la fois d'ordre propositionnel et illocutoire ; dans le cas du PS, toutefois, les contraintes relatives aux contenus propositionnels semblent beaucoup plus précises et fortes, le PC étant aspectuo-temporellement plus ambivalent.

La topique traditionnelle du contraste PS/PC se trouve du coup éclairée d'un nouveau jour. Contrairement à ce que Benvéniste (1966) laisse entendre, le PS n'est pas énonciativement vide ; certains types de relations de discours (telle *Occurrence\_Nécessaire* pour *quand donc*) sont sinon impossibles du moins difficiles avec le PC parce que le type de détermination énonciative

qu'elles supposent n'est pas compatible avec ce temps. D'autre part, l'idée que le PC est un temps « subjectif » ou « énonciatif » se trouve recevoir un contenu tout à la fois différent et plus précis ; ce n'est pas que le PS est lui « objectif » et « non-énonciatif », mais plutôt qu'il fait intervenir de manière cruciale des contraintes propositionnelles au niveau discursif (= respect dans le texte de l'ordre temporo-causal), alors que ce n'est pas le cas du PC. Affaire de pondération, si l'on veut <sup>11</sup>.

On a montré au passage que le PC n'était pas non plus dépourvu d'effets sur les contenus propositionnels (il exprime lui aussi une focalisation aspectuelle, par exemple), mais que ces effets n'étaient pas de nature discursive ; on a aussi fait l'hypothèse que la résultativité, comme lien causal inverse comparable à l'abduction, était directement responsable de la fonction plus nettement illocutoire et subjective (« de niveau argumentatif ») du PC. Le PS étant au contraire du côté de l'ordre causal canonique, il a plus d'affinité avec le niveau simplement propositionnel, et le contenu textuel dans sa dimension non-énonciative (le « co-texte », si l'on veut).

## 8. Conclusion

Comme cela a été démontré pour les connecteurs discursifs par Jayez & Rossari (1997), il apparaît en fait que la sémantique des temps verbaux se déploie simultanément au niveau des contenus propositionnels ET au niveau de la force illocutoire ; les temps, en tant que PVI, sont donc des opérateurs qui doivent s'analyser et se comprendre simultanément à plusieurs niveaux. Si le PC et le PS ont bel et bien une différence de nature illocutoire, il serait néanmoins maladroit de réduire à cette différence le contraste entre PS et PC. Ainsi la différence fondamentale entre le PS et le PC, outre la spécificité des contraintes que chacun impose, tient à un dosage différent entre le poids respectif de l'illocutoire et du propositionnel. Le PS et le PC diffèrent fondamentalement en ce que le premier est un temps qui accorde une grande importance à des relations de discours sensibles aux contenus propositionnels, alors que le PC est lui plus centré sur le contenu illocutoire de ces relations de discours.

Connecteurs discursifs et temps verbaux jouent en fait des rôles relativement semblables vis-à-vis de la structuration du discours. Leur nature sémantico-pragmatique (contraintes à la fois de niveau propositionnel, attitudinal et illocutoire) témoigne de cette similitude de fonctionnement. Ni les uns ni les autres ne déterminent automatiquement l'établissement de

---

<sup>11</sup> Cette observation fait écho et donne substance à la position défendue par Genette (1983 : 66-68), qui refuse lui aussi d'évacuer tout contenu énonciatif du PS (ou de lui attribuer un contenu énonciatif faible, « en rupture », comme c'est généralement le cas dans la topique énonciativiste).



certaines relations de discours, mais ils peuvent forcer cette relation ou en bloquer d'autres dans certains contextes.

Nous avons essayé de démontrer un point important : la polyfonctionnalité *contenus propositionnels* → *force illocutoire* est en fait liée à une réelle unité sémantique ; le rôle joué sur les contenus propositionnels est lié aux effets en termes de force illocutoire, et vice-versa. Un lien existe entre les différents niveaux ; cf. notre concept de point de vue illocutoire – concept qui peut d'ailleurs permettre de rapprocher connecteurs et temps verbaux, en les traitant comme des *descripteurs* ou *modificateurs* de point de vue illocutoire.

Nous terminons par une observation empirique simple mais capitale : dans les langues aspectuo-temporellement pauvres, la fréquence des connecteurs discursifs aspectuo-temporels est plus importante que dans d'autres langues ; leur sémantique varie aussi subtilement. Ainsi, le *and* anglais joue un rôle beaucoup plus nettement temporel que le *et* français et est plus fréquent que lui dans des contextes de succession narrative (cf. Guillemain-Flescher 1981) – en grande partie parce que l'anglais ne possède pas de temps à point de vue aspectuel perfectif.

D'une certaine manière, eu égard à la notion de structuration du discours, connecteurs discursifs (temporels) et temps entretiennent un rapport comparable à la relation que l'on peut trouver entre modificateurs de l'information aspectuelle et expressions aspectuelles (temps, structures prédictives).

Temps verbaux et connecteurs temporels ont en commun d'être (i) des indicateurs de force illocutoire (IFI) au sens de Bierwisch (1980) et (ii) de mettre en relation leur fonction d'IFI avec les contraintes aspectuo-temporelles qu'ils font porter sur le contenu propositionnel des énoncés.

## Références

- Asher, N. (1993). *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht : Kluwer.
- Asher, N. ; Lascarides, A. (1998). The semantics and pragmatics of presupposition, *Journal of Semantics* 15.3 : 239-300.
- Asher, N. ; Lascarides, A. (2001). Indirect speech acts, *Synthese* 128.1 :183-228.
- Asher, N. ; Lascarides, A. (2003). *Logics of Conversation*, Cambridge : University Press.
- Asher, N. ; Vieu, L. (à paraître). Subordinating and coordinating discourse relations, *Lingua*.
- Asher, N. ; L. Vieu (2001). Subordinating and Coordinating Discourse Relations. In : *Proceedings of the First International Workshop on Semantics, Pragmatics and Rhetoric (SPR'01)*, pp. 57-64.

- Asher, N. ; Roussarie, L. (2004). Intégration de la sémantique dynamique et de théories structurales dans l'interprétation du discours : la SDRT, in : F. Corblin ; C. Gardent, (eds), *Interpréter en contexte, Traité IC2*, Paris : Hermes Science Publications, 229-263.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.
- Bierwisch, M. (1980). Semantic structure and illocutionary force, in : J.R. Searle ; F. Kiefer ; M. Bierwisch, (eds.), *Speech Act Theory and Pragmatics*, Reidel, Dordrecht, 1-35.
- Bras, M. ; Le Draoulec, A. ; Vieu, L. (2001). French Adverbial *Puis* between Temporal Structure and Discourse Structure, in : M. Bras ; L. Vieu (eds.). *Semantic and Pragmatic Issues in Discourse and Dialogue: Experimenting with Current Dynamic Theories*, CRiSPI vol. 9, Oxford : Elsevier, 109-146.
- Bras, M. ; Le Draoulec, A. ; Vieu, L. (2003). Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation temporelle du discours : le cas de *puis* en interaction avec l'imparfait et le passé simple, in : S. Mellet ; M. Vuillaume, (eds.), *Modes de repérages temporels, Cahiers Chronos 11* : 71-97.
- Carlier, A. ; Lagae, V. ; Benninger, C. (eds.), (2000). *Passé et parfait. Cahiers Chronos 6*, Amsterdam : Rodopi.
- Caudal, P. (2000). *La polysémie aspectuelle*, thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Caudal, P. (2004). Structures du discours épique : oral ou écrit ? - Etude de quelques marqueurs linguistiques dans des textes épiques. Communication présentée à la conférence *Variétés Linguistiques*, Craiova, Roumanie, mai 2004.
- Caudal, P. (2005). Stage structure and stage salience for event semantics, in : P. Kempchinsky ; R. Slabakova (eds.), 239-264.
- Caudal, P. ; Roussarie, L. (2005a). Aspectual viewpoints, speech act functions and discourse structure, in : P. Kempchinsky ; R. Slabakova, (eds.), 265-290.
- Caudal, P. ; Roussarie, L. (2005b). Contributions sémantique et discursive des constructions en *si*, *Cahiers Chronos 13* : 51-66.
- Caudal, P. ; Schaden, G. (2005). Discourse-Structure Driven Disambiguation of Underspecified Semantic Representations: a case-study of the Alemannic *Perfekt*. Communication à SEM'05, Biarritz.
- Caudal, P. ; Vetters, C. (2003). Un point de vue elliptique sur l'imparfait narratif, in : L. Tasmowski ; J. Guéron, (éds), *Temps et point de vue*, Nanterre : Université Paris X, 103-132.
- Caudal, P. ; Vetters, C. (2005a). Que l'imparfait n'est pas (encore) un prétérit, *Cahiers Chronos 14* : 45-77.

- Caudal, P. ; Vetters, C. (2005b). Un traitement conjoint du conditionnel, du futur et de l'imparfait : les temps comme fonctions d'actes de langage, *Cahiers Chronos* 12 : 109-124.
- Caudal, P. ; Vetters, C. (à paraître). L'évolution du passé composé : sémantique diachronique et formelle, à paraître dans *Cahiers Chronos* 15.
- Caudal, P. ; Vetters, C. ; Roussarie, L. (2003). L'imparfait, un temps inconséquent, *Langue française* 138 : 61-74.
- Comrie, B. (1985). *Tense*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Dahl, O. (1985). *Tense and Aspect Systems*, Oxford: Blackwell.
- Davidson, D. (1967). The Logical Form of Action Sentences, in : N. Rescher (éd.), *The Logic of Decision and Action*, Pittsburgh : University of Pittsburgh Press. Aussi in : Davidson (1980), pp. 81-120.
- Davidson, D. (1980), *Essays on Actions and Events*, Oxford : Clarendon Press - Oxford University Press.
- Degand, L. ; Pander Maat, H. (1999). Scaling causal relations in terms of speaker involvement, *LORID* 99 : 45-53.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- Genette, G. (1983). *Nouveau discours du récit*, Seuil, Paris.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Guillemin-Flescher, J. (1981). *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Ophrys, Gap.
- Jayez, J. ; Rossari, C. (1997). Connecteurs de conséquence et portée sémantique, *Cahiers de Linguistique Française* 19 : 233-266.
- Kempchinsky, P. ; Slabakova, R., (eds.), (2005). *Aspectual Inquiries*. Dordrecht : Springer.
- Levinson S. (2000). *Presumptive Meanings*, Cambridge, Mass. : MIT Press.
- McCoard, R. (1978). *The English Perfect: Tense-Choice and Pragmatic Inferences*, Amsterdam : North-Holland.
- Molendijk, A. ; de Swart, H. (1999). L'ordre discursif inverse en français, in : W. de Mulder ; C. Vet (eds.), *Temps Verbaux et Relations Discursives, Travaux de linguistique* 39 : 77-96.
- Rossari, C. ; Jayez, J. (2000). *Du coup* et les connecteurs de conséquence dans une perspective dynamique, *Linguisticae Investigationes* XXIII:1, 303-326.
- de Saussure, L. (2000). Quand le temps ne progresse pas avec le passé simple, *Cahiers Chronos* 6 : 37-48.
- Smith, C. (1991). *The Parameter of Aspect*, Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Smith, C. (2003). *Modes of Discourse*, Cambridge : Cambridge University Press.

- de Swart, H. ; Molendijk, A. (2002). Le passé composé narratif: une analyse discursive de *L'Etranger* de Camus, in : B. Laca (ed.), *Temps et Aspect – De la morphologie à l'interprétation*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 193–211.
- Sweetser, E. (1990). *From Etymology to Pragmatics: Metaphorical and cultural aspects of semantic structure*, Cambridge: C.U.P
- Vetters, C. (2003). L'aspect global – un effet secondaire d'un contenu procédural ?, in : S. Mellet ; M. Vuillaume (eds.), *Modes de repérages temporels, Cahiers Chronos* 11 : 113-131.
- Vieu, L. ; Prévot, L. (2004). Background in SDRT, in : *Actes de TALN/Récital 2004* (vol. 2), 485-494.
- Weinrich, H. (1964). *Tempus. Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart : Kohlhammer.